

Bilan 2020 & Projets 2021



**a
ma
vada**



Amavada
16 Promenade du Fort
14000 CAEN



Sommaire

Bilan 2020 :

1. La Vie d'Amavada

- L'association et la crise sanitaire
- Plan de redressement
- La vie à La Bibi

2. Productions

- Spectacles
 - Le Cabaret du Monde vivant
 - V.D.
 - Chantier de création(s)
 - 60 minutes avec Rimbaud
 - À l'envers
 - Diffusion
- Autres productions
 - Maison du roman populaire
 - Formation civique et citoyenne
 - Expositions
 - Rendez-vous réguliers : OK Podium, Goûters de l'ours, cocktails poussière

3. Éducation populaire

- Stage de réalisation artistique
- Petites vacances
- La Supérette velue
- L'Adulable festival
- Les Gigolettes
- Les Filousophes
- Human 3D printer

4. Bras dessus bras dessous

- Projets d'implantation
- Accueils et résidences
- Chansons polyglottes
- IME Prieuré
- Ateliers de sérigraphie
- Solium records
- Viens créer !
- Formations avec des éducateurs
- Et puis aussi...

5. Chiffres

3

Projets 2021 :

1. Introduction : 2021, année incertaine

2. Productions

- Spectacles
 - La Maladie Blanche
 - Le Cabaret du Monde Vivant
 - V.D.
 - Oncle Éléphant
 - Belle Époque !
 - Overlord
 - L'Homme en noir
- Autres productions
 - Maison du roman populaire
 - Formation civique et citoyenne
 - Accueils et résidences, programmation de spectacles
 - Expositions
 - Rendez-vous réguliers
 - Radio Tenia

3. Éducation populaire

- Stage de réalisation artistique
- Petites vacances
- La Supérette velue
- L'Adulable festival
- Les Gigolettes
- Human 3D printer
- Les Filousophes

4. Bras dessus bras dessous

- Projet d'implantation
- Accueils et résidences
- Viens créer !
- Nos Valdas...
- IME Prieuré
- Petits carrés de Caen
- Exposition Manga
- Cavalcade
- Nuit de la lecture
- IPAG
- Banquet fantastique

5. Chiffres

Annexes :

1. Histoires de créations

2. Dossier de proposition spontanée d'implantation de la MRP au Jardin des plantes

3. Compte-rendu d'Assemblée Générale

4. Chiffres

5. Texte intégral de Jean-Pierre Dupuy



Bilan 2020 :



- 1. La vie d'Amavada**
- 2. Productions**
- 3. Éducation Populaire**
- 4. Bras dessus bras dessous**

1. La vie d'Amavada

L'association et la crise sanitaire

2020 aura été au sein d'Amavada comme partout une année marquée par la crise sanitaire. La pandémie de covid-19 a un impact sur l'équipe professionnelle, ses réalisations, ainsi que sur les adhérents et leur rapport à l'association.

Nous n'entrerons pas ici dans le détail de chacune des mesures qui ont dû être prises tout au long de l'année, sur chacun des reports, chacune des annulations, ni dans celui de la gestion des événements qui ont jalonné le quotidien d'Amavada comme de tout le monde depuis le mois de mars. Il nous semble par contre important de partager la politique globale de gestion de crise décidée par le Conseil d'administration et la direction, ainsi que le ressenti qui en a découlé.

La priorité a été comme partout de rassurer les salariés, avec la mise en place du chômage partiel pour les permanents et les intermittents, puis de faire en sorte que le confinement ne rompe pas le lien avec les adhérents en général, et plus particulièrement les inscrits des ateliers de La Supérette velue.

On sait combien la participation des personnes à la vie associative, qui plus est dans le cadre d'un souhait de création artistique pour ce qui concerne Amavada, est un enjeu primordial de leur vie, en termes de lien social, de créativité, de respiration... C'est pourquoi, pour le premier confinement, si les ateliers hebdomadaires ont dû être interrompus du 17 mars au 1er juin, il a été demandé aux intervenants (après qu'ils aient été rassurés sur le maintien de leur salaire intégral) de faire en sorte de préserver le lien avec leur(s) groupe(s), à leur façon selon leur discipline et leurs idées : certains ateliers, l'écriture par exemple, ont pu donner lieu à une sorte de télétravail, d'autres ont plus pris la forme de forum, dans tous les cas il était important de prendre des nouvelles des inscrits et de leur signifier que, même dans un contexte inédit, les efforts consentis par les uns et les autres en vue d'une création en groupe durant les mois précédents n'avaient aucunement perdu de leur valeur. C'est aussi dans cette optique que les ateliers ont repris dès que cela a été possible début juin jusqu'à l'été, et de nouveau à partir de fin août jusqu'aux représentations de l'Adulable festival fin septembre. Nous avons tenu à ce que les projets, même sur des formes revues et adaptées, soient menés à leur terme ! Pour le second confinement, annoncé d'abord pour une durée d'un mois, la décision a été prise de rallonger les vacances de la Toussaint, en décalant répétitions et le Festival d'un mois. À l'heure où nous écrivons ces lignes, la reprise des ateliers début décembre semble peu probable... Il va nous falloir de nouveau nous adapter aux conditions, et faire preuve d'inventivité.

D'une manière générale, dans ce contexte inédit, tandis que le Gouvernement n'évoque jamais la Culture et que les citoyens doivent renoncer à leurs temps de loisirs, nous pensons que la place d'Amavada est de ne pas rabaisser l'enjeu de la création, ni celui du lien associatif, de leur conserver toute leur valeur.

Si plusieurs inscrits, pour des raisons diverses liées aux situations personnelles, ont dû abandonner leur atelier, la grande majorité a tenu bon, et nous sommes très fiers que les créations engagées avant le premier confinement aient pu voir le jour ! Pour les nouvelles, même s'il est un peu tôt pour se prononcer sur les modalités de mise en œuvre, les adhérents savent que nous ne lâcherons pas prise. L'équipe professionnelle a donné et donnera tout ce qu'elle peut : l'association est résolue à ne pas seulement



6

7

annoncer des intentions de solidarité et de soutien mais à ce que cela se traduise par des actes (mêmes très simples). On s'adapte, il le faut, mais nous ne perdons pas de vue le lien qui nous lie, ce pour quoi nous sommes réunis dans cette association.

Ainsi en retour, Amavada a également beaucoup reçu de la part de ses adhérents : comme de nombreuses structures culturelles, nous n'avons eu à procéder qu'à peu de remboursements, par ailleurs nous avons reçu de nombreuses marques de soutien, du don de matériel notamment quand il s'est agi de mettre en place les nouvelles normes sanitaires d'accueil au sein de la Bibi. Enfin, on ne compte pas les marques d'encouragements reçues, de prise d'information sur les besoins éventuels et autres signes d'intérêt.

Sans subir trop de dommages, Amavada a traversé la première tempête, grâce au soutien de son équipe, de ses adhérents, qui sont venus compléter le soutien des pouvoirs publics qui ont permis que la situation sanitaire ne se double pas d'une catastrophe financière. À l'heure actuelle, nous espérons que la seconde période de tempête ne sera ni trop longue ni trop violente...

Plan de redressement

2020 aura été la première année pleine d'application du plan de redressement initié en mars 2019, qui a vu l'équipe professionnelle se réduire de deux membres et les activités de développement laissées de côté (hors du projet sur le Quartier Lorge, voir plus loin dans ce dossier).

Nous avons constaté que la charge de travail pour l'équipe restante s'est bien trouvée alourdie, ce que nous avons compensé de notre mieux par l'implication de bénévoles là où cela s'est avéré possible.

Nous avons également constaté que les mesures prises pour améliorer la santé financière de l'association portent leurs fruits comme nous l'avions envisagé... et même mieux peut-être que nous avions pu le penser. En plus du plan de redressement, il est possible que la crise sanitaire ait allégé quelques charges, en diminuant l'activité et par conséquent le besoin de faire appel à des prestataires extérieurs (chargé de production notamment) et en repoussant jusqu'en 2021 certains des projets.

À l'heure de rédiger ces lignes, on peut constater que, si la situation générale reste précaire, la situation en trésorerie, elle, nous encourage à l'optimisme ; toutefois nous ne porterons de jugement définitif sur l'efficacité des mesures du plan de redressement que dans quelques mois, après avoir pris connaissance du bilan financier 2020 clôturé par notre expert-comptable ; et après avoir pris la mesure des effets à moyen terme de la crise sanitaire, qui n'a pas fini d'impacter la société en général et plus particulièrement les secteurs de la création artistique, de l'événement, de la culture et des loisirs dans lesquels nos activités s'inscrivent.



La Vie à La Bibi

On ne va pas revenir ici longuement sur les contraintes sanitaires liées à la pandémie du covid-19, même si évidemment il nous a fallu aménager les locaux et repenser l'occupation des espaces pour les différentes activités. Nous avons mis en place les consignes qui nous ont été transmises en termes de circulations des personnes et de désinfection des mains à l'entrée, et avons probablement fait ni plus ni moins que ce que tout le monde a fait également.

Le grand chantier d'aménagement de l'année a été la mise aux normes de la salle de spectacle afin qu'elle puisse accueillir du public dans une jauge limitée. Suivant les directives des équipes de la Ville, direction de la Culture et des bâtiments, nous avons fait les travaux nécessaires à l'homologation de la salle de création dans le cadre de l'article GN6 portant sur l'utilisation partielle ou occasionnelle d'un bâtiment en E.R.P. Une demande de travaux a été déposée portant sur le cloisonnement de la salle et l'installation d'un gradin, avec renforcement des circulations d'évacuation et normes d'accueil PMR.

Par ailleurs, après 18 premiers mois passés à rendre les espaces de travail compatibles avec nos activités, nous avons pu prendre un peu de temps en 2020 pour procéder à quelques aménagements dédiés au confort de l'équipe professionnelle sur son lieu de travail : nous avons ainsi décoré « l'État major » (ancienne salle de lecture de l'espace jeunesse) et avons travaillé dans le patio à construire des assises et espace de pause.

Rien de très nouveau à signaler par ailleurs... l'occupation des espaces est toujours optimisée : les bureaux de l'équipe professionnelle débordent d'activité, l'atelier de scénographie et accessoire tourne en continu, les deux ateliers de résidence pour plasticiens ont été occupés toute l'année, le stockage de l'entresol est rationalisé, et les espaces de création, ouverts aux adhérents et aux accueils, sont rarement inoccupés !

9

Aménagements du patio réalisés à la rentrée »



2. Productions

Spectacles

Le cabaret du Monde vivant

La nouvelle création 2020 d'Amavada, coproduite par la Bibliothèque Alexis de Tocqueville de Caen met en jeu, sous forme de lectures, de saynètes et de chansons, le thème ô combien d'actualité du rapport de l'homme au monde qui l'entoure : le végétal, l'animal, ses semblables.

Fidèles à leur manière de faire, Alice Barbier et Valéry Dekowski ont rassemblé de nombreux textes extrêmement variés pour construire sur le propos un spectacle engagé dépourvu de démagogie, un partage de points de vue différents qui, réunis, trouvent une cohérence malgré leur diversité. Le spectacle ne véhicule pas de message, il est pourtant politique en ce qu'il invite à la réflexion et donne du grain à moudre à celle-ci. Les frottements entre les formes profitent au fond du propos, permettent d'aller en profondeur en gardant l'attention du public éveillée sur un format de représentation longue, grâce aux changements de rythme, en alternant les angles, en traversant le spectre des émotions du spectateur. Ainsi, la voix de Greta Thunberg ne choque pas à côté de celle de Karel Capek, Cormac Mac Carthy, Cyrano de Bergerac, le mode cabaret avec trois espaces de jeu, des tons variés, permettant qu'ils s'additionnent harmonieusement et ne produisent pas un agglomérat sans queue ni tête.

C'est la première fois que nous développons sur une création professionnelle la méthodologie de présentation d'une thématique, après l'avoir déjà plusieurs fois expérimentée sur les stages de réalisation : l'écriture du propos, la construction dramaturgique du spectacle, l'enchaînement des séquences, la distribution de chaque temps, construite sur la base de l'équipe rôdée et complémentaire des artistes associés d'Amavada, voilà ce qui a été au centre de cette création.

La construction s'est faite en trois temps, selon un calendrier de création pensé en fonction de la dramaturgie du spectacle, et selon le principe de « feuilleton » en trois parties proposé par le coproducteur :

- **Le Baiser du singe**, qui traitait la thématique de l'Homme et l'animalité a donné lieu à une résidence de création aboutissant à une représentation le 26 janvier à la Bibliothèque Tocqueville de Caen,
- **Plantureuses créatures**, qui traitait celle de l'Homme et du végétal sur le même principe a abouti à une représentation le 23 février,
- **Les Enfants de mère nature sont devenus vieux**, troisième volet du triptyque a vu sa représentation de mars annulée à cause du premier confinement.

Le Cabaret du monde vivant devait être créé sous sa forme finale rassemblant les trois thématiques en juin à La Table des matières pour clore le cycle avec le public de la Bibliothèque Tocqueville... La représentation n'a pas pu être organisée en raison des consignes sanitaires, la création a donc eu lieu le dimanche 11 octobre au WIP de Colombelles. Pour cette représentation, nous avons aménagé l'espace central de la Grande halle, l'avons équipé en matériel scénique et habité avec le décor déployé sur un espace de jeu extrêmement vaste.

10

Représentation du spectacle
Le Cabaret du Monde Vivant
au WIP de Colombelles le
dimanche 11 octobre 2020,
Cléa Michelini, Yohann Alex &
May-Lisa Lebert ↗





Bilan 2020 :
2. Productions
Spectacles

Représentation du spectacle
Le Cabaret du Monde Vivant
au WIP de Colombelles le
dimanche 11 octobre 2020,
← 7 4 ↓



V.D.

Le projet musical autour des chansons de Valéry Dekowski était en gestation depuis un moment, avec plusieurs étapes et présentations (premier concert voix guitare lors d'un OK Podium en 2016, formation du groupe en 2017, résidences en 2018 et 2019), il a trouvé en 2020 une finalité avec la sortie de l'album enregistré au studio Télémaque, en format CD et vinyle, et une release party au Cargö de Caen le 1er février.

Cette soirée a réuni l'ensemble des forces vives musicales d'Amavada, avec des prestations des groupes amateurs dans le club avant le concert du groupe de Valéry sur la grande scène, et un final avec deux chansons jouées par le groupe et accompagnée par le Chœur entier.

L'album est distribué par Inouïe Distribution (Saint-Etienne), et le concert existe sur un mode original : une version avec la formation complète pour les scènes équipées et un large public, une version avec une formation réduite pour des concerts acoustiques et un public intimiste. La première version a été jouée au Cargö le 1er février donc, ainsi qu'à Bagnoles de l'Orne le 9 août, la seconde elle a été jouée à la Bibliothèque d'Hérouville le 8 février. D'autres dates étaient envisagées ou programmées qui n'ont pas pu avoir lieu dans le contexte de la crise sanitaire.



14

Concert de V.D. au Cargö le 1er
février 2020,

←





16

*Photo souvenir d'une des
premières répétitions du projet
l'été à la Fermeture Éclair*

→



Chantier de création(s)

Nous avons prévu pour 2020 de mettre quelques textes en « labo » (voir dossier de l'année dernière), de les mettre sur le grill au plateau pour déterminer si parmi eux se trouvait le texte de la prochaine création de la compagnie. Les circonstances pandémiques ont fait que nous n'avons pas pu cuisiner nos témoins comme prévu... nous avons pu cependant procéder, mais d'une autre façon.

Ils'est trouvé qu'à la sortie du premier confinement, peu de répétitions et représentations restaient en place. Les comédiennes et comédiens avaient deux mois de fourmis dans les jambes, et le covid avait fait un sacré vide dans les agendas. Nous avons alors proposé aux artistes de plateau de l'équipe élargie (encadrants de la Supérette velue, comédiens des précédentes créations, participants aux stages en voie de professionnalisation) de venir se remettre en route à la Bibi selon la méthode suivante : nous mettions notre pile de textes en chantier sur la table, et les invitations sur une période de trois semaines à venir s'en saisir pour effectuer des tentatives, chacun selon ses disponibilités. L'émulation du groupe, la plupart se connaissant, servirait en plus à joindre l'utile à l'agréable, de rejouer tout en se serrant les coudes. Ce premier confinement a été très traumatisant et chacun en avait gros sur le cœur !

Une vingtaine de personnes, artistes et techniciens, ont répondu à l'appel. Nous leur avons livré les trésors de nos armoires : La Maladie blanche de Karel Capek, L'Épidémie d'Octave Mirbeau, Lui d'Oscar Méténier, pièce en un acte du répertoire Grand-Guignol, des textes de chansons de Montéhus, des textes érotiques de Pierre Louÿs... Nous avons ouvert grandes les portes du costumier, de l'accessoire et de l'entrepôt à décors, puis laissé décanter. Les travaux à la table nous ont permis, entre autre, de nous rendre compte du véritable intérêt de prévoir un travail important sur La Maladie blanche de Capek (voir pages Projets 2021).

Deux présentations de travail publiques devant des adhérents, avec deux contenus différents, ont conclu cette drôle d'aventure : le vendredi 19 juin au soir, nous avons donné les lectures érotiques et le texte Grand guignol, et le samedi 20 juin après-midi, nous avons pu présenter un filage de La Maladie blanche, certaines scènes travaillées, d'autres textes en main, avec entre les actes des saynètes et des chansons.



Présentation du travail réalisé
durant l'expérience labo
← ↓ ↑ ↑

18



Clémence Gaudin et Yohann
Leforestier en répétition à la
Bibliothèque d'Hérouville ↑

19

Vue de l'exposition Carnavals
au Musée de Normandie, ↘

60 minutes avec Rimbaud

La Bibliothèque d'Hérouville a fait appel à Amavada en 2020 pour la seconde fois dans le cadre de son dispositif « 60 minutes avec... ». Le 9 février, Clémence Gaudin et Yohann Leforestier ont ainsi présenté une lecture musicale autour d'Arthur Rimbaud, sur un montage de texte de Valéry Dekowski, programmée dans le cadre d'un trimestre dédié au plus célèbre poète francophone.

Cette lecture venait en complément d'une conférence sur Arthur Rimbaud donnée par Hamed Berkane, enseignant d'expression et communication à l'IUT et à l'Université de Caen. Il est prévu avec la Bibli que ce format soit reconduit de manière régulière...

À l'envers

Cette performance, sur un texte écrit par Alice Barbier pour une comédienne et un comédien, est une création destinée au Musée de Normandie dans le cadre de son exposition Carnavals (17 octobre 2020 à 14 mars 2021). Elle met en jeu deux personnages, bloqués dans un train en direction du Carnaval de Caen. Leur rencontre permet aux spectateurs qui les suivent de faire une visite de l'exposition menée tambour battant, dans une évocation vibrante et décalée du carnaval.

Zoé Pichon et Yohann Alex se produiront lors de 10 représentations entre le samedi 19 décembre et le dimanche 3 janvier.



Diffusion

Nous avons entrepris en 2020 un travail de prospection et diffusion pour trouver des territoires avec qui co-construire des programmes autour du projet Belle époque ! (cf dossier 2019-2020), et d'une manière renouveler nos partenariats.

Ce travail de fond a déjà porté quelques fruits, à travers deux programmes Belle époque ! prévus en 2021 à Bagnoles de l'Orne (61) et Valognes (50), et avec les deux projets lancés avec le Musée de Normandie, dont un dès décembre 2020.

Louis Lalevée a aussi été embauché à temps partiel pour diffuser le concert de Valéry Dekowski et les autres créations d'Amavada.



20

*Cabaret Belle Époque devant
le casino de Bagnoles de l'Orne*

→



Autres productions

Maison du roman populaire

2020 a été la première année pleine de fonctionnement de la Maison du roman populaire, véritable année de lancement de l'activité. Une équipe d'une dizaine de bénévoles s'est réunie tous les samedis matin, et s'est attelé à plusieurs tâches.

Le catalogage des livres a débuté, avec la création maison par les informaticiens de l'équipe d'un type de fiches html permettant de se passer dans un premier temps d'un logiciel SIBG difficile à prendre en main et pas vraiment adapté aux missions actuelles de la MRP. Trois mille fiches ont été générées, pour la plupart encore incomplètes car créées par « aspiration » des données présentes sur le web correspondant à un ISBN. La mise en place d'un serveur local sur place permet que ces fiches puissent être renseignées et complétées par toute l'équipe au cours de ses travaux hebdomadaires.

Une foire aux bouquins a été organisée en juin afin de récupérer des livres et d'enrichir la collection. Nous avons été très agréablement surpris par la spontanéité des dons, et la qualité globale des ouvrages que nous avons récupérés. Par ailleurs, nous avons aussi récupéré une bibliothèque par leg, et un don du libraire spécialisé Le Rayon populaire. Nous estimons à 1500 livres le nombre d'acquisitions en 2020.

Nous avons beaucoup travaillé à la valorisation : une page dédiée MRP a été créée sur le site d'Amavada afin de présenter l'activité, nous avons aussi lancé le travail sur le logo de la MRP, et sur la recherche iconographique en vue de l'édition d'images sur posters et cartes postales : la collection que nous lancerons en 2021 comprendra des reproductions de couvertures ainsi que des créations de l'artiste Romain Sadier, faites à partir de collages rapprochant des éléments graphiques pris sur les couvertures et les illustrations de nos livres.

Nous avons aussi lancé le travail sur l'organisation du premier Symposiome de la MRP, qui se tiendra en 2021 (voir détail dans les pages « projets »).

Nous avons enfin mis en place un Comité de lecture : sachant que la possibilité que nous mettions les livres à la disposition du public est incertaine en terme de date, il nous est apparu qu'il faut absolument trouver un autre moyen que les livres soient lus dès aujourd'hui. Nous avons ainsi pensé à la possibilité d'un accès restreint, réservé aux adhérents d'Amavada ayant fait la démarche (gratuite) de rejoindre le Comité de lecture. Ces personnes ayant fait part de leurs goûts et de leurs envies se verront proposer gratuitement des livres à lire, charge à eux de faciliter l'accès ensuite à leur contenu en complétant une fiche de lecture, sur un modèle qui leur sera fourni. Ces fiches comprenant les caractéristiques physiques des ouvrages, des données objectives (résumé, liste des personnages, mots clés) et subjectives (appréciation, choix d'extraits) accéléreront le processus de catalogage, elles permettront surtout que les livres puissent appuyer et être utilisés dans les divers projets pluridisciplinaires de l'association : grâce aux fiches, la recherche thématique va devenir possible !

Nous prévoyons que le Comité de lecture s'inscrive dans le cadre associatif aussi par sa participation aux rendez-vous trimestriels de la MRP, les « Cocktails poussières » : il s'agira de rendez-vous publics au cours desquels les fiches de lectures seront valorisées (voir pages « projets »).

Afin de présenter le projet global de la MRP, et de lancer les inscriptions au Comité, un premier Cocktail poussière inaugural devait avoir lieu le 6 novembre. Le second confinement nous a malheureusement conduit à le reporter...



Maison du
Roman
Populaire

22

Rayonnages de la Maison du roman populaire actuellement à la Bibi →



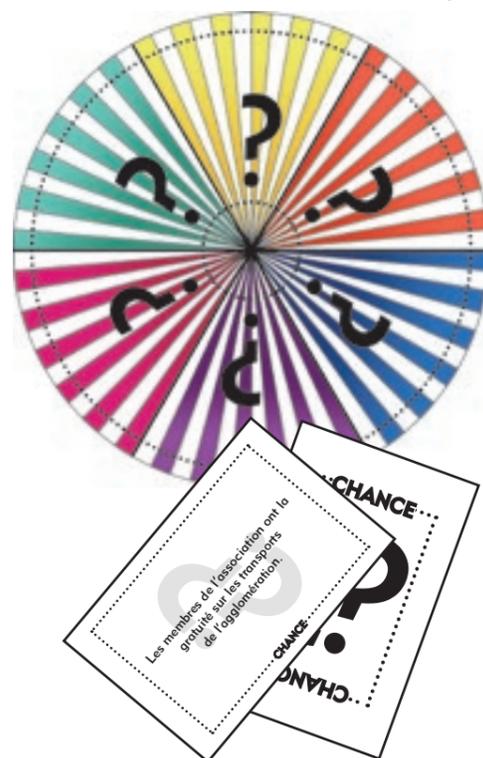
Formation civique et citoyenne

Le projet avait été initié en 2019 avec la D.D.C.S. du Calvados : il s'agit de la création par Amavada d'une formation à destination des volontaires effectuant un Service civique dans le Département. Il était convenu que si ce module portant sur la citoyenneté appartiendrait bien au « Tronc commun » et non aux formations spécifiques, la créativité et la spécificité artistique d'Amavada y trouverait son compte !

L'association a fait appel à Nicolas Sorel, présent à l'initiative du projet en sa qualité d'administrateur, lui demandant d'intervenir à nouveau, en tant qu'auteur cette fois, pour proposer une dramaturgie permettant la création d'une formation sur deux jours qui serait aussi ludique qu'instructive. Il a imaginé deux modules complémentaires, le premier étant consacré à la liberté d'association, encadré par des bénévoles d'Amavada, sous la forme d'un grand jeu de rôle voyant les volontaires créer une association loufoque, la fantaisie n'empêchant pas le fait de se confronter aux problématiques réelles. Le second module est consacré à la liberté d'expression, encadré par l'équipe professionnelle de l'association, et donnera lieu à la construction d'un spectacle en une journée, sur la base d'ateliers d'écriture, de musique et de théâtre.

Une équipe de bénévoles s'est saisie de la proposition de Nicolas Sorel pour réaliser le projet : ils sont partis de la trame initiale pour recenser tous les besoins du jeu et en affiner le fonctionnement. Ils ont travaillé avec Marine Broussaud, ainsi que deux volontaires en service civique à Amavada, Charlotte Paul et Axelle Lechevallier, pour les réalisations graphiques du projet : des fiches, des cartes, des objets ont été réalisés. Une première formation devait avoir lieu les 16 et 17 novembre, malheureusement annulée pour cause de re-confinement. Maintenant que tout est prêt, nous attendons que les conditions sanitaires permettent que le projet prenne vie car il n'a d'intérêt qu'en présentiel... Ce sera sûrement possible en 2021.

Visuels réalisés pour la formation tronc commun



24



25

Expositions

Comme de nombreuses réalisations destinées à l'ouverture publique, les expositions ont été largement impactées par les confinements en 2020. L'exposition de Lukas Richarz, prévue au printemps, a ainsi dû être annulée peu de temps avant son ouverture. Nous le regrettons d'autant plus que nous avons beaucoup travaillé avec Lukas : il avait produit pour cette exposition, une commande de céramiques et des pièces de création hors-artisanales, nous avions pensé avec lui à une scénographie spécifique... Cette annulation a été un crève-cœur. Un espace de présentation spécifique à l'occasion de C'est encore Noël, où il aura l'occasion de présenter des pièces non-utilitaires, compensera en partie ce dépit.

Avant l'été, après le confinement, l'espace d'exposition de La Bibi a été habité par des estampes d'artistes locaux. À la rentrée, ce sont les travaux des ateliers arts plastiques de La Supérette velue qui ont été présentés : L'Œil sur la main (enfants) et Le Doigt dans l'œil (adultes).

L'année 2020 est évidemment clôturée par la traditionnelle exposition C'est encore Noël, pour laquelle les circonstances particulières nous ont contraint à réduire un peu la voilure cette année. D'une part parce que la prospection vers les artistes et éditeurs a été rendue plus difficile, d'autre part parce que les normes de circulations conformes aux contraintes sanitaires réduisent l'espace d'exposition. Nous comptons ainsi proposer une sélection de livres resserrée sur une vingtaine d'éditeurs (romans graphiques, BD, littérature, essais), avec leurs sorties récentes ainsi qu'un large volant de leur catalogue. La sélection de DVD s'élargira, puisque l'éditeur Le Chat qui fume rejoint Lobster dans nos rayons. Nous offrirons comme tous les ans une large place aux artistes et créateurs régionaux pour la présentation de leurs objets d'art et d'artisanat. Le petit plus 2020 sera un rayon t-shirt spécialement étoffé de pièces sérigraphiées sur place à La Bibi à l'occasion d'une journée de résidence avec plusieurs artistes.

Dernière minute : à l'heure où nous mettons sous presse, les conditions sanitaires dans lesquelles pourra se tenir l'exposition C'est encore Noël sont encore floues. Il est toutefois certain que nous nous adapterons, en ouverture réduite, en click'n'collect, ou en achetant des rennes pour livrer en traineau...



Détail d'une fresque réalisée par les enfants participant à l'atelier de Lukas Richarz →



Fresque réalisée à plusieurs mains
par les enfants participants à l'atelier
proposé par Lukas Richarz ↑



Maquette de cabane imaginaire
réalisée lors des séances d'ateliers de
Lukas Richarz
←

27

Vernissage de l'exposition des
travaux réalisés lors des ateliers
d'arts plastiques de la Supérette
Velue
↙



Rendez-vous réguliers

Cette rubrique, qui porte à la fois sur la musique, l'édition, la littérature pourrait trouver sa place à la rubrique « spectacles » ou dans « Amavada dans la cité »... Elle atterrit ici cependant, dans l'écran dédié aux productions variées, car il s'agit bien de propositions émanant de l'association même, sans lien avec une sollicitation ou partenariat extérieur, et car il s'agit bien d'un programme homogène qui, malgré la diversité de ses formes, a un but unique : la fidélisation de publics variés qui, par la fréquentation régulière du même lieu, créent les conditions d'une mixité et des croisements.

Après le temps incompressible de l'installation, 2020 nous a vu ainsi proposer de nouvelles formes de rendez-vous réguliers qui ont pu succéder aux *Bouches pleines de...* et autres *Bon Tabloïds* qui ont fait les belles heures de La Fermeture éclair.

OK Podium :

C'est le format qui perdure depuis La Fermeture éclair, quoi qu'il se soit adapté à des nouvelles conditions techniques et à l'accueil public possible à La Bibi. Avec les confinements, nous n'avons pas pu organiser autant de rendez-vous que prévus, 4 ont toutefois pu avoir lieu programmés par Yohann Alex et Louis Lalevée :

Le 11 janvier : Hyène a lancé l'année avec son électro chaude comme la savane. Hyène, c'est une meute de charognards humides comme un oasis. Munis d'une batterie et de leurs claviers, ils ont proposé un safari sonore semblable à une ambiance d'orage en plein désert.

Le 29 février : le plateau a accueilli **Charlie Quid**, jeune caennais de 22 ans, mêlant guitares planantes aux couleurs « bedroom pop » californienne et le souffle éraillé typique du métro londonien. Le trio **Tyto Scurra** (anciennement Jozef Leysen Trio) aux sonorités folk lui a succédé.

Le 14 mars : Nostra devait célébrer sur le plateau de La Bibi la sortie de leur nouvel EP « DIG » (enregistré dans Le Cargö en 2019) et présenter les tous premiers vinyles en 33t, produits en Normandie ! Le groupe avait aussi sa carte blanche pour organiser une soirée expo à la Bibi réunissant tous les artistes et partenaires accompagnant Nostra depuis sa création... Le premier confinement a eu raison de cette soirée, qui a tout de même pu être remplacée par un mini-concert en live sur Facebook.

Le 17 octobre : La Discipline des hommes et des chiens a fait résonner son rock, cette nouvelle formation donnant là un de ses tout premiers concert, tandis qu'**Hazel Anne** a pu partager avec le public son univers onirique et envoûtant.



28

Concert OK Podium de Hyène

29



Les Goûters de l'ours :

Ce nouveau format imaginé par Marine Broussaud et Antoine Giard est une rencontre conviviale autour de l'édition, invitation à échanger sur les diverses façons d'auto-éditer un livre, un fanzine ou une revue, autour de réalisations existantes présentées par les aventuriers qui ont réussi à les faire naître. Ces rendez-vous dédiés à l'aventure éditoriale auront lieu tous les trimestres, avec du pain d'épice, des sirops aux goûts recherchés et des boissons chaudes.

Le 17 octobre, la Bibi a accueilli **Virginie Vaillant**, auteur de **Rift**, et **Nyima Leray**, auteur de **Télémaque**.



Éditions Rift et Télémaque présentées le 17 octobre 2020 à l'occasion du Goûter de L'ours →

Cocktails poussières :

Ce rendez-vous est donné à tous les amoureux de la littérature populaire, et proposé pour faire vivre et donner à connaître l'incroyable collection de la MRP. L'équipe des bénévoles livre un pot-pourri de pépites, lecture d'extraits savoureux ou ahurissant issus des livres de la collection et mis au jour par le travail du Comité de lecture, l'équipe professionnelle livre quant à elle une lecture musicale montée pour l'occasion à partir d'un texte court issu de la collection (nouvelle, extrait ou collage).

Le premier Cocktail poussière devait se tenir le vendredi 6 novembre, il a malheureusement été reporté en raison du second confinement. À l'heure où nous écrivons ces lignes, il est trop tôt pour dire exactement quand il pourra avoir lieu... en tout cas ce sera en présence d'Annie et Michel Besnier, fondateurs de la MRP de l'Haÿ-les-roses (94) qui ont transmis leur collection à Amavada faisant de nous un peu leur rejeton, afin qu'ils reçoivent le remerciement officiel qu'ils méritent.

3. Éducation Populaire

Stage de réalisation artistique

Sous le titre *Farces et attrapes*, le stage de réalisation s'est tenu cette année du 6 au 21 juillet, et avait pour thème la farce médiévale. Trois auteurs, Alice Barbier, Blaise Nada et Nicolas Sorel, ont écrit des saynètes permettant d'établir un pont entre les époques en appliquant à des références et situations contemporaines les principes de bouffonnerie et de satire des farces du Moyen âge. Le diable s'est ainsi retrouvé projeté au milieu des migrants, l'amour courtois a fait la connaissance du féminisme, la fin du monde s'est avérée une frayeur traversant les âges...

Le groupe était constitué de 25 stagiaires de 16 à 35 ans. Les conditions particulières de l'année ont fait que l'effectif était tout particulièrement constitué d'inscrits provenant de Caen et agglomération, l'organisation des déplacements rendant difficiles la venue de stagiaires de la Région voire d'horizons plus lointains.

Pour des raisons pratiques et autres conséquences sanitaires, le stage s'est concentré sur le théâtre : la constitution d'une fanfare jouant des airs médiévaux avec des instruments contemporains était prévue, nous avons dû renoncer à la mettre en place, le risque de propagation du virus via les instruments à vent n'étant pas assez clairement établi ou réfuté lors du déconfinement, au moment de prendre les inscriptions.

Pendant 10 jours, les stagiaires ont travaillé à La Bibi, mettant en scène et répétant les saynètes, sous la houlette de Cléa Michelini, Valéry et Rodolphe Dekowski ; créant les costumes, masques et les accessoires sous la direction avisée et malicieuse de Marine Broussaud et Stéphanie Delaune. Dans le cadre d'une mini-résidence à La Demeurée de Saint-Contest (14), les mises en scène ont ensuite été adaptées in-situ pour créer une formule de spectacle déambulatoire exploitant tous les recoins de cette ferme nouvel espace culturel.

Les consignes sanitaires n'ont pas permis que les représentations prévues puissent avoir lieu en public : elles ont été remplacées par deux présentations de travail accessibles uniquement aux parents des stagiaires.



La liberté bordel !

« *L'art reste une force dissidente* »
Jean-Luc Godard

Ainsi de diableries en pet de nonnes, d'eschatologie en bête à bon dos, fus-je prié (c'est le mot juste) de rire, sourire et m'enquérir de mes propres manquements, défaillances et turpitudes dans la conduite de mon corps et de mes idées. Que d'avaries dont je remplis ma coulpe !

Sauf qu'aujourd'hui, on ne trouve plus d'indulgence sur le marché ! Enfer et damnation ! Foutre dieu me voilà marron. "Avanie et framboise sont les mamelles du destin" chantait le regretté Bobby Lapointe dans les années 60. Les mamelles du destin furent donc mamelles de Tirésias cet été et nous y bûmes un petit lait cru et gouteux, à coup de langues bien tendues : belle rasade de rigolade. Merci les moineaux ! Je l'avoue c'est le cœur gros qu'il me fallut quitter la bande à Valéry... M'en auront fait voir de toutes les couleurs les zoziaux ! Moi j'suis tendance gamin à mes heures, et ce moment de vie passé... bien... bon.. n'avait pas de prix. Pas de prix dans le commerce des sens en cours. L'art sans sens, sans sensualité, sans corps : basta !

De ce foutu théâtre en voie de disparition (et ne me faites pas dire qu'un ersatz, un succédané de vidéo, puisse me consoler de l'absence de la chose ; ne comptez pas sur moi pour manger de ce pain là... comme d'appeler football le machin truc qu'on voit à la télé. Foutre-ball oui, dirais-je en manque de farce.) je refuse de faire mon deuil.

AMAVADA, mes amis rendez moi dada et Tzara et que « la pensée se fasse dans la bouche » et même en bouche à bouche.

Non, ce que dans ce bel après midi d'été m'ont offert les jeunes gens (les vieux y compris évidemment) ça s'appelle un sacré boulot et un beau présent. Il faut comprendre ça. Présent. Être là parce que ça se passe là. C'est du vif.

C'est rendre le monde, les lointains, nos morts mêmes, présents : cadeau ! Ce n'est pas inventer la vie c'est : ici soudain, à cet endroit là, avoir donné sens à la sienne. Vous aimez le théâtre ?

Alors allez-y !
bizoux

Extrait* d'un texte écrit par Jean-Pierre Dupuy ex Conseiller Technique National d'Éducation Populaire de Théâtre (du temps où ils existaient encore) à Jeunesse et Sports de 1967 à 2003 en résidence administrative à Caen. 15 Novembre 2020

32

*Intégrale du texte en annexe



Présentation du travail réalisé
durant le stage **Farces et
attrapes**, La Demeurée
↕↔



33

Stages « Petites vacances »

En février 2020, deux stages étaient proposés :

Exercice de style :

Un stage d'écriture de trois jours pour adultes. Sous la tutelle bienveillante de Raymond Queneau, Nicolas Sorel a emmené ses stagiaires explorer les contrées du style : car pour écrire il ne suffit pas de savoir quoi dire, encore faut-il savoir comment ! À travers des exemples d'auteurs au style fameux (Céline, Proust, Zola, Malet), plusieurs exercices étaient proposés pour découvrir les moyens à la disposition des auteurs pour s'exprimer.

À Dada :

Un stage théâtre et arts plastiques, animé par May-Lisa Lebert et Élise Kasztelan, pendant lequel les enfants de 8 à 12 ans ont travaillé au plateau sur un collage de textes d'auteurs surréalistes (Jodorowski, Topor, Prévert), et à l'atelier sur l'art du collage. Il en est résulté une petite forme spectaculaire, histoire sans queue ni tête, où les enfants ont une nouvelle fois prouvé que l'univers surréaliste et l'absurde leur sont étonnamment accessibles.



Collages et dessins réalisés par les enfants participant à l'atelier d'arts plastiques encadré par Élise Kasztelan
←

Représentation théâtrale résultant du stage **À Dada** encadré par May-Lisa Lebert
↖

34

Les stages prévus pour les vacances de Pâques ont été reportés ou annulés à cause du premier confinement.

Pendant l'été, trois stages d'une semaine ont eu lieu, dont deux en juillet parallèlement au Stage de réalisation, permettant aux plus jeunes de travailler comme les grands (et vice versa), sur les mêmes principes et les mêmes horaires, en partageant la même cantine :

Une longue ligne :

Un stage théâtre et arts plastiques pour enfants de 8 à 12 ans, encadré par Yohann Alex et Juliette Gellée, qui a donné lieu à la création d'une troupe de paléontologues du futur, retrouvant les scories de 2020. Les créations arts plastiques ont donné lieu à la création d'un magazine d'exposition de ces objets.

Pied sur feuille :

Un stage théâtre et arts plastiques pour enfants de 8 à 12 ans, encadré par May-Lisa Lebert et Juliette Gellée, où il était question de sorcières ! À partir du texte *Sacrées sorcières* de Roald Dahl, les stagiaires ont créé des autoportraits et de recettes de potions, que l'on pouvait retrouver sur scène et dans le livre qu'ils ont édité.

Cinémix :

Un stage théâtre et musique pour enfants de 8 à 14 ans, encadré par Cléa Michelini et Walter Loureiro, qui a vu les jeunes stagiaires créer de toute pièce la bande son de 4 extraits de films. Le théâtre travaillait les techniques utiles au doublage, l'interprétation, le placement, la justesse et les nuances de voix, la musique consistait à créer tout le reste de l'environnement sonore des films, principalement les bruitages.



Représentation du stage **Une longue ligne** encadré par Yohann Alex et Juliette Gellée
↑



Représentation de **Cinémix**, encadré par Cléa Michelini et Walter Loureiro
←

35



Lors des vacances de la Toussaint, un stage était proposé :

Le Bal des fantômes :

Un stage théâtre et arts plastiques pour enfants de 8 à 12 ans encadré par Cléa Michelini et Juliette Gellée, plaçant une fois n'est pas coutume les réalisations plastiques au centre de la présentation de travail. Les stagiaires avaient en effet installé une exposition « monstrueuse » et hantée dans la grande salle de La Bibi, qu'ils faisaient visiter dans le rôle du guide ou celui du fantôme. Ce stage a malheureusement été écourté de deux jours en raison du second confinement.



36

*Représentation théâtrale du
Bal des fantômes, résultant du
stage Halloween encadré par
Cléa Michelini et Juliette Gellée
↑↔→*



La Supérette velue

L'année 2019-20 de pratique et de création dans nos ateliers a été évidemment marquée par le confinement et l'arrêt forcé des séances hebdomadaires entre la mi-mars et le début juin. Dès l'annonce du confinement, l'association s'est mobilisée pour trouver la meilleure conduite à suivre face à cette situation inédite. Il est évidemment apparu que nous ne pouvions rien faire pour empêcher la suspension de la pratique... Nous avons donc commencé par rassurer les intervenants sur le versement des salaires promis, quoi qu'il en coûte, ensuite il nous est revenu de réfléchir au pourquoi de la Supérette velue, à la valeur que nous lui accordons, afin d'adopter la meilleure attitude.

Nous avons posé les conclusions suivantes :

- La Supérette existe pour répondre au besoin qu'ont nombre d'humains, y compris les amateurs, de créer des œuvres pour s'exprimer
- La Supérette existe pour répondre à l'envie qu'ont certains artistes de transmettre leur expérience
- La Supérette existe pour répondre à un besoin de socialisation et de rencontre dans un cadre rassurant, régulier
- La Supérette existe pour proposer aux amateurs et aux artistes intervenants les moyens de créer ensemble dans les meilleures conditions possibles, dans le plaisir de faire et de se découvrir

Au vu des conditions du confinement, de la valeur que nous accordons au lien créé entre les intervenants et les inscrits, ainsi qu'à leurs projets communs, nous avons choisi de communiquer à tous notre résolution que nous ne lâcherions pas le travail engagé dans les ateliers, que si nous ne savions pas quand ni comment, les œuvres aboutiraient et seraient présentées au public.

Par ailleurs, nous avons demandé aux artistes de préserver le lien avec leur groupe. Certains pouvaient envisager une sorte de télétravail, en écriture par exemple, pour d'autres pratiques (comme le théâtre ou la fanfare) c'était beaucoup plus compliqué... Tous, d'une manière ou d'une autre, ont trouvé le moyen de maintenir en éveil le projet de création commun, chacun à sa façon. Des plates-formes partagées ont été créées sur le web, des filages ont eu lieu en visio, des envois de textes, de musique, d'images... il y a eu un peu de tout, de l'utile, du réussi, pas seulement bien sûr. Dans tous les cas, il était clair pour tous qu'Amavada et leur encadrant n'en avaient pas rien à faire des ateliers de la Supérette velue, et que l'implication et l'exigence que tous nous y mettons était aussi forte que dans les projets professionnels.

Ce serait mentir que d'affirmer que nous sommes parvenus à garder tout le monde sur le pont et que nous avons retrouvé toutes nos ouailles début juin lors du déconfinement des ateliers. Certains inscrits sont « consommateurs » de pratique et ont laissé tomber quand nous avons annoncé que les représentations se tiendraient en septembre, certains n'ont pas eu les moyens de reprendre pour raisons personnelles ou professionnelles, certains aussi ont préféré s'abstenir de reprendre une pratique de groupe par précaution sanitaire. Toutefois, une très grande majorité des inscrits, que nous estimons à 80%, a remis l'ouvrage sur le métier quand cela a été possible, et quoiqu'adaptées, réécrites, raccourcies, revues, 19 créations sur 21 ont pu aller à leur terme et être présentées à l'Adulable festival.



Répétition du **Chœur Entier**
dirigé par Valéry Dekowski

↑



Répétition du spectacle **Hégémonie** mis
en scène par May-Lisa Lebert

→

Répétition du spectacle **Dis oui au
maître** sous la houlette de Célestine
Roland

↓

38

39



L'Adulable festival

L'édition 2020 du traditionnel festival de présentation des travaux de La Supérette velue a été extrêmement chamboulée par la pandémie. L'organisation, qui n'en est jamais simple puisqu'il s'agit de coordonner les agendas de 15 professionnels et de 300 inscrits sur trois semaines, a même été particulièrement éprouvante... puisqu'il a fallu faire pas moins de trois moutures : une première « normale » sur mai, une seconde « déconfinée » sur juin, et finalement une mouture de rentrée avec un festival ayant lieu en septembre. Ces difficultés passées, nous sommes particulièrement heureux d'être parvenus à ce que le Festival ait lieu cette année malgré les conditions contraires. Il est en effet primordial à nos yeux que les travaux de création entamés aient débouché sur une prestation publique, car c'est ce qui leur donne du sens. Le festival a ainsi été l'occasion, comme tous les ans, de rencontres entre les adhérents, qui se voient jouer les uns les autres et se rencontrent en faisant du bénévolat, ainsi qu'entre les professionnels qui se soutiennent et s'entraident, chacun se mettant au service de la création d'un autre sur le Festival.

Dans la nouvelle configuration d'un Festival à La Bibi, rendu possible par les aménagements effectués en amont (voir plus haut le paragraphe « la vie à La Bibi »), nous sommes très satisfaits des chiffres de fréquentation : **1210 spectateurs pour 27 représentations, dont 883 payants, représentent un taux de remplissage de 75%.**



40

Représentation du spectacle **Osamuchi** durant l'Adulable festival, mis en scène par Yohann Alex

↑

Représentation du spectacle **De toutes petites choses** durant l'Adulable festival, mis en scène par Yohann Alex

→





Concert du **Taraf concentré sucré**, encadré par Olivier Riquart
←

Bilan 2020 :
3. Éducation Populaire

Représentation du spectacle **Nuit** mis en scène par Clarisse Texier
↓



Représentation du spectacle **De toutes petites choses** mis en scène par Yohann Alex
←



Représentation du spectacle **Dis oui au maître** mis en scène par Célestine Roland
↘



Les Gigolettes

Ce chœur de retraitées a vécu une drôle d'année : c'est évidemment le groupe qui a été le plus impacté par les mesures de restrictions sanitaires, le public étant exclusivement constitué de personnes à risques. C'est d'autant plus triste que la nouvelle mouture de cette chorale, lancée en 2019, avait trouvé son rythme de croisière. Le recrutement avait été très efficace, et au moment du confinement près de 50 femmes fréquentaient les séances tous les quinze jours.

Depuis le déconfinement, les séances ont repris, mais la fréquentation est évidemment en baisse, de nombreuses personnes préférant ne pas fréquenter de réunion de groupe. Le chœur des Gigolettes est encore riche d'une vingtaine de participantes, qui trouvent là le moyen de prendre du plaisir et de voir du monde... en attendant que les conditions s'améliorent et que l'effectif puisse à nouveau retrouver son plein régime.



Répétition des Gigolettes
orchestrée par Valéry Dekowski
←

44



Les Filousophes

Cet atelier a eu une existence ponctuelle, mais est peut-être amené à s'inscrire dans le temps, car il s'est agi d'une vraie réussite. Le projet mené par Pauline Goudergues consistait à aborder la philosophie avec des enfants dès 6 ans. Ces moments de pensée et de paroles s'articulaient autour d'un détail de l'histoire de la philosophie, la caverne de Platon par exemple, que Pauline Goudergues racontait avec des mots appropriés. Les enfants étaient ensuite amenés à exprimer leur ressenti, par les mots dans le cadre d'échanges en groupe, puis par la voie de créations plastiques (dessins, volumes). Cet atelier a permis aux enfants, entre autres avantages, d'aborder de manière originale l'importance de l'écoute de l'autre, de l'attention qui doit être portée à ses arguments. Avec 10 inscrits pour 4 séances de 2 heures, nous sommes très heureux du retour public pour cette proposition culottée. Aussi nous envisageons de rééditer l'expérience dès que possible.

Human 3D printer

2020 était la troisième année d'existence de ce dispositif original de cours de céramique à la carte et sur rendez-vous. Lukas Richarz, plasticien en résidence à La Bibi, a accueilli une quinzaine de personnes d'horizons et âges variés. Le plaisir de la transmission est toujours égal pour Lukas, et le public en profite. Avec la durée, des liens se créent, certains inscrits reviennent, approfondissent, continuent pour le plaisir de la création et la « petite plénitude » que peut apporter la pratique de la céramique.

Anecdote amusante, et valorisante, arrivée cette année : Lukas a donné des cours à une personne en reconversion souhaitant devenir céramiste. Venue pour se confirmer cette envie par la pratique, et préparer des pièces tournées pour son dossier, elle a finalement été reçue au concours d'entrée à l'école professionnelle.



45

4. Bras dessus bras dessous

Nouveau nom pour cette rubrique, anciennement baptisée « Prestations », qui rassemble les projets que nous avons menés en réponse à une sollicitation extérieure à l'association. Nous agissons parfois suite à un appel du coude, l'implication humaine et artistique n'en est pas différente pour autant. Certaines de nos « prestations » correspondent à des ateliers, d'autres à des créations, d'autres à la conception d'un événement... parfois c'est nous qui faisons un appel du coude. Bref, la nomenclature mise en place à l'époque de la Fermeture éclair était devenue obsolète, d'où l'irruption dans notre dossier de cette nouvelle rubrique, rassemblant les projets menés en partenariats avec d'autres structures, culturelles ou non, à leur initiative ou à la nôtre.

Projets d'implantation

La présence d'Amavada à La Bibi étant temporaire (dans l'attente de l'implantation des activités de l'association dans les écuries du Quartier Lorge, mises à disposition par la Ville de Caen après travaux), nous avons suivi de près l'évolution du projet de rénovation de nos futurs locaux en tant que « maître d'usage ».

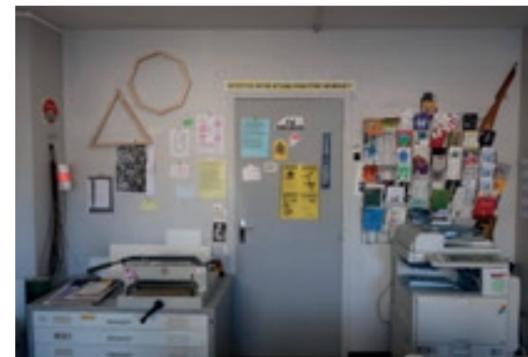
Valéry Dekowski a participé à de nombreuses réunions tout au long de l'année avec les services de la Ville, service culturel et service des bâtiments, ainsi qu'avec les architectes désignés pour la rénovation des écuries. Nous avons fait appel au scénographe Tramber Regard pour réfléchir avec nous sur les propositions d'aménagements et la préparation de l'accueil public que nous imaginons convenir à nos activités. Certaines de nos propositions ont été retenues.

Par ailleurs, le stockage de la collection MRP n'étant pas prévu dans les écuries, et restant actuellement un questionnement en suspens pour le moment où l'association devra quitter la Bibi, nous avons transmis à la Ville de Caen une proposition spontanée d'implantation de la MRP au sein du Jardin des plantes, dans l'ancien Institut botanique, pour un projet mettant en pratique la complémentarité entre lecture et jardin.

Les écuries du Quartier Lorge
↓



46



Vue de l'atelier d'Antoine Giard
↑

47

Bilan 2020 :

4. Bras dessus bras dessous

Accueils et résidences

Amavada accueille en résidence permanente à la Bibi deux plasticiens, Antoine Giard et Lukas Richarz, qui mènent leurs projets personnels dans l'atelier mis à leur disposition, et prennent part à la vie de l'association à travers leurs productions et leur participation à des projets d'éducation populaire et de rencontre avec les publics.

Nous accueillons également des artistes, groupes et compagnies du spectacle vivant et des musiques actuelles, pour des résidences ponctuelles de création. Si la pandémie a mis à mal plusieurs accueils prévus, les différents espaces de La Bibi ont tout de même été utiles à chaque fois que c'était possible :

- **du 6 au 11 janvier**, le jeune groupe électro **Hyène** a préparé son premier concert à La Bibi.
- **du 6 au 18 janvier**, le collectif **Asymptomatique** a travaillé deux semaines sur le plateau pour terminer un cycle de répétition et préparer quelques dates.
- **du 27 au 29 janvier**, le groupe **Valdrague** a répété dans le studio de musique amplifiée.
- **du 10 au 13 février**, le trio **Ana Kap** s'est installé à La Bibi pour une séquence de répétitions.
- **en février**, la comédienne étudiante **Mathilde Le Quang** est venue répéter tous les mardis pour un travail de préparation de concours d'entrée dans les écoles de comédie.
- **du 9 au 13 mars**, le groupe de rock psychédélique **Nostra** est venu en résidence afin de préparer la sortie de leur nouvel album.
- **du 8 au 10 novembre**, le groupe de rock électro **Bruit Rose** a travaillé dans la salle de création pour enrichir son répertoire.
- **du 9 au 13 novembre**, le collectif **Asymptomatique** a fait son retour pour un travail de labo sur leur prochain projet.
- **du 16 au 20 novembre**, le groupe rock **Bavoir** a répété dans le studio de musique
- **du 7 au 11 décembre**, la Bibi accueillera **Javotte productions** qui viendra y travailler sur son nouveau projet.
- **de septembre à décembre**, la compagnie chorégraphique **Choréame** est en résidence long terme à la Bibi : les artistes s'y retrouvent tous les jeudis afin de travailler sur leur nouvelle création.

Nous avons accueilli **Le Bureau et le Renard** en janvier pour une « journée pro » le 16 janvier, en partenariat avec La Cité théâtre, pendant laquelle la compagnie Sans soucis et le Toc Théâtre ont joué leur spectacle à La Bibi devant un public de professionnels et programmeurs.

Nous avons accueilli le **FAR** du 19 au 21 octobre pour le dispositif Immersion Start : 8 groupes ont passé trois jours en nos murs, où ils ont bénéficié de conseils artistiques, techniques et administratifs. Ils ont pu rencontrer des professionnels et découvrir l'environnement du musicien.



Le collectif **Asymptomatique** est un lieu où nous cherchons à mettre en exergue la complexité des rapports humains, en s'intéressant à des tabous sociétaux. Nous faisons donc des recherches sur des sujets qui nous semblent importants à traiter, en récoltant des points de vue différents sur ces questions. C'est ensuite à travers des improvisations que nous retrouvons ces thématiques, mêlées à une histoire que nous inventons. C'est ainsi que nous écrivons nos textes et que nous les répétons.



HYÈNE c'est de la techno chaude comme dans la savane ! Une meute de trois charognards humides comme un oasis ! Munis de leurs claviers et d'une batterie, ils préparent un safari sonore aux galops électriques. Dans une ambiance d'orage en plein désert, le sol se met à trembler.



NOSTRA est un groupe de rock progressif caennais, lauréat du dispositif START & GO 2018 et actuellement accompagné par Le Cargö. David Diakite, Benoît Daures, Alexis Lesert, Simon Bouttard et Jérémie Prodhomme sont les 5 membres du groupe rock Progressif NOSTRA. L'atmosphère du groupe prend racine dans les influences qui traversent les époques. Un mélange de sons organiques 70' et de sons électroniques actuels. N'avez-vous jamais vécu le calme dans la tempête? NOSTRA saura vous faire voyager dans le tumulte environnant pour un moment d'évasion, grâce à leur originalité et au vent nouveau qu'ils insufflent.

48

Les prises de pouvoir sont multiples, visibles ou cachées, elles jalonnent la vie de tous. Dans son nouveau projet, la compagnie **Javotte production** cherche à interroger avec humour, la hiérarchie, les loyautés, le chantage affectif, les poncifs sociétaux, ainsi que tous les systèmes mis en place et les croyances qui en découlent. Les 6 acteurs jouent tyrans ou victimes. Ils cherchent leur place dans une stratégie de survie ultime et systématique. C'est le jeu du pouvoir...



Bilan 2020 :
4. Bras dessus bras dessous

Le répertoire de **Valdrague** était uniquement constitué de reprises et de réarrangements originaux. Aujourd'hui le projet est en mutation, en création, résolument pour faire la fête ! On en aura bien besoin !!!!

Ana Kap, c'est Nino Rota qui prend un café sur les bords de Marne, une cave de jazz enfumée, squattée par des danseuses étoiles de l'opéra d'Oulan Bator, Yvette Horner au bras de James Bond, lors du bal annuel du Grand Orchestre du Consulat Helvétique Oriental.



Le **Bruit Rose** est un signal aléatoire dont la densité spectrale est constante par bande d'octave. C'est aussi un groupe figolant des chansons rocks en français ou en anglais, parsemées de drones, d'arpégiateurs, de glitch et autres sons étranges. Des sortes de hippies bruyants ou des punks fleurs bleues en somme.

49

Bavoïr est un groupe de Caen, en Normandie. Si on peut dire tout et son contraire à propos de Bavoïr, c'est que leur musique réunit plusieurs extrêmes. La personnalité du groupe est riche, mais ses composantes sont simples. Chanson/rock, facile. C'est la façon dont les deux s'imbriquent, comment ils se répondent, se tendent et sont interdépendants qui fait tout le sel du groupe. Il faut voir comment sont tissés les liens entre la musique, le texte, son interprétation, les individus qui composent le groupe plutôt que d'en énumérer genres et instruments. À force d'expressivité, de passion (intelligente), ce qui reste c'est une boule émotionnelle, au ventre, un tourbillon de mots et de pensées, plein la tête.



Chansons polyglottes

Ce projet lancé en 2019 avec le Centre socio-culturel du quartier de la Pierre-Heuzé de Caen consistait à recueillir les chansons du public allophone fréquentant le Centre, à trouver ou créer du lien à travers les différentes chansons traditionnelles, et à les partager à travers la pratique du chant choral. Ce travail de collecte a permis aux participants de découvrir des chants grecs, turcs, russes ou somaliens. Il y avait ensuite un travail de traduction en français de certains refrains puis d'apprentissage de ces derniers accompagné bien sûr d'explications de textes. Ce projet a pour but de compléter de manière ludique et conviviale les cours de Français donnés par les bénévoles au Centre.



50

Représentation lors de la Fête de Noël
2019

↑

Répétitions dans le cadre de l'atelier
Chansons Polyglottes au centre socio-
culturel de la Pierre-Heuzé

↑



51

Mais ça ne suffisait pas ! Il fallait aussi que ce projet puisse générer des liens dans le quartier. C'est pourquoi nos intervenants ont cru bon de proposer à l'Ecole Leopold Sédar Senghor de faire chanter les « cycle 3 » sur les mêmes morceaux. Les Gigolettes d'amavada ont fait de même et à Noël 2019, cela a donné lieu à une énorme fête dans la salle municipale et à un repas festif au centre CAF (avec plats confectionnés par les élèves des cours de Français). Le bruit et l'odeur !!! Miam.

Le projet s'est poursuivi en début d'année, avec plusieurs ateliers menés par Valéry Dekowski et Olivier Riquart. Puis le quartier fut bouleversé par l'assassinat d'un jeune en plein jour (Nabil). La maman du jeune faisait partie de la Chorale. Et quelques jours avant le grand final de printemps (qui promettait de rassembler le quartier dans un moment de communion), l'annonce du premier confinement nous a contraint de renoncer au concert... En juin, le déconfinement nous a permis de revenir à l'Ecole pour filmer les élèves et réaliser une petite vidéo avec Stéphanie Brault derrière la caméra. En décembre 2020, nous verrons s'il est possible d'organiser un petit concert en extérieur au milieu des immeubles avec le public à sa fenêtre. Il est prévu que la Chorale Polyglotte reprenne ses activités l'année prochaine.

IME du Prieuré

Le projet mené depuis 2018 avec l'IME du Prieuré de Saint-Vigor-le-Grand a évolué en 2020. Il s'agissait d'abord de participer à l'accompagnement d'un jeune très perturbé, Antonin, par la pratique et l'expression artistique. Le succès du travail mené avec lui pendant plus d'un an a permis que les éducateurs de l'IME proposent d'étendre le travail à deux autres jeunes, Quentin et Lilou, âgés eux aussi de 14 ans et atteints d'importants troubles comportementaux. Les ateliers fonctionnent sur le principe d'une séance de deux heures hebdomadaires, encadrée par la comédienne May-Lisa Lebert accompagnée par les éducateurs de l'IME.

Le travail a été passionnant, la présence de deux autres jeunes changeant complètement la donne pour Antonin. La pratique au plateau devenait du théâtre, des pistes se dégageaient, on sentait que quelque chose se passait... malheureusement plusieurs inconvénients sont venus couper cet élan. Il y a d'abord eu le fait que Quentin, blessé à la hanche, ne puisse plus venir aux rendez-vous hebdomadaires, puis ensuite l'interruption causée par le premier confinement.

Les séances ont repris à la rentrée dès septembre, seulement avec Antonin et Lilou. Très tôt, des scènes se sont dessinées entre eux, une histoire commence à s'écrire, se construit. May-Lisa a pu introduire un travail sur la musique, Antonin chante, Lilou danse... la présence de l'éducateur ou de l'éducatrice sur scène avec eux n'est presque plus nécessaire. Interrompu par le second confinement, nous espérons sincèrement que ce travail pourra se poursuivre et reprendre prochainement.

Atelier de sérigraphie

Amavada avait fait l'acquisition d'un atelier de sérigraphie en 2011 lors de son installation à La Fermeture éclair. Il a été réinstallé à La Bibi : il sert aux ateliers et stages arts plastiques avec les amateurs, il est mis à la disposition des plasticiens en résidence à la Bibi, et sert de support à des créations communes avec les artistes en résidence. Les adhérents de l'association peuvent également y avoir accès en autonomie, sous réserve que nous ayons vérifié qu'ils en maîtrisent l'utilisation. Nous l'exploitons aussi pour quelques formations ponctuelles à la sérigraphie.

En 2020, une formation avec des élèves du lycée Sainte-Ursule devait avoir lieu au printemps, elle a malheureusement été annulée à cause du confinement. Nous avons travaillé cette année avec plusieurs groupes de musiques actuelles sur la création d'objets sérigraphiés, principalement des t-shirts (Solium records, Heart in mouth), et avons mis l'atelier à disposition d'une étudiante de l'Esam désireuse de réaliser là son projet.

Nous sommes ravis que l'atelier tourne de plus en plus, le process d'accueil est maintenant rôdé !



52



Solium Records

Solium Records est un « netlabel » tourné vers la confection d'éditions limitées de cassettes, faites à la main, permettant d'offrir des éditions physiques à des artistes n'ayant pas les moyens de faire de grosses éditions. Le label se spécialise principalement dans les musiques expérimentales : du hip-hop industriel à la noise en passant par l'ambient et la drone.

La plupart des sorties s'accompagnent d'un dossier presse et d'un travail de communication auprès de médias spécialisés et parfois d'un partenariat avec d'autres labels pour la gestion de la distribution numérique. Le travail sur les visuels se fait en collaboration entre les artistes et le label afin de créer des objets uniques, souvent sérigraphiés ou mêlant les techniques graphiques. Outre la confection de cassettes, le but est ici de faire naître des collaborations entre artistes qui ne se seraient pas rencontrés : split tapes / albums de remixes et collaborations sur de nouveaux albums.

Solium Records ne fait pas de profit, c'est un projet né d'une passion pour la musique et les arts visuels. Le label vit des collaborations et des propositions de chaque artiste impliqué.

Le partenariat d'amavada consiste à mettre à disposition de l'éditeur son atelier de sérigraphie. Solium est en quelque sorte résident permanent de la Bibi et toutes ses productions sont en vente dans la boutique.



53

Viens créer !

Ce projet est le fruit d'un partenariat avec les structures culturelles voisines, CCN, FRAC et Artothèque, et s'inscrit à nos yeux dans l'optique de créer des liens à long terme permettant de réaliser régulièrement des projets communs une fois qu'Amavada sera implantée au Quartier Lorge.

En 2020, des ateliers et visites ont eu lieu dans chacune des structures culturelles concernées, avec des jeunes des MJC de la ville. Nous avons accueilli à la Bibi un groupe de la MJC de Venois, qui a visité notre lieu atypique, et participé à des ateliers théâtre et musique. Un stage d'une semaine de création en direction du public ado de la MJC de Venois devait aussi avoir lieu : décalé deux fois à cause des deux confinements, il devrait finalement avoir lieu en 2021.

Installation musicale de
Maxime Métais, en préparation
de l'atelier Viens Créer !

→



Formation théâtre pour éducateurs

Il s'agit d'une formation à la pédagogie théâtrale à destination d'éducateurs devant animer des ateliers dans leur structure. Initialement prévue au printemps, décalée à l'automne, elle aussi a été repoussée deux fois à cause des deux confinements et devra probablement se tenir en 2021.

54

Et puis aussi...

Les Francs-Péteurs :

À l'occasion de l'émission de Canal + La Gaule d'Antoine à laquelle il participait, Thierry Weyd des Éditions Cactus a sollicité Amavada afin que nous reproduisions avec lui un extrait de la performance que nous avons créée à l'occasion de la sortie du livre Zéphyr-Artillerie qui avait eu lieu à La Fermeture éclair en 2014. Il s'est agi pour Valéry Dekowski et Olivier Riquart de chanter à nouveau devant les caméras l'hymne de la Société anonyme des Francs-Péteurs, fondée à Caen en 1742.



IPAG :

Pour la seconde année, cette école de commerce et de management basée à Paris et Nice a fait appel à nous pour des cours de théâtre destinés à faciliter l'aisance à l'oral de ses élèves. Le comédien franco-britannique Barnaby Apps y intervient pour Amavada une fois par semaine au cours du premier trimestre (octobre à décembre). Depuis début novembre et le second confinement, il a réussi à trouver des exercices permettant de donner ses cours en visioconférence.

Avènement organisation :

Cette entreprise d'organisation de mariages et événements implantée dans l'agglomération Caen-la-mer, après quelques années sans collaborations, est revenue vers nous en 2020 pour qu'un comédien officie comme maître de cérémonie à l'occasion d'un mariage laïque.

55

5. Chiffres

Adhésions

L'association Amavada est forte de **419 adhérents en 2020**.

- **259** sont caennais (-3%)
- **139** résident dans les autres communes de l'agglomération de Caen-la-mer (+3%)
- **15** viennent d'un peu plus loin sur le territoire régional (+50%)
- **6** habitent dans les contrées lointaines que constituent les autres régions de France (+100%)

- **126** ont moins de 18 ans (+11%)
- **36** ont plus de 18 ans mais pas plus de 25 (+6%)
- **69** sont des vieux jeunes ayant entre 26 et 35 ans (-3%)
- **136** sont des jeunes vieux, ayant entre 36 et 59 ans (-3%)
- **52** ont 60 ans et plus et portent beau (-5%)

- **279** ont la chance inouïe d'être des filles (idem 2019)
- **140** ont la veine pas croyable d'être des garçons (+4%)

Activités

Parmi les activités proposées, les adhérents se répartissent comme suit :

- **73** sont adhérents par adulage et ne se sont pas inscrits à une activité
- **242** sont inscrits aux ateliers hebdomadaires de La Supérette velue
- **80** ont participé à l'un des stages de l'année
- **43** ont participé à d'autres activités d'éducation populaire

PS : Si la somme de ces chiffres est supérieure à 419, c'est que certains adhérents participent à plusieurs activités.

56

Entrées public

3836 personnes ont été touchées par des propositions d'Amavada en 2020.

- À la bibi : **2226**
- Adulable festival : **1556**
- Petits stages : **198**
- Spectacles programmés et rendez vous réguliers : **472**

- Représentations d'Amavada hors bibi : **1610**
- Stage réalisations : **155**
- Concerts de Valéry Dekowski : **713**
- Lectures *Le Monde Vivant* à la médiathèque : **217**
- *Le monde vivant* au WIP : **120**
- Spectacles amateurs : **405**

Emploi

Les statistiques suivantes sont arrêtées au 30 novembre, les chiffres de décembre sont des anticipations. Les totaux s'entendent hors des rémunérations versés aux artistes auteurs ou plasticiens sur notes de droits d'auteur et autres factures.

- Au 31 décembre 2020, l'équipe professionnelle permanente est composée de trois personnes : 1 directeur artistique, 1 chargée d'accueil et de communication, 1 assistant chargé de diffusion, pour un total de 2,4 ETP.
- Cette équipe est complétée par deux emplois partagés dans le cadre du Groupement d'employeur Secrateb : 1 assistante administrative et 1 agent d'entretien, pour 0,62 ETP.
- Amavada fonctionne au 31/12/2020 avec 3,02 ETP.
- **48 salariés** différents ont travaillé pour Amavada en 2020
- La masse salariale globale directe en 2020 devrait être de **138 610,26 €**, nettement réduite par rapport aux années précédentes par la prise en charge du chômage partiel par l'État.
- À cette masse salariale s'ajoute **14 177,60 €** versés au Groupement d'employeur Secrateb pour le temps de travail des deux salariés partagés.
- La masse salariale globale d'Amavada devrait être de **152 787,86 €** pour 2020
- **2500,37 heures** ont été rémunérées en 2020 dans le cadre du chômage partiel lié à la pandémie, sur un total de **7733 heures** rémunérées. Ce calcul ne prend évidemment en compte que les répétitions et représentations déjà engagées, pour lesquelles les contrats de travail étaient prévus, à l'exclusion donc de tous les projets dont le report et l'annulation ont été décidés avant d'être contractualisés.

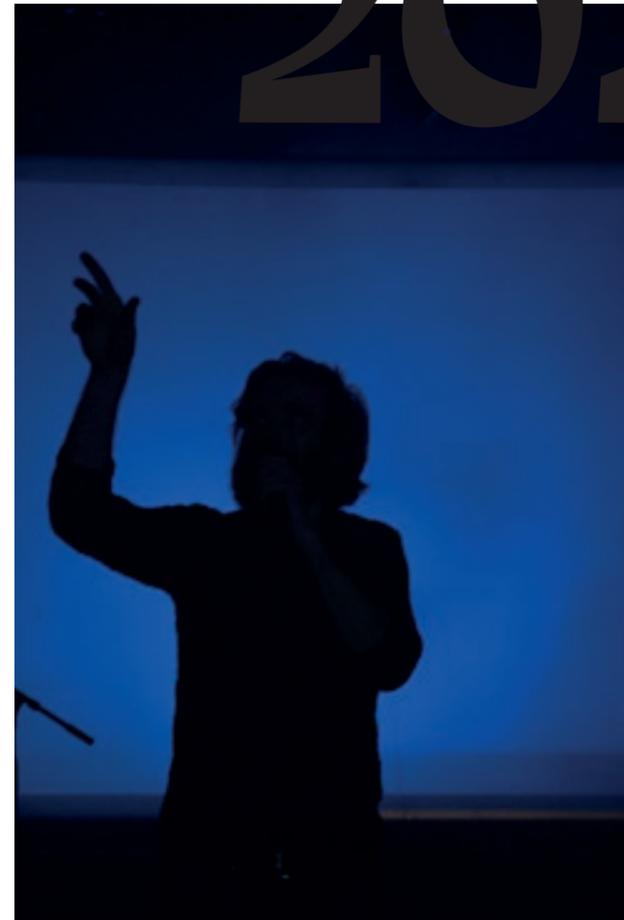
57



58



Projets 2021 :



59

- 1. 2021, une année incertaine**
- 2. Productions**
- 3. Éducation Populaire**
- 4. Bras dessus bras dessous**

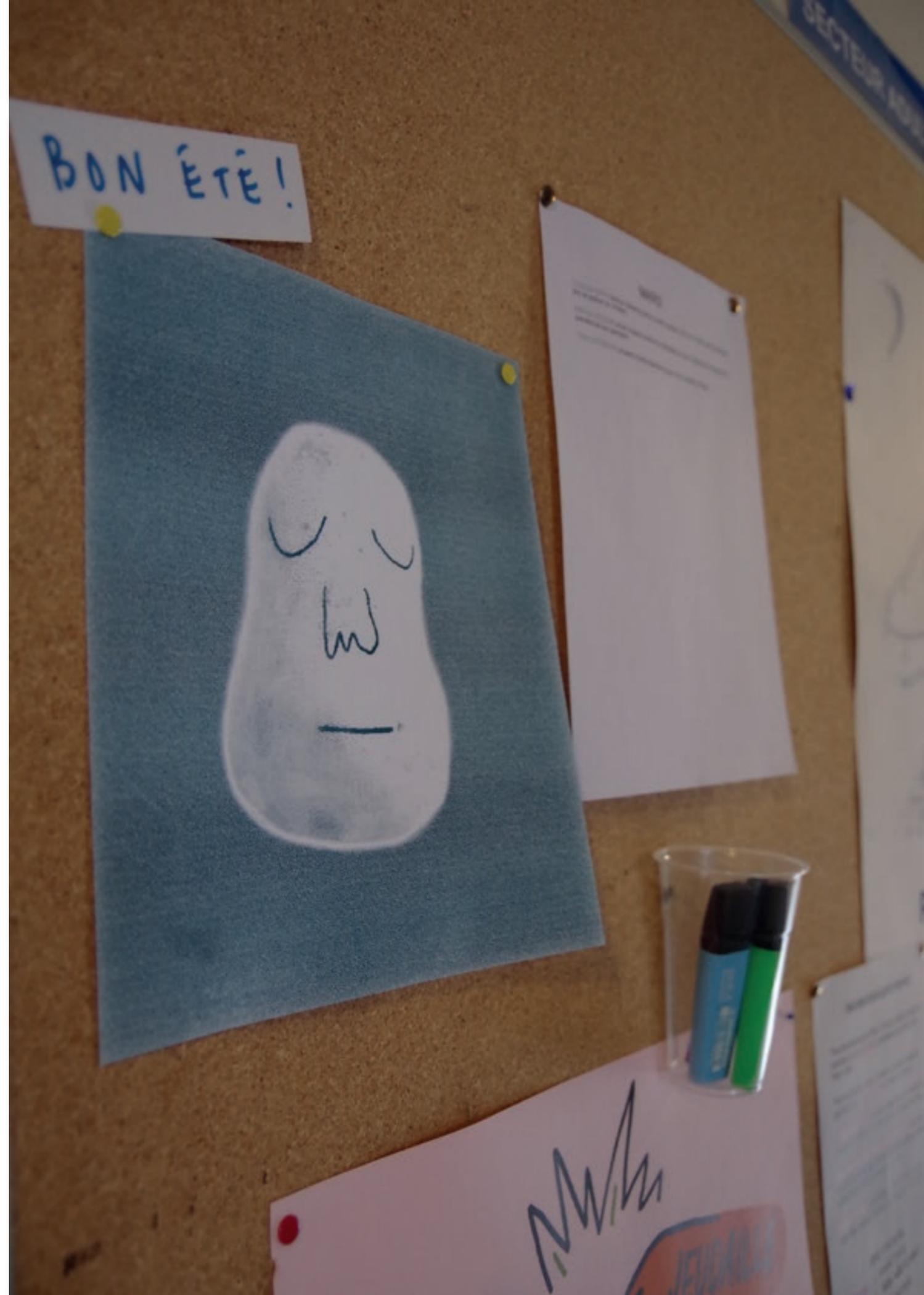
1. 2021, une année incertaine

69 était une année érotique... 21 le sera sûrement moins. C'est un numéro de petite peinture et il est aisé de penser que pour les artistes ce ne sera probablement pas encore le pied. En raison de la pandémie, nous imaginons effectivement que les restrictions sanitaires continueront et impacteront nos projets... Dans quelle mesure ? à quelle période ? Impossible de le savoir à l'heure qu'il est !

Face à ces incertitudes, nous avons opté pour une façon de procéder qui nous correspond: optimistes, nous prévoyons des projets « comme si de rien n'était », sachant qu'il est possible, voire probable, que nous devions les adapter aux consignes en vigueur, les décaler, et même renoncer à certains peut-être. N'est-ce pas le lot quotidien finalement ? En plus exagéré certes... mais quand même ?! Alors comme nous le faisons toujours, nous préférons partir à l'assaut de 2021 l'hédonisme en bandoulière, quitte à devoir prendre les mesures qui conviennent lorsque des restrictions seront définies, plutôt que nous casser la tête aujourd'hui dans le vide à imaginer ce qui pourrait se passer. Il sera bien temps de trouver des solutions quand nous serons face aux problèmes. Cette attitude nous paraît plus constructive, et moins déprimante, que d'ouvrir le parapluie avant même que l'averse ne se déclare. Nous ne sommes cependant pas dupes, et nous ne nous aventurerons pas dehors en 2021 sans avoir un pépin sous le bras !



60



2. Productions

Spectacles La Maladie blanche

Après le travail concluant de défrichage du texte et de mise en place d'une distribution lors du labo de 2020, le projet cette année est de lancer la compagnie dans la création de la pièce de Karel Capek La Maladie blanche.

Ce texte possède l'avantage de toucher un sujet brûlant d'actualité sur un fond de questions universelles. Quand la pièce a été écrite dans les années 1930, La Maladie blanche (même si elle s'inspirait fortement des effets de la grippe espagnole sur la société) n'était pas moins qu'une allégorie de la montée du fascisme et du nazisme. Évidemment, par les temps qui courent, le sujet a pris une autre résonance. Toutefois, l'incroyable talent de Capek, dont Amavada connaît bien l'œuvre pour avoir déjà travaillé sur La Guerre des salamandres et L'Année du jardinier, fait que cette pièce est bien plus qu'un pamphlet politique marquant son époque, et qu'il ne s'agit pas de notre part d'un choix opportuniste. Nous avons eu l'idée de monter cette pièce bien avant l'apparition des premiers symptômes ! Toutefois, et les quelques mois dernièrement écoulés l'ont démontré, les périodes de crise, d'incertitudes, de recherches, de tâtonnements, de questions, agissent comme un révélateur. En temps de crise, sur le papier argentique la couche photosensible se teinte, les contrastes apparaissent et l'image jusqu'alors invisible se dévoile : le pouvoir révèle les limites de son argument paternaliste, l'information se ridiculise, l'économie est vaine, c'est le règne du doute et tous ceux qui assoient leur domination par l'affirmation perdent petit à petit leur ascendant. La pandémie est une machine à laver la société : elle rebat les cartes en éliminant les frontières entre les castes, car un virus ne choisit pas ses cibles. Quelle que soit leur position, tous les individus deviennent des victimes potentielles. Une épidémie remet les hommes à égalité.

La pièce La Maladie blanche traite grâce à cet « artifice », malheureusement aujourd'hui bien réel, de sujets universels : elle pose l'humain face à la question de la transmission, qui en temps normal est un outil de pouvoir vu comme un bénéfice. Dans le contexte d'une pandémie, de contamination généralisée, la transmission devient un danger. L'échelle des valeurs est renversée. Le père de famille, le patron d'industrie, le ministre de la santé, le chef de l'état, tous chancellent car l'ordre sur lequel leur piédestal est posé se fissure. La pièce introduit dans ce contexte un idéaliste, le Professeur Galen, découvreur du remède et devenu d'un coup détenteur du pouvoir absolu. Il réclame en échange de son antidote que soit proclamée la Paix universelle, et que tous les puissants renoncent à la guerre. En quelque sorte, le virus du pacifisme tente de profiter de la soudaine faiblesse du système immunitaire pour prendre le contrôle du corps social ! Mais ce corps est-il vraiment prêt à être soigné ? Pas si simple puisque c'est le marchand d'armes qui nourrit le monde : le dictateur au sens allégorique, le prolétaire au sens propre. La paix n'est pas profitable à tous quand l'ordre social est bâti sur l'industrie du conflit. La Paix est un idéal auquel l'homme n'est semble-t-il pas adapté, un milieu hostile dans lequel il peine à respirer. Il en est des peuples comme des familles, de la politique comme du travail : le corps se défend contre le virus, mais s'il ne veut pas mourir il n'est pas certain qu'il souhaite être guéri. La transmission bienveillante, dénuée de la volonté d'emprise, est rejetée comme un greffon incompatible. Pour que règne la Paix, un vaccin ne saurait suffire : la vie pacifique n'est pas un remède, elle doit être le but même de l'existence. Sans quoi elle restera artificielle, et passagère... comme Capek le dénonce en 1937, moins de 20 ans avant la fin de la Première guerre mondiale, quelques mois avant le déclenchement de la seconde.

Représentation de **la Maladie Blanche**, Cléa Michelini, Benjamin Hubert et Romuald Duval

→

62

1. Nous avons décidé de travailler sur ce texte bien avant que les pangolins n'entrent dans l'actualité.



Le procédé d'écriture employé par Karel Capek dans *La Maladie blanche* est subtil puisqu'il réussit à reconstruire d'une manière apparemment simple la société complexe des hommes. Il fait exister à l'échelle d'une nation des microcosmes indépendants, à travers les figures qui les incarnent : le chef d'État, le patron d'industrie, le savant, le père de famille, autour desquelles tournent les humains comme des électrons. Puis il crée une situation de choc provoquant la rencontre des microcosmes : l'épidémie. Le théâtre est le lieu de la fable, sur le plateau s'écrit la parabole.

On aperçoit d'abord combien l'interdépendance entre les microcosmes, qui doit assurer l'équilibre social, est fragilisée, voire malmenée. On se rend compte ensuite combien la place de l'individu est figée dans chacun de ces microcosmes, par des chaînes subies et d'autres auto-générées, et comment la construction hiérarchique immuable, efficace en temps normal, ne supporte pas la période de crise aiguë : elle empêche les interactions vitales, bloque la circulation des solutions. Les enjeux de maintien des positions, seuls à même de maintenir en place les figures, qui elles-mêmes soutiennent les microcosmes, condamnent les individus. Le château de carte tangué, et Capek s'intéresse aux angoisses de toutes les figures : l'as en haut de la pile, le roi, les valets, jusqu'à ceux qui incarnent les plus petites valeurs, qui portent l'empilement et souffrent de son poids, mais ne souhaitent pas pour autant voir l'édifice s'écrouler sur eux.

Le premier labo de trois semaines effectué en 2019 nous a permis de défricher le texte, de mettre en place une première distribution, de commencer à construire les personnages, à voir comment faire exister scénographiquement les différents microcosmes sur le plateau (voir dans les pages Bilan d'activités).

Nous prévoyons en 2021 une semaine de travail intense au plateau avec l'équipe constituée : 5 comédiennes, Cléa Michelini, May-Lisa Lebert, Stéphanie Brault, Zoé Pichon, Clarisse Texier ; 6 comédiens, Johann Alex, Barnaby Apps, Romuald Duval, Rodolphe Dekowski, Noé Lubliner, Benjamin Hubert ; et 2 musiciens, Bubu Pagier et Hugues Letort. Cette semaine aboutira sur deux présentations de travail ouvertes aux professionnels.

Nous allons dans le courant du premier trimestre 2021 effectuer un large travail de diffusion auprès des programmeurs de la Région, afin de leur présenter le projet de *La Maladie blanche*. Nous espérons que plusieurs d'entre eux viendront voir l'une des présentations de travail et que parmi eux certains s'engageront à nos côtés pour une coproduction, une résidence ou un pré-achat, afin que nous puissions ensuite lancer la création du spectacle pour 2022.

Afin de rendre cette démarche de diffusion la plus convaincante possible, nous ferons au printemps un effort particulier sur la création graphique, pour générer un visuel à partir de gravures et photos des années 30, ainsi que sur la rédaction afin de défendre ce projet de création au moyen d'un dossier à l'attrait irrésistible !



Portrait de Karel Capek

←



Édition originale de *La Maladie Blanche* de Karel Capek

↑

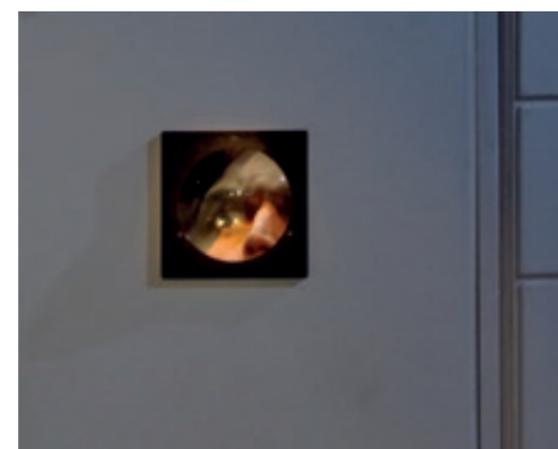
Représentation de *La Maladie Blanche*, Cléa Michelini, Clarisse Texier, Bubu Pagier et Hugues Letort

→





Représentation de **la Maladie Blanche**, Yohann Alex, Stéphanie Brault, Cléa Michelini et Benjamin Hubert
← ↻ ↓



Le Cabaret du monde vivant

Il s'agit là d'un projet de création typiquement « amavadien », pluridisciplinaire, ardent, un peu foutraque et parfaitement adaptable en vue d'une diffusion tout terrain, y compris hors des lieux de spectacle reconnus.

Puisqu'il peut être joué au plateau, un travail de diffusion sera effectué au début de l'année 2021, auprès des programmeurs, à qui ce projet sera présenté en même temps que celui de La Maladie blanche. Nous effectuerons aussi un travail de diffusion auprès des diffuseurs alternatifs, qui sont les cœurs de cible à même de permettre la rencontre de cette création avec le public : les médiathèques, les lycées, les festivals de défense de l'environnement. C'est un projet qui peut être parfaitement complémentaire à un travail théorique ou de recherche.

Un accord est déjà en place pour une représentation dans le cadre du programme Culture commune proposé à Caen par l'association Vent d'Ouest, nous espérons que deux ou trois autres dates viendront s'y ajouter en partenariat avec des structures équivalentes afin que cette création puisse toucher en 2021 un large public sur le territoire régional.

V.D.

Pour la formule « groupe » un concert est déjà programmé, avec le Conseil régional dans le cadre de sa programmation pour la Fête de la musique (représentation prévue en 2020 et reportée pour cause de la crise sanitaire).

Le temps que la diffusion des Musiques actuelles sorte de la crise sanitaire, nous ne sommes pas très optimistes sur nos chances de mettre en place une importante tournée en 2021 pour cette formule qui nécessite des conditions d'accueil technique professionnelles. C'est pourquoi nous allons dans un premier temps axer nos efforts de communication sur la version « unplugged », pour laquelle nous amenons le matériel de diffusion (amplis et sono), qui peut être diffusée partout, et qui est aussi plus abordable pour des petites structures au vu de son coût plateau réduit (formation plus légère).

Pour cette formule, une date est programmée à Pitres (76) le vendredi 7 mai, accompagnée de 7 ateliers préalables avec la population, assurés par Valéry Dekowski dans les semaines qui précéderont le concert.

Nous allons tenter d'organiser une mini-tournée dans la période entre ces deux dates... dans le même temps, nous allons surtout préparer les outils de communication qui permettront de faire tourner la formule groupe une fois la crise terminée, avec la mise en place d'un site internet dédié, la réalisation de vidéos, etc.

Concert de **V.D.** au théâtre de Lisieux

»



Représentation du **Cabaret du Monde Vivant** au WIP de Colombelles, Valéry Dekowski, Cléa Michelini et May-Lisa Lebert et Yohann Alex

←

68

69



Oncle éléphant

Il y a quelques années, pour profiter à plein du temps de plateau que nous offrait le lieu de résidence permanente que nous avons érigé, La Fermeture éclair, et assouvir l'insatiable envie de créer qui nous tenait, nous nous étions lancés dans la création de spectacles « petites formes ». Plusieurs pièces ont vu le jour sous cette appellation, La Dame pipi ou Overlord par exemple, qui ont connu des destins différents. Par ailleurs, deux comédiennes associées d'Amavada avaient créé avec Mondeville animation le spectacle jeune public Crictor, d'après Tomi Ungerer, que nous avons soutenu et programmé.

Oncle éléphant s'inscrit dans la lignée de ces deux fils : c'est une proposition des mêmes Cléa Michelini et May-Lisa Lebert, qui ont accepté la proposition que nous leur avons faite de créer cette fois sous la houlette d'Amavada, sans pour autant briser le lien avec Mondeville Animation, « partenaire premium » du spectacle, qui le coproduit et en programme les 10 premières représentations.

Cette pièce jeune public, adaptée de l'album éponyme d'Arnold Lobel paru à L'École des loisirs, aura pour thème la perte, l'abandon, le deuil, et la rencontre. Il raconte comment un petit éléphanteau dont les parents ne sont pas revenus de leur voyage est recueilli par son vieil oncle. Lui aussi est très seul. Les deux êtres s'appivoisent, ils finissent par créer un lien extrêmement fort, jusqu'au jour de l'inévitable séparation.

Cléa Michelini et May-Lisa Lebert travaillent déjà à l'adaptation de l'album, elles dirigeront le projet avec le soutien de l'équipe d'Amavada : Valéry Dekowski comme regard extérieur à la mise en scène, Tramber Regard à la scénographie. Elles répèteront à La Bibi, le décor et les accessoires sortiront de notre atelier.

Pour compléter l'équipe artistique, un musicien sera très probablement avec elles sur le plateau.

La création se fera entre janvier et juin 2021, afin que les premières représentations puissent avoir lieu à l'automne. Une série de 10 est programmée à Mondeville, ainsi que 2 à La Bibi (en tout 6 scolaires et 6 tout public).



Belle époque !

Ce projet pluridisciplinaire mêlant littérature, théâtre, musique, arts plastiques, édition, et ayant pour thème trois auteurs normands de la Belle époque, Gaston Leroux, Maurice Leblanc et Gustave Le Rouge, a été créé et présenté à la Bibliothèque Alexis de Tocqueville de Caen entre novembre 2018 et avril 2019. Il se compose de différents modules : une exposition, deux spectacles, des lectures musicales, et une large proposition d'actions culturelles (ateliers d'écriture, d'arts plastiques, de musique), l'idée étant de composer un programme avec des partenaires sur un territoire, coordonné par une structure promotrice selon une formule adaptée et donc à chaque fois inédite.

2020 a été une année de prospection et de production de cet ovni artistique, qui ira visiter deux territoires en 2021.

À Valognes (50), le projet correspond à une adaptation du dispositif présenté à Caen pour le territoire, avec ateliers, exposition et spectacles. La crise sanitaire nous a contraint à scinder le programme en deux : il était prévu pour s'étaler sur une semaine en mars 2021, seule une partie du programme sera maintenue à cette période, qui constituera une sorte de « teaser » pour un programme plus conséquent à l'automne (dates à déterminer), en des temps qu'on espère plus favorables à la tenue d'événements rassemblant du public. Nous donnerons alors en une semaine dans la ville natale de Gustave Le Rouge, en plus de la présentation de l'exposition, 3 lectures musicales (Le Dîner des bustes, D'abord vivre, La Mandragore magique), 3 représentations de spectacles avec Est-ce bien la peine et Le Cabaret à deux balles, 1 concert (avec le groupe Pantagruclair), 3 ateliers d'écriture et 1 atelier d'arts plastiques.

La construction du projet avec l'Office de tourisme de Bagnoles-de-l'Orne (61) est différente : depuis des années une manifestation a lieu tous les étés sur la Belle époque, glorieuse période pour la Ville pendant laquelle elle a bâti sa renommée. Nous partons donc de nos travaux pour co-construire avec eux un renouveau de cette manifestation, dans le cadre d'un compagnonnage à long terme. Nous avons déjà convenu ensemble qu'un thème sera proposé tous les ans pour éviter l'effet de répétition : l'aviation inaugurera le nouvel élan en 2021.

Nous sommes actuellement en train de poser tous les termes du partenariat, et de travailler sur les budgets pour voir ce qui pourra être fait l'année prochaine... il est donc un peu tôt aujourd'hui pour poser une description précise, on peut cependant déjà dire que notre intervention portera sur de la programmation artistique, des actions culturelles (avec les écoles et les associations), et de la scénographie.

Par ailleurs, la prospection sur le projet Belle époque ! se poursuivra à l'échelle du territoire Normand : d'abord avec une reprise des contacts avec Étretat interrompus par le changement de municipalité et la crise sanitaire, et bien sûr autour de la communication qui sera faite sur les deux programmes présentés dans la Manche et dans l'Orne.

Yohann Allex et Nathanaël Frérot dans les aventures de Loufcock Holmes
→



Overlord

Nous avons pour projet de reprendre cette création pour la transformer. La première version de la pièce a été jouée plus de 30 fois entre 2013 et 2019, nous avons cependant l'impression que nous n'en avons pas encore fini avec elle. Les répétitions de reprise que nous avons faites à l'occasion des dernières séries de représentations en 2019 ont été frustrantes : après le temps passé à donner le texte au public, avec le recul qu'ont permis toutes ces dates, nous avons eu envie de prendre à nouveau du temps sur la pièce, de faire évoluer la mise en scène et la scénographie, d'aller encore plus loin dans l'autonomie technique du comédien au plateau, pour trouver la formule qui permettra à Yohann Alex d'incarner l'ado jouant à jauger sa puissance en solo, quand le texte, lui, évoque plus le Dieu de la guerre et le rapport au monde de l'extérieur du corps.

Toutes ces raisons mêlées au fait que nous savons qu'il y a encore un public pour cette pièce, notamment avec les scolaires pour qui le sujet de la Seconde guerre mondiale et du Débarquement de Normandie est un point crucial du programme, nous ont amenés à décider de sauter le pas... et de nous lancer en 2021 dans des répétitions de re-création, lesquelles aboutiront à une petite série de représentations à La Bibi (nous imaginons au moins deux scolaires, complétées par deux tout public).



74

L'Homme en noir

La convention que nous avons signée en 2019 avec l'Office de tourisme de Caen prévoyait une exploitation de cette création pour des Balades musicales réparties sur trois saisons, 2019 à 2021.

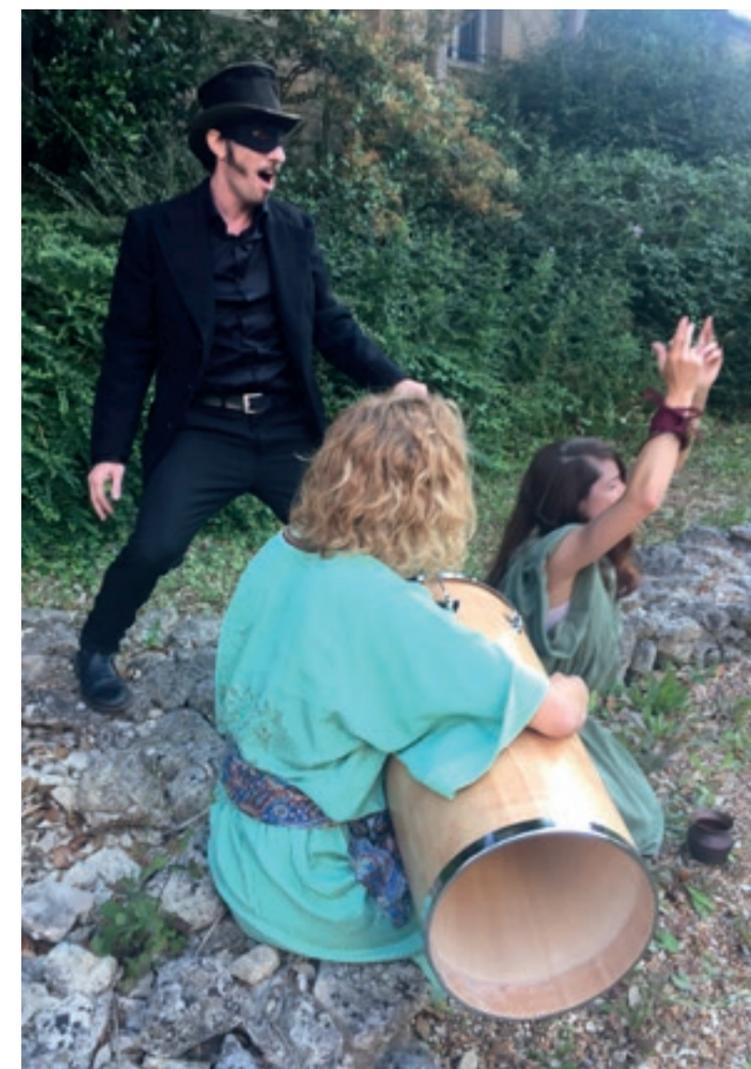
L'annulation des représentations 2020 consécutive à la crise sanitaire décalent les deux saisons de reprise à 2021 et 2022 : nous donnerons donc en juillet et août 2021 dix représentations de L'Homme en noir, balade historique, instructive, poétique, policière et occulte dans l'EPSM du Bon-Sauveur et le quartier Saint-Ouen de Caen. La distribution en sera inchangée par rapport à la création en 2019, avec Yohann Alex et May-Lisa Lebert au jeu, et le duo Azure à la musique (Clémence Gaudin et Betty Jardin).



Représentation de *L'Homme en Noir*,
Yohann Alex et le duo Azure composé de
Clémence Gaudin et Betty Jardin

↑→

75



Autres productions Maison du roman populaire

L'année 2020, première exercice complet d'activité de la MRP, a donné lieu à foison d'idées enthousiastes, qui fleuriront en 2021... d'autant plus que l'éclosion de certaines, prévues pour novembre 2020, a été repoussée par le reconfinement.

Bien évidemment, la poursuite du travail discret dans les rayonnages sera le fil rouge de l'année : la poursuite de l'enrichissement de la collection et son catalogage, à base de réunions hebdomadaires de l'équipe de bénévoles MRPIstes, est la priorité. Toutefois, au sein d'Amavada cette collection n'aurait pas de sens si elle n'était une ouverture vers d'autres activités, et que les portes pour y parvenir n'étaient pas nombreuses et alléchantes. Nous prévoyons ainsi un programme qui pourra sensibiliser à l'existence nouvelle de la MRP en Normandie autant un public large que la poignée de spécialistes passionnés présents en Région (voire en intéresser d'autres venant de plus loin).

Pour élargir le public, donner accès aux livres et permettre l'appropriation de leur contenu dans les autres productions d'Amavada, nous allons mettre en place un Comité des lectures, composés d'adhérents d'Amavada, qui liront les livres de la MRP et produiront des fiches riches d'utiles informations objectives et subjectives (voir dans les pages bilan la présentation de la fiche type préparée en 2020).

Nous organiserons également trois rendez-vous dans l'année : baptisés « Cocktails poussière » et ouverts à tout public, ils auront lieu une fois par trimestre les vendredis à l'heure de l'apéritif. Ce sera pour les membres du Comité des lectures l'occasion de se voir et d'échanger, et pour le public d'entendre des textes : les bénévoles de l'équipe liront un pot-pourri des pépites, improbables, drôles, naïves, violentes, datées, qu'ils auront dénichées dans le trimestre ; un duo comédien et musicien professionnel donneront eux à entendre la lecture d'un texte court qu'ils auront préparée pour l'occasion. Comme son nom l'indique, ce temps partagé donnera aussi lieu à la consommation d'un cocktail dont le nom fera référence au titre d'une collection, d'un auteur ou d'un livre.

Le dernier **Cocktail Poussière** de l'année donnera lieu à la remise du « Prix poussière », prix littéraire inédit décerné par les membres du Comité des lectures, qui récompensera le livre d'un auteur décédé ne devant pas avoir été édité ou réédité dans les vingt dernières années. Ce sera ainsi le premier prix littéraire de France décerné à un livre d'occasion introuvable en librairie.



L'événement majeur de l'année sera l'organisation d'un **Symposium** : sous ce nom étrange se cache un temps de colloque et de spectacles. Pour la première édition, prévue les 19 et 20 février, le thème en sera «Qu'est-ce que la littérature populaire ?». Nous avons demandé à 6 spécialistes de nous livrer leur définition dans le cadre d'une communication de 40 minutes, leur parole et les échanges qu'elle provoquera nous fournissant le socle de réflexion indispensable à la détermination de notre propre définition du roman populaire, celle qui sera développée au fil des années et sera en quelque sorte la bible de référence de la MRP. Les orateurs du Symposium seront :

- **Daniel Compère**, Amiens (historien du livre, créateur du Centre international Jules Verne et du Centre Rocambole – Les Amis du roman populaire)
- **Jérôme Serme**, Villefranche-sur-Saône (docteur en Sciences du langage et libraire d'ancien)
- **Evelyne Brisou-Pellen**, Rennes (romancière, spécialiste du roman historique jeunesse)
- **Francis Saint-Martin**, Pau (collectionneur et auteur d'essais, entre autres sur Bob Morane et la science-fiction dans les années 50)
- **Nicolas Stetenfeld**, Liège (attaché scientifique à la BILA - Bibliothèque des littératures d'imagination).
- sous réserve, **Michel Le Bris**, Brest (romancier et créateur du festival Étonnants voyageurs)

Des lectures seront proposées par des comédiens professionnels entre les communications, et le vendredi soir donnera lieu à un dîner spectacle au cours duquel les invités ainsi que le public consommeront des plats inspirés de la littérature populaire tout en nourrissant leurs oreilles avec des lectures musicales.



Formation civique et citoyenne

Ce projet entre dans le cadre de l'agrément accordé aux structures accueillant des volontaires en Service civique, qui leur donne l'obligation de leur assurer une formation civique et citoyenne, deux jours sur une partie Tronc commun et un jour sur une formation thématique.

Sensibilisé à la question par l'accueil de volontaires au sein de l'association depuis 2016, depuis bientôt deux ans nous travaillons avec Ronan David, conseiller d'éducation populaire et de jeunesse à la DDCS du Calvados, sur la mise en place par Amavada d'une formation Tronc commun : nous nous sommes approprié les thèmes référencés par le Ministère pour le volet théorique, puis avons imaginé une façon ludique et créative de les transmettre, une façon correspondant à l'identité d'Amavada. En 2020, nous avons fait appel à Nicolas Sorel pour qu'il écrive à partir de ces éléments la dramaturgie de ces deux jours de formations, puis des bénévoles de l'association ont travaillé à la mise en pratique de ses propositions (voir pages Bilan d'activités).

La première formation devait avoir lieu les 16 et 17 novembre dernier, elle a dû être annulée suite au second confinement. Nous prévoyons donc que la première édition de cette formation ait lieu en 2021 : nous avons imaginé avec Ronan David que deux sessions pourraient avoir lieu chaque année, une en février et une en novembre... vu les incertitudes sur la possibilité de réunir des groupes, nous préférons pour le moment tabler sur une session en 2021 (non sans espérer qu'un retour à une situation sanitaire normale permettrait d'envisager de revenir au plan initial).

Cette formation sera proposée aux volontaires engagés dans un Service civique dans une structure de la Région Normandie, ils seront inscrits par leur structure d'accueil, chargée de choisir parmi les prestataires proposant des formations. Le financement provient de ces mêmes structures, qui reçoivent de l'ASP une somme compensatoire. Notre formation a été conçue pour pouvoir accueillir une trentaine de volontaires sur deux jours, mais nous nous conformerons évidemment aux consignes sanitaires en vigueur quand elle se tiendra.

Cette formation mobilisera l'association, qui s'engage de tout cœur dans cette proposition citoyenne : elle requerra la participation d'une équipe de bénévoles d'Amavada sur une journée, et sur l'autre celle des membres de l'équipe professionnelles (salariés permanents et artistes associés).

CITOYENS !

Formation civique & citoyenne
Tronc commun

ASSOCIEZ-VOUS !

LUNDI 16 et MARDI 17 novembre à LA BIBI

Place Guillouard à CAEN

INSCRIPTION OBLIGATOIRE A LA BIBI

02 31 83 20 35

contact@amavada.com

80 euros

+ 10 euros de cantine le midi
(entrée, plat, dessert)



JOUR 1 / GRAND JEU

Grand jeu par équipe durant lequel les participants créent une association imaginaire dans une ambiance dynamique, ludique et théâtralisée. Au cours du jeu, l'imagination et la créativité des volontaires seront réquisitionnées. Chaque niveau de jeu permettra de collecter des informations sur les associations et sur le dispositif Service civique tout en s'amusant.

JOUR 2 / PERFORMANCE ARTISTIQUE

Création d'une performance artistique sur la citoyenneté dirigée par des artistes professionnels ! Des ateliers express d'écriture, de théâtre et de chansons permettront d'aboutir à une mini-crédation en fin de journée.

Amavada est une association de création artistique pluridisciplinaire créée en 1995. Ses adhérents créent des spectacles professionnels et amateurs. Ils accueillent aussi depuis 2004, des expositions d'Art Contemporain dans les lieux qu'ils occupent (Chronologiquement : Petit Lieu Polleboine, Fermeture éclair, La Bibi)

Accueils et résidences, programmation de spectacles

Depuis notre arrivée à La Bibi, nous avons tenu à ce que les espaces de travail soient accessibles à des projets menés par d'autres compagnies, notamment de théâtre, mais aussi de danse, ainsi qu'à des groupes de musiques actuelles.

Il s'agit pour nous d'une volonté citoyenne, un engagement à partager autant que possible les espaces publics mis à disposition d'Amavada par la Ville de Caen. Il s'agit aussi de préparer notre implantation au Quartier Lorge, futurs locaux de l'association : lancer d'ores et déjà des accueils et faire de la programmation nous permet d'une part de nous aguerrir dans cet exercice, d'autre part de créer un réseau au niveau régional.

Depuis l'été 2018 et notre installation à La Bibi, environ une cinquantaine d'artistes, compagnies, groupes, ont pu venir travailler à la Bibi, selon des modalités de résidence imaginées à chaque fois pour l'occasion. Ces résidences ont parfois donné lieu à des présentations de travail, selon le cadre d'accueil public réglementaire de La Bibi (50 personnes maximum dans la Salle de création, uniquement des adhérents et invités, pas de « spectateurs »).

Au vu des efforts consentis en 2020 pour l'aménagement de la Salle de création en vue de son agrément à des GN6 (voir pages Bilan d'activité), nous allons pouvoir passer en 2021 à l'étape suivante, avec la programmation de présentations de travail ouvertes au public (selon la jauge définie, qui correspond bien à ce cadre artistique). Selon les modalités juridiques de la coréalisation, avec un taux de 80% de la recette reversé aux compagnies et groupes, nous espérons pouvoir proposer 25 rendez-vous dans l'année, théâtre, musique et danse confondus.

80

Répétitions musicales en plein air pendant le déconfinement du mois de juin

→



Expositions

En février, la Bibi accueillera une exposition intitulée **L'Aventure sauvage**, proposée par l'équipe de la Maison du roman populaire. Il s'agira d'une réalisation originale d'Amavada montée par l'équipe de la MRP et l'équipe professionnelle.

Projet de création d'inspiration bibliophile, elle présentera évidemment des livres, mais proposera un voyage beaucoup plus ouvert, évoquera l'aventure et l'imaginaire, interrogera le dépaysement et la question des péripéties. Sous l'angle ludique et spectaculaire du roman d'aventures, elle témoignera de l'opposition civilisation / barbarie, de l'animalité de l'homme, du rapport sensuel à l'exaltation. Elle sera construite autour de plusieurs pôles thématiques : espaces galactiques, espaces urbains, déserts, jungles et forêts, montagnes, océans & îles, voyages temporels, mondes imaginaires. Pour chaque pôle, nous prévoyons de présenter des livres évidemment, des textes (extraits de romans et d'études) et des vidéos. La scénographie de l'exposition permettra que le passage d'un pôle à l'autre donne à la visite l'impression d'une sorte de voyage.

Ensuite, nous exposerons les productions d'artistes plasticiens ayant travaillé à La Bibi, dans l'atelier de micro-édition d'Antoine Giard et/ou dans notre atelier de sérigraphie. De nombreuses images et œuvres sont créées à La Bibi, il nous paraît important de faire exister ce phénomène dans l'espace d'exposition, qu'il ne reste pas cantonné aux locaux interdits au public. Un important **trafic d'artistes** y existe, qu'il faut valoriser : il est multiple et vivant, représentatif de la vitalité de l'activité de création et de production d'images que permet l'implantation d'Amavada à La Bibi.

Avant l'été, parallèlement à l'Adulable festival qui présente les créations de spectacles amateurs de l'année, se tiendra l'exposition des productions de l'atelier de création d'images **Le Doigt dans l'œil**, rayon arts plastique de notre Supérette velue.

Nous ne savons pas encore quelle sera l'exposition de rentrée... d'autant qu'il nous paraît prudent de garder une période vide pour le moment, souplesse qui peut s'avérer extrêmement pratique pour décaler une des expositions précédentes si les conditions sanitaires nous y contraignent.

L'année 2021 se conclura par la traditionnelle exposition **C'est encore Noël**, au cours de



Détail d'une séance de dessin encadré par Lukas Richarz
↑



Concert OK Podium de Hyène
↑

laquelle nous présentons les productions d'artistes et éditeurs indépendants.

Rendez-vous réguliers

Après le temps incompressible de l'installation, 2020 nous a vu ajouter deux nouvelles propositions à OK Podium, seul survivant des rendez-vous institués à La Fermeture éclair. Pour ces trois rendez-vous, la programmation se fait en cours d'année et, même si des pistes existent déjà, nous ne sommes pas actuellement en mesure d'en annoncer ici la programmation.

OK Podium :

C'est un show case pour les groupes de musique actuelle émergents, ou les projets émergents d'ensembles plus confirmés. C'est un espace ouvert à la découverte, les styles musicaux qu'on y trouve sont à l'image du paysage régional, dont les artistes occupent la scène : divers, plutôt jeune, et culotté.

Fréquence : mensuelle.

Les Goûters de l'ours :

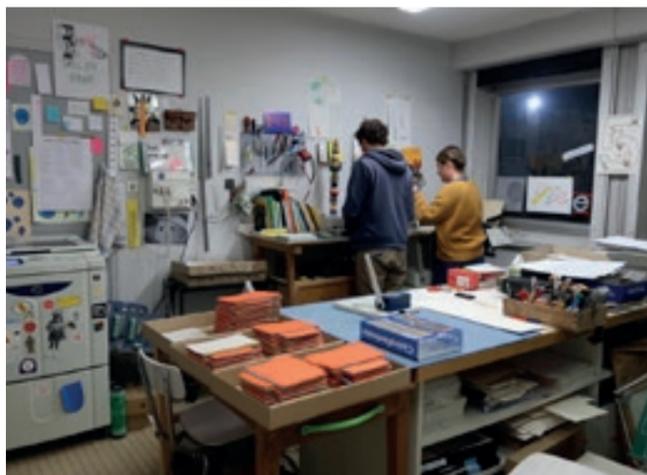
Une rencontre conviviale autour de l'édition, invitation à échanger sur les diverses façons d'auto-éditer un livre, un fanzine ou une revue, autour de réalisations existantes présentées par les aventuriers qui ont réussi à les faire naître. Ces rendez-vous dédiés à l'aventure éditoriale auront lieu tous les trimestres, avec du pain d'épice, des sirops aux goûts recherchés et des boissons chaudes.

Fréquence : trimestrielle.

Les Cocktails poussière :

Un rendez-vous donné à tous les amoureux de la littérature populaire, proposé pour faire vivre et donner à connaître l'incroyable collection de la MRP. Au programme des lectures : un pot-pourri de pépites, extraits savoureux ou ahurissants mis au jour par le Comité des lectures, et une lecture musicale montée par l'équipe professionnelle. Le dernier rendez-vous de l'année sera l'occasion de la première remise du « Prix poussière », premier prix littéraire pour un livre d'occasion.

Fréquence : trimestrielle.



Vue de l'atelier d'Antoine Giard
←

Radio Tenia

Dans les années 90 et 2000, une émission a défrayé la chronique sur le triple 6 (radio rock alternative implantée à Hérouville). Tous les 15 jours le dimanche soir à 20h, le générique de Radio Chacal tonitruait pour laisser place à une heure de bons mots, de poésie, de textes engagés, d'interviews approximatives, et de musique sélectionnée autour d'un thème assez large pour donner le maximum de liberté aux auteurs. Vous l'aurez deviné, Amavada se cachait derrière cette émission laissant libre cours à la fibre la plus drue de notre créativité !

L'aspect chronophage de cette activité a eu raison de l'émission qui a dû s'arrêter après quelques années de bons et loyaux sévices. Les animateurs amateurs et bénévoles étaient presque toujours les mêmes et quand ils passèrent la main ne trouvèrent point de repreneurs... Il faut dire qu'en ce temps-là, tous les bénévoles d'Amavada étaient réquisitionnés pour faire tourner La Fermeture éclair !

Aujourd'hui, l'association s'est enrichie de nombreux adhérents (comédiens, auteurs et mélomanes), est richement pourvue en talents nouveaux et dispose de nouvelles forces. L'heure est donc venue de relancer cette émission géniale, hirsute, intéressante et déglinguée.

L'idée est de retrouver le frisson du direct sans lequel Radio Tenia ne vibre pas, mais en y ajoutant la dimension publique. Nous enregistrerons les émissions à podcaster à la Bibi, en directe et en public, les samedis après-midi à 18h en préambule d'OK Podium ou en postambule du Goûter de l'Ours. Nous souhaitons que l'émission soit hebdomadaire. Nous aurons donc besoin de nombreux rédacteurs, et de nombreux animateurs pour que chacun d'entre nous ne soit sollicité qu'une fois par mois (et plus si affinité). Aussi fin 2020, un vaste recrutement d'auteurs et d'animateurs est lancé pour que Radio Chacal renaisse de ses cendres et fasse que 2021 soit l'année du renouveau radiophonique pour l'exubérance, la prolixité, la poésie zutique et la philosophie contondante !



3. Éducation Populaire

Stage de réalisation artistique

Il n'est plus évident, comme dans les années 80 que l'Europe se fera.

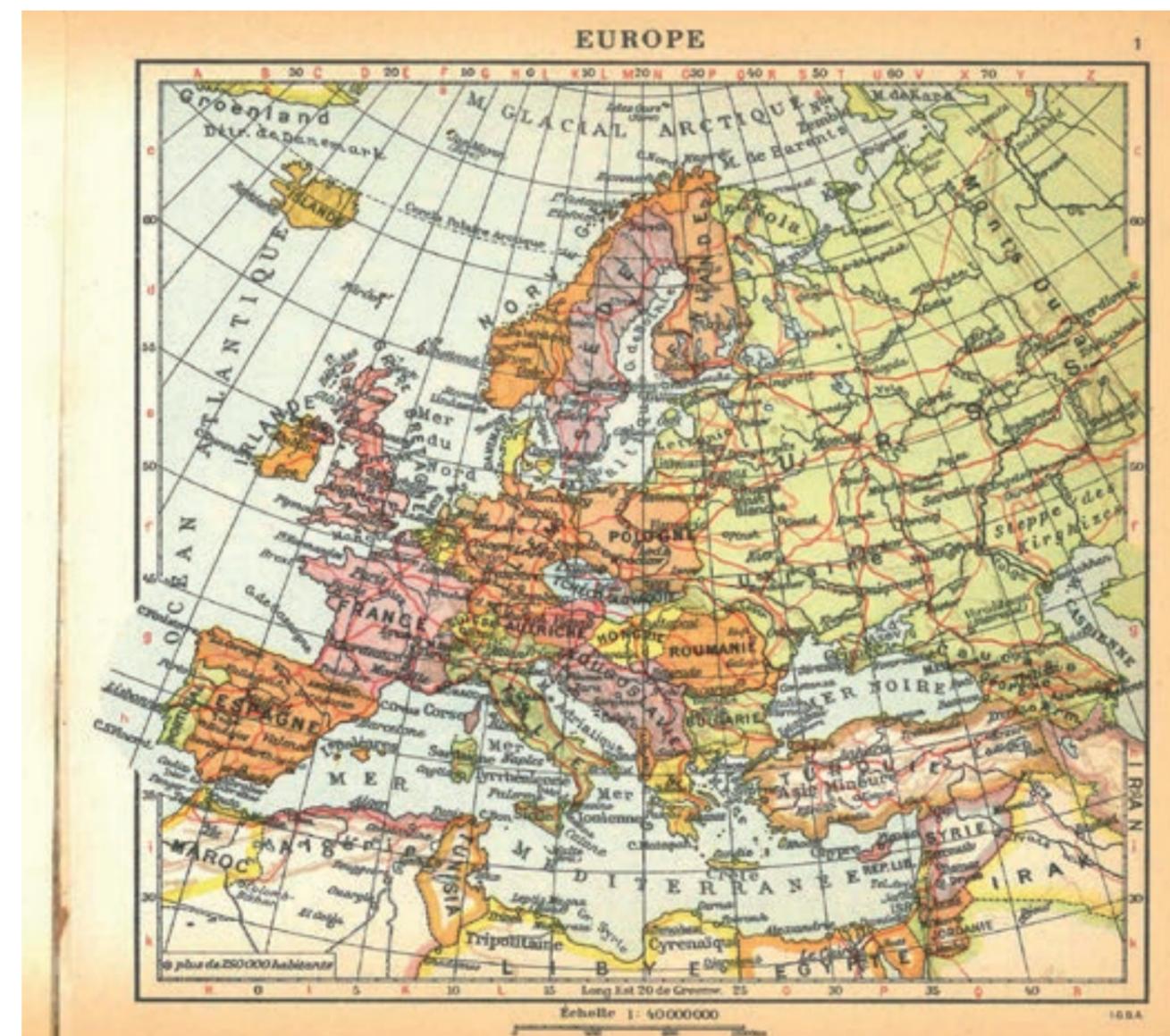
Il n'est plus évident qu'il y a un intérêt à rendre concret ce rassemblement de peuples si différents et pourtant si proches.

Ce petit continent est un patchwork de petits pays qui sont souvent de grandes Nations. Son histoire est d'une grande richesse et la culture ou les cultures qui la composent se rejoignent souvent. Et il fut un temps où nombre d'entre nous voyaient d'un bon œil la création de cette nouvelle entité supra-nationale porteuse de paix et d'espoir.

Pourtant les difficultés rencontrées par les hommes en ce début de XXIème siècle semblent se traduire (comme à chaque fois) par un repli sur soi et un recul des projets humanistes pour laisser place à l'égoïsme, au rejet de ce qui n'est pas tout à fait soi et par conséquent au Nationalisme, au fascisme et la guerre.

Il est plus que temps de réagir pour sauver l'Europe, Notre Europe, l'Europe des gens qui habitent aujourd'hui sur le territoire de l'Europe.

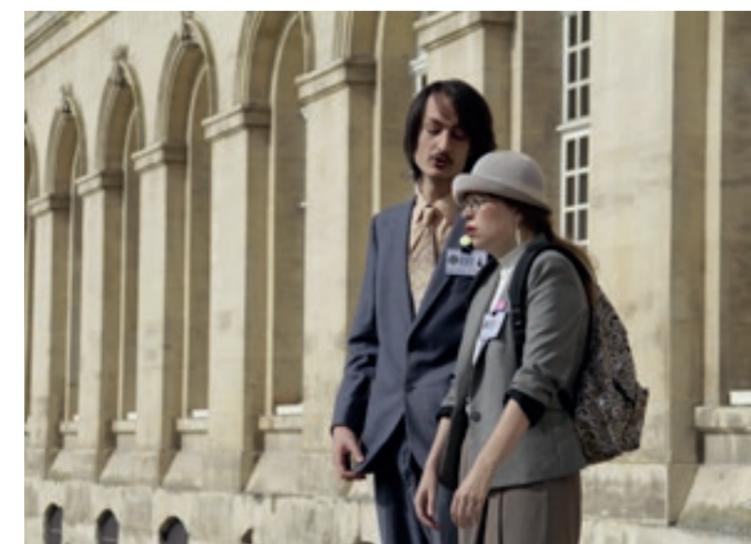
Ce stage propose de révéler au public ce que vaut l'Europe. Ce qui peut susciter l'enthousiasme quand on puise dans l'Histoire et dans les valeurs européennes. Ce qui pourrait servir de base à un projet européen plus engageant que cette Europe économico-technocratique empêtrée dans son allégeance inconditionnelle au capitalisme-roi !



86

87

Représentation théâtrale du stage
La Vérité
→←



LES RÉFÉRENCES

Nous le ferons tout d'abord en puisant dans des textes de référence sur le thème.

EUROPEANA - Patrik Ourednik

Texte échevelé et inclassable, que l'on peine à ranger dans les essais historiques, philosophique, sociologique. Folie d'un texte dont le style, la mise en page, la présence régulière de didascalies, l'apparence de parfait salmigondis textuel et référentiel, les coq-à-l'âne incessants, des rapports volontairement équivoques entre propositions naturellement sans aucun rapports les unes avec les autres, des phrases plus ou moins longues mais d'où est ôtée toute ponctuation autre que celle du point, donnant l'étrange sensation de découvrir la récitation monotone, monocorde d'un élève à la mémoire phénoménale mais incapable de distinguer quelque hiérarchie, lien, sens ou chronologie dans ce qu'il réciterait sans jamais pouvoir s'arrêter.

On ressort lessivé de ce texte mais, paradoxalement, plein d'une énergie étrange, presque écoeurante et sombre. Car on ne peut s'extraire de Europeana, une brève histoire du XXe siècle comme on y est d'abord entré. Et même si l'idée de «devoir de mémoire» nous semble toujours sujette à toutes les cautions possibles, on ne peut s'empêcher de songer que ce XXème siècle fut celui de toutes les Folies Majeures, de la mort industrielle, des idéologies pestilentiennes, de la Démocratie malmenée, du Capitalisme odieusement triomphant, des Grands Crimes Planifiés.

« Et en Espagne éclata une guerre civile et les fascistes combattaient les communistes et les communistes combattaient les anarchistes pour asseoir la révolution alors que les anarchistes voulaient qu'elle soit permanente et les fascistes voulaient qu'elle soit nationale. »

« Avec l'essor de la société industrielle l'alcoolisme s'est fortement répandu en Europe et aux États-Unis et beaucoup de gens pensaient que l'alcool était un fléau de l'humanité et qu'il entravait la société dans son développement naturel. Les Américains jugeaient que l'alcoolisme était révélateur de l'état moral de la société européenne et que c'était essentiellement les Irlandais et les Italiens qui l'importaient aux États-Unis. Et certains Américains demandaient que des mesures soient prises et que les Irlandais et les Italiens ne soient plus admis aux États-Unis que sur un examen psychiatrique et social préalable. Et en 1919 le gouvernement américain interdit la vente et l'usage d'alcool et en 1921 il élit de nouveaux quotas d'émigration qui réduisaient de 85 % le nombre d'immigrants irlandais et italien. Et dans l'intérêt de la conservation d'une société saine et équilibrée les psychiatres américains ont demandés en 1914 que les alcooliques soient stérilisés dans les meilleurs délais. Les Américains étaient fiers qu'aux États-Unis on puisse mener une vie saine et équilibrée alors qu'en Europe les gens fumaient et buvaient de l'alcool. »

« Plus tard les historiens ont classé les régimes politiques du vingtième siècle en trois catégories totalitaire et autoritaire et démocratiques. Les régimes totalitaires étaient le communisme et le nazisme et les régimes autoritaires les dictatures fascistes et fascisantes apparue après la première guerre mondiale en Italie et en Espagne et au Portugal et en Bulgarie et en Grèce et en Pologne et en Roumanie et en Hongrie et en Estonie et en Lettonie etc. Les communistes disaient que le fascisme et le nazisme était la même chose mais la plupart des historiens ne partageaient pas cet avis et disaient que le fascisme était par nature universel et susceptible de s'implanter n'importe où en s'adaptant aussitôt aux conditions culturelles et historiques données tandis que le communisme et le nazisme étaient par essence inadaptables parce que la réalité des choses y était entièrement subordonnée à l'idéologie. Et que c'était justement en quoi ils étaient totalitaires. Et qu'au contraire le fascisme était adaptable et pouvait être de droite comme de gauche et destiné aux citoyens déjà âgés comme aux jeunes gens à tendance révolutionnaire et aux uns il promettait de rétablir l'ordre et aux autres d'instaurer un monde nouveau où tout resterait jeune à jamais. »



Portrait de Patrik Ourednik
↑



Illustration de la couverture du livre de Laurent Gaudé, Nous l'Europe : banquet des peuples
↑

NOUS, L'EUROPE : BANQUET DES PEUPLES - Laurent Gaudé

L'Europe, l'ancienne, celle d'un vieux monde bouleversé par la révolution industrielle, et l'Union européenne, belle utopie née sur les cendres de deux grandes guerres, sont l'alpha et l'oméga de ce texte en vers libres relatant un siècle et demi de constructions, d'affrontements, d'enthousiasmes, de défaites et d'espoirs.

À l'heure où certains doutent, où d'autres n'y croient plus, ce récit européen humaniste rappelle qu'une mémoire commune, même douloureuse, est un ferment d'avenir. C'est donc d'une plume ardente que Laurent Gaudé compose une épopée invitant à la réalisation d'une Europe des différences, de la solidarité et de la liberté.

« Venez,
Dépêchez-vous,
Fracas et utopie,
Apportez tout avec vous.
Que l'Europe redevienne l'affaire des peuples.
Ce sera heureux.
Approchez,
Chauffé,
Tourne,
Comme à l'origine
Mais non pas de vapeur sueur, cette fois,
Non, de rage et d'idées.
Chauffé, tourne.
C'est cela que nous voulons :
Que l'ardeur revienne.
Que l'Europe s'anime,
Change,
Et soit,
A nouveau,
Pour le monde entier,
Le visage lumineux
De l'audace,
De l'esprit,
Et de la liberté. »

Tout en vers libres, Laurent Gaudé nous retrace l'histoire de l'Europe avec ses espoirs, ses progrès, ses luttes mais aussi avec sa violence, ses échecs, sa noirceur. De cette histoire commune que nous partageons entre pays d'Europe, il veut croire encore que rien n'est perdu et avec le talent qu'on lui connaît il veut nous faire partager cet espoir. Un espoir soutenu par la force créatrice de la colère, celle qui insuffle l'énergie de la résistance et le devoir d'insoumission, celle qui porte et fait battre le cœur à l'unisson ! Et même si entre chaque tragédie, revient comme un vain refrain «plus jamais ça», il porte son regard vers des lendemains meilleurs, sous réserve qu'on arrête de s'en remettre à l'homme providentiel qui ne sera jamais qu'un dictateur en puissance. Il veut croire encore à une Europe sociale, solidaire, généreuse, philosophe et créatrice...Après tout, les plus jolies fleurs peuvent pousser sur le fumier le plus puant...

LES FARCES MAISON

Trois double-farces seront composées par nos soins.

- **L'Europe : le mythe et le territoire.**

Nos auteurs choisiront ce qui dans la Mythologie (l'enlèvement d'Europe,...) ou dans la géographie (différents critères de délimitation de l'Europe géographique Oural ?, Caucase ?, Istanbul ?, Méditerranée ?) les inspire le plus pour nous faire rire.

- **L'Europe et ses fantômes : Anges et Monstres.**

Une farce sur ce qui dans l'histoire fait de l'Europe un continent vertueux, généreux, humaniste.

Une autre farce sur ce qui fait de l'Europe le continent de l'horreur (shoah, croisades, le génocide amérindien, la traite des noirs, colonisation, inquisition, guerre civiles,...)

- **Demain, L'EUROPE. Ce qui compte. Ce que ça vaut. Ce que ça raconte.**

Une farce ultra-cul-cul-la praline sur l'Europe idéale. L'Europe de la liberté et du bonheur.

Une farce présentant une Europe sexy, Rock'n'roll, bandante !!!



Représentation théâtrale du stage **La Vérité**

↔



DÉROULEMENT DU STAGE

En amont

STAGE ÉCRITURE

Pendant les vacances de Pâques, les auteurs stagiaires couchent sur le papier leurs idées d'Europe à destination du stage d'été. Des saynètes, des poèmes, ou des chansons.

STAGE MUSIQUE

Les musiciens qui ont l'intention de s'inscrire au stage d'été se voient en amont afin de poser les bases de leurs reprises ou compositions qui seront mises en œuvre pendant la création.

Cet été

STAGE RÉALISATION

Du 12 au 28 juillet

Une première semaine de travail à la Bibi, pour se répartir les différents travaux et présenter le vendredi soir une première étape de travail à domicile

La deuxième semaine sera employée à mettre en scène la réalisation finale dans un lieu partenaire encore mystérieux...

En aval

RETOUR DE STAGE

L'idée est de reprendre, pour un autre public une partie des scènes ou des morceaux de l'Été. Soit à la Bibi, soit à l'occasion d'un événement culturel idoine.

INTERVENANTS

Valéry Dekowski, Nicolas Sorel, Alice Barbier, Cléa Michelini, Rodolphe Dekowski,... Le reste des intervenants est en cours de recrutement.

RECRUTEMENT DES STAGIAIRES

Cette année, Amavada désire travailler avec « La Maison de l'enfance et de la Famille », L'ASTI-14 (Association de solidarité avec tous les immigrés du Calvados), et le « Centre socio-culturel CAF de la PH » afin de recruter des stagiaires parmi un public qui n'aurait pas accès à la communication de ce stage ou qui n'aurait pas les moyens de se le payer. Plusieurs expériences-test heureuses ont déjà eu lieu avec La Maison de l'enfance et l'ASTI...



Représentation du stage
La Vérité

→

Représentation du stage
l'Animalité végétale

↓



Petites vacances

Sans que l'on sache encore exactement quel stage sera donné à quel moment, en fonction de la disponibilité des artistes encadrants, plusieurs projets sont déjà dans les cartons pour des propositions à destination des enfants lors de chaque « petites vacances », et ponctuellement pour adultes.

- **Brautigan's garden** : un stage théâtre, édition et sérigraphie, animé par Rodolphe Dekowski et Marine Broussaud, au format original : les stagiaires sont invités à enfiler leurs bottes, à préparer leurs binettes et leurs galurins les plus seyants pour rendre hommage au poète joyeux le plus triste du XXème siècle : le phénoménal Richard Brautigan ! Dans le cadre printanier du jardin partagé des Pouces Verts à la Haie-Vigné, nous rééditerons un de ses courts recueils de poèmes *Please, plant this book* et adapterons au théâtre son court roman *Mémoires sauvés du vent* que nous exposerons à nos spectateurs à l'heure du marché le dimanche matin entre fumets de hamburgers et foire aux plantules.

- **Et moi et moi et moi !** : un stage d'écriture pour adultes animé par Nicolas Sorel, sur le thème épineux de l'autofiction. Ce genre est un style à la mode lors des rentrées littéraires depuis des années, et maintenant décrié pour le nombrilisme des auteurs qui le pratiquent. Il puise pourtant ses origines dans les très poileboines romans picaresques (XVIème siècle espagnol) et dans les romans personnels ultra-romantiques (XIXème français et anglais). Après avoir démonté les rouages de l'autofiction, et un peu sapé son principe en découvrant combien toutes les œuvres non-autofictives racontent énormément sur leur auteur, les stagiaires écriront des textes leur permettant de s'imaginer une vie réelle.

- **Pierre et le mou** : un stage musique - écriture pour jeunes de 10 à 14 ans pendant lequel, en s'appuyant sur l'exemple de Prokofiev et de son célèbre *Pierre et le loup*, on écrira et jouera un conte musical fait à base de motifs musicaux correspondant à chacun des personnages.

En plus de ces projets plus ou moins avancés, nous savons que nous continuerons à proposer des stages théâtre – arts plastiques pour enfants, puisqu'ils ont rencontré un grand succès en 2020... Pour le reste, nous sommes sûrs que d'autres belles idées vont naître encore : parfois à l'initiative d'artistes qui nous proposent un stage, parfois à la nôtre qui proposons un stage aux artistes. Cela fonctionne dans les deux sens !

Représentation du spectacle
Pied sur feuille mis en scène
par May-Lisa Lebert
→



94

La Supérette velue

Les ateliers de création de la Supérette velue 2020-21 ont repris début octobre... et, à l'instar de leurs devanciers 2019-20, ont déjà connu une première interruption pour raison sanitaires. À l'heure où nous écrivons ces lignes, il n'est pas aisé de deviner si les encadrants et leurs inscrits devront créer en souquant ferme à contre-courant, ou si leur année sera plus fluide que la précédente... Nous sommes sûrs toutefois que créations il y aura, les rayons de la Supérette velue étant cette année encore copieusement garnis.

La saison 2020-21 étant lancée sur les bases traditionnelles, il est probable que ces évolutions attendent encore un peu pour entrer en application... nous consacrerons en tout cas du temps en 2021 pour réfléchir à la manière de faire se croiser encore un peu plus les groupes de la Supérette, en mixant les pratiques et les âges. Nous ne savons pas encore exactement comment nous pourrions mettre cela en place, le calendrier d'une année d'atelier étant déjà très serré, mais nous aimerions que de la Supérette surgisse tous les ans un mini-spectacle choral impliquant l'ensemble des inscrits, de tous âges et de toutes pratiques.



95

Répétition du Chœur Entier dirigé par
Valéry Dekowski

↑



L'Adulable festival

L'Adulable festival est un des moments forts de la vie de l'association : temps fort parce que c'est l'occasion pour les inscrits de la Supérette velue de présenter au public les créations travaillées pendant 8 mois, avec ce que cela implique d'émotions, de stress et de plaisir ; temps fort aussi parce que c'est un véritable temps associatif, où l'occasion nous est donnée de concrétiser et rendre visible notre volonté de croiser les publics. Nous invitons ainsi fortement les inscrits des ateliers à aller se voir les uns les autres, à partir à la découverte des créations musicales, théâtrales et plastiques. Par le biais du bénévolat, nous proposons aussi à ceux qui le souhaitent de s'inscrire d'avantage dans la dynamique associative en se mettant au service des autres ateliers : si les professionnels encadrent les groupes jusque sur scène, ce sont bien les bénévoles qui rendent possible l'accueil du public, sans quoi le festival ne pourrait se tenir. L'édition 2021 devrait avoir lieu en juin à la Bibi selon un principe de reconduction de la mise en place de l'édition de septembre 2020. C'était la première dans ces locaux, il n'est pas temps de tout changer à nouveau... Nous essaierons plutôt d'apporter un certain nombre de petites améliorations un peu partout pour optimiser le plaisir de tous, artistes amateurs, public et bénévoles.

Selon le principe 2020 donc, sur une période de trois semaines, chaque groupe de théâtre et de musique aura l'occasion de se produire en public deux fois, l'atelier d'écriture proposera une soirée de lectures, et l'atelier arts plastiques présentera son travail sous la forme d'une exposition.

*Représentation du Choeur
Entier encadré par Valéry
Dekowski*

↑

Les Gigolettes

Nous ne prévoyons pas d'évolution majeure dans cette proposition de chorale de chanson à destination des femmes retraitées. Les répétitions auront toujours lieu les deuxièmes et quatrièmes vendredis de chaque mois sous la houlette fervente de Valéry Dekowski, toujours sur le principe d'une fidélisation peu engageante incarnée par la « carte de piscine » : l'inscription coûte 25 € et donne droit à 5 séances, que les Gigolettes peuvent prendre selon emploi du temps. Nous évitons ainsi le casse-tête du besoin pour les grands-mères de rester disponibles, et répondons aussi à la contrainte financière en faisant de cette chorale une activité très accessible : elle revient à 5€ la séance de 2h, la carte de 25€ durant au minimum deux mois et demi, possiblement un peu plus longtemps. La fameuse carte des Gigolettes est évidemment renouvelable autant de fois que souhaité !

Le public de cette chorale étant par définition âgé, pour 2021 nous espérons surtout que les conditions sanitaires seront rassurantes pour les personnes les plus fragiles, et que nous pourrions retrouver un effectif complet, avec une cinquantaine de participantes.

Human 3D printer

Cette activité de découverte de la céramique sur rendez-vous, proposée par le plasticien Lukas Richarz dans l'atelier qu'il occupe à la Bibi se poursuivra en 2021 selon un principe maintenant bien rôdé.

Désireux avec Lukas de développer encore cette activité, nous ferons probablement un peu plus de communication en 2021 qu'en 2020, afin d'élargir le public qui y participe.



Poteries de Lukas Richarz

↑

Les Filousophes

L'essai de cet atelier de philosophie pour enfants proposé par Pauline Goudergues en 2020 étant très concluant (voir pages Bilan d'activités), nous souhaitons ardemment que l'expérience puisse à nouveau avoir lieu en 2021. À l'heure actuelle, nous ne sommes pas en mesure de savoir encore à quel moment de l'année cela sera possible...



*Représentation du spectacle Osamuchi
mis en scène par Yohann Allex*

←

4. Bras dessus bras dessous

Projets d'implantation

Nous poursuivrons en 2021 le travail de suivi du projet d'implantation des activités d'Amavada dans les écuries du Quartier Lorge, avec l'équipe des architectes et les services de la Ville de Caen. Valéry Dekowski, directeur, y représente le C.A. de l'association.

En 2020, nous avons essentiellement abordé des questions techniques et déterminé la nature des différents espaces des Quartiers de LOGRE afin de déposer le Permis de Construire. C'est désormais chose faite ! En 2021, il s'agira pour Amavada et la Ville d'inventer et de se mettre d'accord sur l'esprit de la programmation future de ce lieu qui promet d'être un endroit inédit dans notre ville, dans notre région voire sur le territoire français. La Bibi pourra être le terrain d'expérimentation idéal pour tester de nouveaux rendez-vous publics, de nouveaux partenariats (FRAC, CARGO, PETITS CARRES,...) qui pourront perdurer une fois Amavada installée dans les écuries. Quand les travaux commenceront (incessamment sous peu), il faudra aussi penser à communiquer en amont dans le quartier auprès des habitants, futurs usagers privilégiés de LOGRE.

Par ailleurs, nous tâcherons de réfléchir avec les collectivités territoriales à la question du relogement de l'activité de la Maison du Roman Populaire, qui n'entrera pas dans les écuries car postérieure au projet. Nous avons fait une proposition spontanée à la Ville, en imaginant un partenariat Culture - Espaces verts pour ajouter l'attrait du livre au Jardin des plantes... Nous sommes évidemment volontaires pour travailler plus avant sur cette idée, ou tâcher d'en trouver un autre s'il est déterminé que celle-ci ne peut convenir.



98



Vue du Quartier Lorge

↑

*Représentation 3D de l'espace scénique
des écuries*

←

99

Viens créer !

Les structures culturelles du quartier Lorge (Artothèque, Espaces d'art contemporain de Caen / ccn de Caen en Normandie / Frac Normandie Caen / La Bibi - Amavada) se sont associées en 2020 à la MJC Venoix pour proposer un parcours culturel, conclu par un stage pluridisciplinaire arts plastiques/musique/danse en direction des jeunes de 11 à 15 ans.

Ce stage et la restitution de travail devaient avoir lieu au Centre chorégraphique lors de vacances de la Toussaint 2020, encadré par la danseuse Mélanie Giffard, la plasticienne Amalia Vargas et le musicien Maxime Métails... mais il a dû être reporté à cause du second confinement. Nous ne savons pas encore exactement quand, mais nous espérons bien qu'il pourra avoir lieu en 2021 pour que le parcours aille à son terme.

Nos valdas...

Selon son titre complet *Nos valdas valent mieux que leurs discours*, ce projet d'écriture crachée a pour objet d'aider ceux qui y participent à lâcher ce qu'ils ont sur le cœur. Il répondra à la sollicitation d'Adoma, entreprise à vocation sociale émanant de la Caisse de dépôt (88 000 personnes hébergées au niveau national), qui cherchait un prestataire à Caen pour créer puis animer un dispositif d'écriture dans une pension de famille afin de répondre à la nécessité de culture dans le parcours d'inclusion sociale.

Les rapports s'étant immédiatement basés sur la confiance, nous avons pu formuler une proposition allant au-delà des ateliers d'écriture pour lesquels nous avons été sollicités. Elle consiste en 3 séries de 5 ateliers pour trois équipements caennais : la pension de famille située boulevard Guynemer à Caen, la résidence Les Noés située quai de Juillet, et la résidence Armor située rue de la Gare. Ces séries d'ateliers, mêlant écriture, arts plastiques et vidéos, viseraient à aider les résidents, tous en détresse sociale, à exprimer ce qu'ils ont sur le cœur. L'envie est d'accompagner à l'expression individuelle, mais aussi à l'écoute de l'autre : c'est dans ce sens qu'une restitution finale, quelle que soit sa taille ou sa nature, devra avoir lieu à l'issue des ateliers. Avoir un objectif commun, livre, film, spectacle, incite à l'expression personnelle en ce qu'elle lui donne un sens concret. Ces restitutions pourraient avoir lieu dans les locaux d'Adoma ou à La Bibi.

Nous prévoyons pour conclure le projet de proposer un mini-stage de trois jours réunissant les participants des trois structures pour qu'ils se rencontrent et créent ensemble une « superproduction » rassemblant tous les travaux. Notre souhait est de proposer à un lieu partenaire d'accueillir le groupe et les artistes... Nous verrons qui solliciter quand nous aurons un peu plus de visibilité sur cette phase.

IME Prieuré

Les ateliers se poursuivront jusqu'à juin 2021 avec Antonin et Lilou, deux jeunes adolescents pensionnaires de l'IME du Prieuré basé à Saint-Vigor-le-grand. Avec la comédienne May-Lisa Lebert, et leurs éducateurs, ils travailleront à la mise en place d'une pièce spontanée, composée de petites saynètes, solos, duos, trios, avec du théâtre, de la musique, de la danse, le tout issu de leurs idées proposées lors des ateliers hebdomadaires. La présentation de travail pourra avoir lieu à la Bibi et/ou à l'IME.

Si l'expérience est encore concluante, il n'y a pas de raisons que ce partenariat lancé au printemps 2019 ne se poursuive pas à la rentrée pour une nouvelle saison...



Ruches installées à l'arrière de la Bibi

↑

Petits carrés de Caen

Les Petits carrés de Caen est une association créée en 2011 à l'initiative de quelques habitants du quartier Calmette, qui souhaitent aider des habitants de Caen désireux de développer des jardins et des ruchers, et sensibiliser la population urbaine aux enjeux d'un environnement durable. Ils installent notamment des ruchers en centre-ville.

Ils installeront un rucher dans l'espace arboré situé à l'arrière de la Bibi pendant la période d'hivernage, puis nous construirons avec eux un programme d'activités de découverte de l'apiculture via des activités culturelles pour la période du printemps à l'été 2021. Il y aura un atelier graphique sur la danse des abeilles animé par Marine Broussaud, d'autres idées sont encore à l'étude...

Exposition Manga

Amavada s'associe à la médiathèque Alexis de Tocqueville et le collectionneur Pierre Stéphane Proust pour présenter une exposition autour des origines du manga. L'exposition aura trois thèmes principaux, les estampes inspiratrices de la bande dessinée japonaise, Hokusai entre autre, les Yokaïs, ces esprits du folklore traditionnel japonais que l'on retrouve très souvent dans le manga, chez Mizuki ou dans Naruto par exemple, et enfin les kamishibai, des théâtre ambulants où les artistes racontent des histoires en faisant défiler des illustrations devant les spectateurs. La compagnie Amavada égayera l'exposition avec des lectures, performances et petits concerts en lien avec les thématiques. L'exposition débutera le premier octobre et se terminera le 28 novembre.



100

101

Katsushika Hokusai, **Hokusai Manga**, 10, 1819

↑

Shigeru Mizuki, *dictionnaire des mangas*, **fusamara**

→



Cavalcade

Il s'agit de la poursuite du partenariat avec le Musée de Normandie autour de l'exposition Carnavals. Après la visite théâtralisée proposée pendant les vacances de Noël (voir pages Bilans), le programme prendra la forme d'ateliers de pratique : chorégraphie avec Mélanie Giffard, musique avec Samuel Frin, théâtre avec Mathieu Ribet et les comédiens artistes associés de l'association.

Sous la coordination de Valéry Dekowski, ces ateliers auront pour but la création d'une grande cavalcade dans l'enceinte du Château de Caen au mois de mars 2021. Ce projet est l'objet d'un partenariat avec le plasticien Dominique Onraed et le Théâtre de Caen.



Visuel de l'exposition
Carnavals au Musée de
Normandie

↑

Atelier de masques proposé par
Dominique Onraed

←



102

Nuit de la lecture

Un comédien et un musicien effectueront deux lectures à La Table des matières le samedi 23 janvier dans le cadre de la Nuit de la lecture. Il s'agira d'une mise en voix presque instantanée de textes écrits durant les deux ateliers d'écriture *Speed writing* proposés par la Bibliothèque Alexis de Tocqueville durant l'après-midi.

IPAG

Le partenariat avec l'école de commerce et de management IPAG, basée à Paris, sera reconduit à l'automne 2021, pour l'animation d'ateliers théâtre destinés à faciliter l'aisance à l'oral de ses élèves.

Banquet fantastique

Nous devions participer pour la première fois en 2019 à cet événement organisé par la Ville de Caen tous les étés depuis 2015 au Château. L'édition 2020 ayant été annulée pour les raisons que l'on sait, notre intervention est reportée sur 2021.

Nous reprendrons tout ou partie des farces médiévales créées à l'occasion du stage de réalisation Farce et attrapes (voir pages Bilan) en théâtre sur tréteaux. Si le budget le permet, nous monterons également la Farce de Pates-ouintes, adaptée par Alice Barbier du texte original de 1492 joué par des étudiants sur le Pré-aux-Ébats (actuelle place de la République), première représentation théâtrale recensée à Caen !

Représentation des farces
médiévales créées à l'occasion du
stage **Farces et Attrapes**

→



103

5. Chiffres

Association Amavada				
Budget prévisionnel 2021				
FRAIS GÉNÉRAUX				
produits		181 704,90	charges	191 975,82
recettes propres		5 531,00	Frais	23 272,80
cotisations	5 250,00		affranchissement	400,00
dons	0,00		assurances	3 650,00
produits financiers	6,00		diff' de règlements	200,00
loc. et mises à dispos	75,00		équipement bureau	400,00
réductions, trop payés	200,00		imprimante	3 900,00
			fournitures bureau	550,00
			équipement, outillage	600,00
			frais mission	500,00
			frais bancaires	220,00
			agios, frais découvert	500,00
			téléphone	1 440,00
			véhicule, transports	500,00
			externalisation salaires	5 250,00
			documentation	120,00
			formation professionnelle	2 000,00
			cabinet comptable	1 792,80
			commissaire aux comptes	1 000,00
			communication	250,00
			sal. nets équipe permanente	96 855,31
			Direction	33 452,04
			Chargée accueil #1	14 443,52
			Chargée accueil #2	11 570,51
			Technicien diffusion	9 842,16
			Chargé prod. (G.E.)	11 250,00
			Assist. admin. (G.E.)	12 827,64
			Agent entretien (G.E.)	3 469,44
			charges sociales	22 193,28
			charges équipe perm.	22 193,28
			services civiques	5 802,88
			indemnités frais	5 102,88
			formations civiques	700,00
			remboursements	32 500,00
			Normandie active	7 500,00
			dotation fonds associatif	25 000,00
La Bibi				
produits		500,00	charges	6 600,00
recettes propres		500,00	charges fixes	6 600,00
distributeurs	300,00		participation aux frais	3 000,00
p.a.f. locaux	200,00		aménagements	950,00
			fournitures techniques	1 000,00
			communication	750,00
			frais accueil plasticiens	900,00
			accueil résidences équipe permanente	
			accueil équipe permanente	
			entretien équipe permanente	
Étude projet Les Quartiers de Logre				
produits		0,00	charges	4 751,55
			frais	4 751,55
			direction de projet équipe permanente	
			frais de mission	1 500,00
			études techniques	1 852,02
			écriture projet	949,53
			fournitures, dossiers	450,00
PRODUCTIONS				
Programmation de spectacles				
produits		8 750,00	charges	9 416,67
recettes propres		8 750,00	frais	9 416,67
coréalizations	8 750,00		gains compagnies	7 000,00
			catering	625,00
			droits d'auteur	291,67
			fournitures régie	450,00
			régisseurs	550,00

impression comm. 500,00
 programmation équipe permanente
 communication équipe permanente

Programmation d'expositions

produits		charges	
recettes propres		frais	
13 468,53		13 731,31	
13 468,53		12 334,51	
ventes d'œuvres	13 468,53	gains exposants	9 906,55
		maison des artistes	371,78
		transports œuvres	660,00
		frais de mission	250,00
		régie	350,00
		production artistes	300,00
		scénographe	320,70
		programmation équipe permanente	
		équipe technique équipe permanente	
		charges	175,48
		communication	1 396,80
		imprimerie	316,80
		graphiste	700,00
		frais postaux	380,00

Rendez-vous réguliers

produits		charges	
Billetteries		masse salariale	
21 620,00		22 041,84	
6 600,00		7 605,28	
2 x Le Plancher brûle	4 000,00	DJ	731,20
Noël Frites	1 000,00	musiciens Noël frites	731,20
Galettes Solstice	1 000,00	scénographe	1 603,50
2 x L'Endimanché	600,00	régisseurs	1 603,50
		musiciens L'Endimanché	292,48
		charges	2 643,40
		frais	14 436,56
Autres recettes		15 020,00	
buvettes	15 020,00	imprimerie	430,00
		locations	2 300,00
		catering	150,00
		nettoyage	480,00
		sécurité	450,00
		achats buvette	10 026,56
		SACEM / SPRE	600,00

Journées services civiques

produits		charges	
inscriptions		intervenant	
1 920,00		1 514,51	
1 920,00		1 114,51	
1 module de 2 jours	1 920,00	metteur en scène équipe permanente	
		auteur	250,00
		3 comédiens	424,29
		1 musicien	146,24
		charges	293,98
		organisation équipe permanente	
		communication équipe permanente	
		frais	400,00
		fournitures pédagogiques	400,00

Production de spectacles

produits		charges	
52 350,00		60 729,00	
MAQUETTE : LA MALADIE BLANCHE			
produits		charges	
Recettes propres		masse salariale	
300,00		11 567,79	
300,00		10 887,79	
Billetterie Bibi	300,00	metteur en scène équipe permanente	
		11 comédiens répétitions	2 940,85
		2 musiciens répétitions	553,50
		2 présentations de travail	3 696,42
		charges	3 697,02
		production, diffusion	680,00
Subventions affectées		0,00	
Région Normandie	0,00	chargé de production équipe permanente	
Département 14	0,00	chargée de diffusion équipe permanente	
Ville de Caen	0,00	transports	600,00
		fournitures	80,00
CRÉATION PETITE FORME : ONCLE ÉLÉPHANT			
produits		charges	
Recettes propres		masse salariale	
6 890,00		6 847,70	
6 540,00		6 847,70	
10 cessions Mondeville	6 000,00	metteur en scène équipe permanente	
Billetterie Bibi	540,00	2 comédiennes	2 828,60
		1 musicien	1 462,40
		charges	2 206,70
		décor et costumes	350,00
Coproduction		350,00	
Mondeville animation	350,00		

Subventions affectées 0,00
 Région Normandie 0,00
 Département 14 0,00
 Ville de Caen 0,00

production 0,00
 chargé de production équipe permanente
 chargée de diffusion équipe permanente

REPRISES

produits		charges	
45 160,00		42 313,51	
Belle époque !			
25 510,00		23 704,40	
F.E.N.O.	5 400,00	F.E.N.O.	3 302,82
Baignoles de l'Orne	5 110,00	Baignoles de l'Orne	3 202,82
Valognes	15 000,00	Valognes	7 377,07
		charges	7 921,69
		transports	750,00
		frais mission	500,00
		fournitures régie	650,00
Cabaret du Monde vivant		2 010,46	
Vent d'ouest	2 000,00	5 comédiens	707,15
		2 musiciens	292,48
		1 technicien	320,70
		charges	690,13
Overlord		2 043,49	
2 représ. scolaires	750,00	1 comédien	424,29
2 représ. tout public	800,00	1 technicien	481,05
		charges	483,15
		régie	500,00
		droits d'auteur	155,00
Musique : V.D.		14 555,16	
2 cessions groupe	5 000,00	musiciens	5 264,64
6 cessions unpluqqed	11 100,00	techniciens	1 282,80
		charges	3 367,72
		défraiements	640,00
		locations	4 000,00

L'Adulable Festival

produits		charges	
Recettes propres		masse salariale	
6 410,00		8 276,08	
6 410,00		7 146,08	
billetterie	5 000,00	12 comédiens	3 394,32
buvette	1 410,00	4 musiciens	1 169,92
		artistes associés	230,00
		2 intervenants équipe permanente	
		chargé de production équipe permanente	
		chargée de communication équipe permanente	
		charges	2 351,84
		frais	1 130,00
		achats buvette	900,00
		graphisme équipe permanente	
		imprimerie	150,00
		catering	80,00

La Maison du roman populaire

produits		charges	
Subventions		Frais	
13 540,00		13 149,62	
11 000,00		2 475,00	
DRAC de Normandie	8 000,00	fournitures	75,00
NZL : FADEL	3 000,00	reliure, réparations	600,00
		déplacements	300,00
		coordination	1 500,00
Recettes propres		7 627,53	
ventes cartes postales	80,00	transports	1 744,00
billetterie dîner spectacle	460,00	denrées repas	320,00
reprise sur subv. 2020	2 000,00	cuisiniers	480,00
		hébergement	840,00
		6 intervenants	1 650,00
		3 comédiens	1 272,87
		1 musicien	438,72
		metteur en scène équipe permanente	
		charges	881,94
		Cocktails poussière	1 362,09
		fournitures	57,00
		comédiens	424,29
		musiciens	438,72
		charges	442,08
		Exposition	1 250,00
		fournitures	200,00
		impressions	300,00
		réalisation vidéos	450,00
		locations	300,00
		Edition	435,00
		impressions	435,00

Édition			
produits	587,00	charges	554,71
Recettes propres	587,00	fabrication	420,00
ventes Romanex 135,00		imprimerie Romanex 0,00	
ventes CD-vinyls VD 142,00		imprimerie autres collec. 300,00	
autres éditions 130,00		fabric. objets 120,00	
ventes objets 180,00			
		frais	134,71
		redditions ventes 2020 85,00	
		frais postaux 49,71	
		com' - promotion 0,00	
EDUCATION POPULAIRE			
Supérette velue			
produits	51 800,00	charges	36 514,38
Recettes propres	51 800,00	masse salariale	34 864,38
inscriptions 51 800,00		12 comédiens 16 041,00	
		4 musiciens 5 535,00	
		1 auteur 2 040,88	
		arrangements musicaux 245,76	
		2 intervenants équipe permanente	
		charges 11 001,74	
		communication	150,00
		chargée de communication équipe permanente	
		graphisme équipe permanente	
		imprimerie 150,00	
		frais	1 500,00
		fournitures pédagogiques 1 500,00	
Stages d'été			
produits	18 395,00	charges	22 892,50
inscriptions	18 395,00	masse salariale	16 322,50
stage réalisation 5 525,00		stage réa. 2 intervenants équipe permanente	
juil.1 2 stages 8-11 ans 2 400,00		stage réa. 2 comédiens 1 635,12	
juil.2 2 stages 8-11 ans 2 400,00		stage réa. 1 musicien 845,98	
août 2 stages 12-15 ans 2 400,00		stage réa. 1 auteur 628,47	
participations repas 5 670,00		écriture de textes 800,00	
		stages été 6 comédiens 2 131,86	
		stages été 6 plasticiens 3 036,00	
		technicien 1 603,50	
		cuisiniers 2 400,00	
		charges 3 241,57	
		Communication	850,00
		graphiste 300,00	
		imprimerie 550,00	
		frais	5 720,00
		denrées repas 3 270,00	
		fournitures pédagogiques 450,00	
		hébergements 2 000,00	
subventions	0,00		
Stages petites vacances			
produits	8 400,00	charges	8 021,42
Recettes propres	8 400,00	Charges	7 371,42
Hiver 3 stages 3 600,00		7 comédiens 2 539,81	
Pâques 3 stages 3 600,00		5 x plasticiens 2 530,00	
Toussaint 1 stage 1 200,00		2 x auteurs 1 012,00	
		charges 1 289,61	
		Communication	650,00
		graphisme équipe permanente	
		imprimerie 300,00	
		fournitures pédagogiques 350,00	
Human 3D printer			
produits	1 835,00	charges	1 360,00
Recettes propres	1 835,00	Charges	1 360,00
inscriptions 1 835,00		intervenant artistique 1 360,00	
Les Gigolettes			
produits	1 620,00	charges	0,00
Recettes propres	1 620,00	Charges	0,00
inscriptions 1 620,00		encadrant équipe permanente	
AMAVADA DANS LA CITÉ			
CRÉATIONS			
produits	16 650,00	charges	12 901,10

Balades musicales	14 150,00	Balades musicales	11 032,89
Office de tourisme Caen 14 150,00		metteur en scène équipe permanente	
		régisser équipe permanente	
		2 comédiens 3 363,30	
		2 musiciennes 3 478,30	
		charges 3 472,90	
		consommables régie 318,39	
		catering 400,00	
Chansons polyglottes	2 500,00	Chansons polyglottes	1 868,21
Centre socio. P.H. 2 500,00		coordination équipe permanente	
		1 musicien ateliers 387,45	
		musiciens 292,48	
		sonorisateur 320,70	
		charges 507,58	
		location sonorisation 300,00	
		fournitures ateliers 60,00	
INTERVENTIONS			
produits	23 060,00	charges	19 031,49
IME Le Prieuré	3 850,00	IME Le Prieuré	3 271,48
IME St-Vigor-le-grand 3 850,00		1 comédienne référente 1 336,75	
		artistes additionnels 534,70	
		représentations 282,86	
		charges 1 117,17	
Adoma Pensions de famille	4 500,00	Adoma Pensions de famille	2 870,06
Adoma cdc-habitat 4 500,00		coordination équipe permanente	
		auteur 2 000,00	
		représentations 575,34	
		charges 294,72	
IPAG	14 210,00	IPAG	12 454,92
IPAG 14 210,00		coordination équipe permanente	
		comédien formateur 8 202,94	
		charges 4 251,98	
Nuit de la lecture	500,00	Nuit de la lecture	435,03
Bibli. Tocqueville 500,00		comédien lecteur 141,43	
		musicien 146,24	
		charges 147,36	
récapitulatif			
Produits	422 110,43 €	Charges	422 110,43 €
FRAIS GÉNÉRAUX	181 704,90	FRAIS GÉNÉRAUX	191 975,82
recettes propres 5 531,00		frais 23 272,80	
convention 155 000,00		équipe permanente 96 855,31	
mécénat 4 800,00		charges sociales 22 193,28	
aides et subventions 15 873,90		services civiques 5 802,88	
La Bibi 500,00		remb. emprunt 32 500,00	
		La Bibi 6 600,00	
		projet Logre 4 751,55	
PRODUCTIONS	118 645,53	PRODUCTIONS	129 413,73
progr. de spectacles 8 750,00		progr. de spectacles 9 416,67	
progr. d'expositions 13 468,53		progr. d'expositions 13 731,31	
rdv réguliers 21 620,00		rdv réguliers 22 041,84	
formation serv. civiques 1 920,00		formation serv. civiques 1 514,51	
prod. de spectacles 52 350,00		prod. de spectacles 60 729,00	
L'Adulable Festival 6 410,00		L'Adulable Festival 8 276,08	
Maison du roman pop. 13 540,00		Maison du roman pop. 13 149,62	
Édition 587,00		Édition 554,71	
ÉDUCATION POPULAIRE	82 050,00	ÉDUCATION POPULAIRE	68 788,30
Supérette velue 51 800,00		Supérette velue 36 514,38	
Stages d'été 18 395,00		Stages d'été 22 892,50	
Stages petites vacances 8 400,00		Stages petites vacances 8 021,42	
Human 3D printer 1 835,00		Human 3D printer 1 360,00	
Les Gigolettes 1 620,00		Les Gigolettes 0,00	
PRESTATIONS	39 710,00	PRESTATIONS	31 932,59
Créations 16 650,00		Créations 12 901,10	
Interventions 23 060,00		Interventions 19 031,49	

Annexes

110

111

1. Histoires de créations

**2. Dossier de proposition
spontanée d'implantation de la
MRP au Jardin des plantes**

**3. Compte-rendu d'Assemblée
Générale**

4. Chiffres

**5. Texte intégral de Jean-
Pierre Dupuy**

LE MONSTRE

Agota Kristof



Un animal gigantesque est tombé dans un piège. La population du village ne parvient pas à le tuer : à défaut d'y parvenir, voilà que des gens se mettent à l'aimer. La bête sentait mauvais, mais à présent des fleurs poussent sur son dos, sécrétant un parfum exquis. Un seul homme désire encore sa disparition.

112



Lors de la préparation de l'exposition Monstres et superstitions à Creully en 1997, l'artiste-sculpteur Francesco Giardina nous en conseilla la lecture. Pour cet événement, il fut impossible d'exploiter le choc occasionné par la première lecture de ce texte essentiel, fort et simple. Mais nous nous promettons de le garder sous le coude pour plus tard.

L'occasion se présente presque dix ans après quand Jean-Pierre Dupuy transmet à AMAVADA les rênes de son fameux stage-réalisation Jeunesse et sports. Notre proposition était d'inviter les stagiaires à se poser la question du vivre ensemble en créant de toute pièce une micronation fictionnelle pendant 30 jours dans un terrain vague au cœur de Louvigny. Le stage était pluridisciplinaire et des artistes de toutes les disciplines encadraient les stagiaires afin qu'ils réalisent des créations personnelles et individuelles sur le thème mais participent aussi bien sûr à plusieurs

réalisations collectives. Il y avait par exemple tous les midis une agora citoyenne qui permettait un débat réel sur différentes questions sociologiques mais qui au cours du stage se transformait progressivement en spectacle humoristique avec une galerie de personnages forts. De nombreuses saynètes, mais aussi des solos, des cabanes et des lieux de vie collectifs furent créés. La micronation de Oû naquit et créa elle-même son chef-d'œuvre «Le Monstre», l'idée était que le peuple de Oû se mobilise pour pratiquer l'Art théâtral en le réinventant. C'est pourquoi, Valéry Dekowski a choisi ce texte contemporain mais presque primitif d'Agota Kristof. Un texte court, ciselé et percutant sur les dangers des idéologies populistes mais aussi sur les dérives des défenseurs de la vertu.

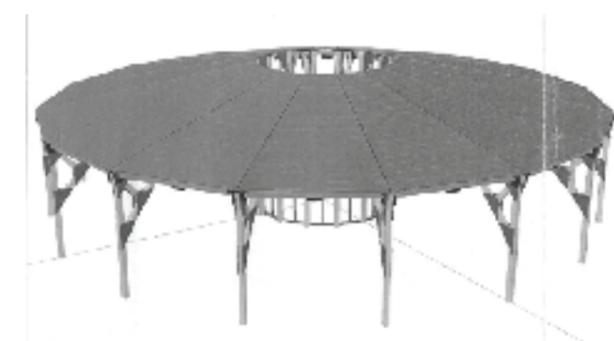
La scénographie, commandée à Tramber Regard devait s'inspirer de celle du Chant du bouc (Prémises de la Tragédie grecque) qui se jouait sur un podium central avec le public tout autour. Le public parfois s'animait en une ronde plus ou moins chorégraphiée. Ce dispositif convenait parfaitement à la mise en abîme voulue par le projet. Tramber a donc inventé un praticable d'une dizaine de mètres de diamètre en forme de volcan. Les acteurs tournaient en permanence sur eux-même et tout autour du Monstre (le décor a rapidement pris le nom du spectacle). La forme conique



Equipe de création

Mise en scène : Valéry Dekowski
 Scénographie : Tramber Regard
 Costumes : Stéphanie Burkhardt
 Lumière : Fred Hocké
 Son et Musiques : Fred Deslias et Samuel Frin

renversée et le trou au milieu permettait le lointain mais aussi les apparitions et les disparitions. En fonction de l'endroit où se trouvaient les spectateurs, ceux-là ne voyaient pas le même spectacle. Le chœur



antique joué par les stagiaires pouvait intervenir sur la scène mais aussi dans les dessous : des voix, des cris, des sons, des mains, des danses, des chants pouvaient en surgir.

Tout le long du spectacle, le Monstre grandit et dévore le village. Ce drame était représenté concrètement par la disparition des planches qui laissaient les protagonistes déambuler comme des funambules sur ce qui leur restait de scène.



Les personnages principaux étaient interprétés par les encadrants, comédiens professionnels du stage et il se trouve que nous avons la chance de travailler avec la crème de la crème (Emilie Horcholle, Laurent Fratalle, Rodolphe Dekowski, Romuald Duval et Anthony Laignel). Attardons-nous sur ce dernier qui fut exceptionnel dans le rôle de Nob, un rôle ambigu, et difficile psychologiquement. Ayant fait ses premières armes théâtrales avec Françoise Labrusse au Lycée Malherbe, Anthony suivit le cursus de l'Ecole Pierre Debauche à Agen pour être admis au Conservatoire national à Paris. Il démissionna rapidement n'y retrouvant pas l'aspect vital de la création connu dans ses formations initiales. Le rôle de Nob est un rôle que cet acteur instinctif a immédiatement habité. Dès la première lecture, nous avons tous senti le bouleversement intérieur de ce personnage trop entier, prêt au sacrifice de sa vie, de celle des ses proches voire de tous les humains pour défendre un dogme soi-disant protecteur. L'engagement psychologique et physique d'Anthony sur cette scénographie trop impressionnante pour lui rendaient crédible une situation fantastique ; sa sincérité extrême rendait presque réaliste cette magnifique parabole.

Le chœur des habitants (une vingtaine de comédiens) joue un rôle primordiale dans la tension dramatique du spectacle. La rumeur, l'euphorie, le lynchage, la solidarité sont interprétés sans texte dessous, dessus et autour. Les cris, les chants, les gromelots mais aussi les déplacements et les danses participent à la musicalité du spectacle accompagnée dans certains cas



par une bande son composée par Frédéric Deslias ou par un groupe dirigé par Samuel Frin en quasi improvisation. Il s'agissait pour le chœur de jouer le peuple ou le Monstre alternativement. C'était une partition complexe car il y avait aussi de longs moments de silence et parfois un silence bruyant voire assourdissant. Et, un tel silence n'est jouable que par un groupe soudé, ami qui écoute et qui sait ce qui se passe au-

dessus. La "figuration" était presque le rôle le plus important de la pièce. D'autant qu'il fallait aussi s'occuper de la machinerie du Monstre (Enlever les planches, porter les comédiens-oiseaux, récupérer les chutes de personnages,...). Pour le groupe d'acteurs, l'heure de spectacle était une heure de transe !





Une création en 3 étapes

En 2007, à Louvigny, le spectacle a été joué dans un champ ! L'idée était de ne jouer ce spectacle qu'une première et dernière fois pour renforcer encore l'expérience d'essentialité. Les acteurs ont répétés bien sûr mais aussi participés à la fabrication des costumes et du dispositif scénique. Le montage du Monstre réquisitionnait toute l'équipe et contraignait les corps. Une organisation sans faille nous permettait de le monter en 4 bonnes heures. Les griffures et parfois les bleus que l'on découvraient sur nos peaux donnaient presque vie à notre scène. Elle ne laisserait pas faire. Après un mois de pluie quasi ininterrompue la pièce fut jouée dans le calme climatique. La nuit enrobant notre poème, le public et les étoiles assistèrent à ce que tout le monde pensait être l'unique représentation de ce Monstre.

En 2008, nous décidâmes après avoir accouché de lui dans la douleur de dompter le Monstre. C'était le deuxième stage sur le thème des micronations et après avoir exploré dans sa première version les ressorts démocratiques, nous avons décidé de travailler sur une micronation autoritaire mais en l'imaginant sans territoire. Le chef d'œuvre de l'année serait encore d'Agota Kristof "La Route", une fable dépressive

d'anticipation. "Le Monstre" serait rejoué mais en passant du statut de parabole à celui de mythe fondateur de la Nation de "Là". Nous envahîmes la Place Saint-Sauveur en établissant un fort en bout de place, en implantant le Monstre en plein cœur de la place et en encagoulant Louis XIV. Le dispositif scénique quant à lui a été ajusté pour être plus facilement démonté et remonté. Nous jouâmes la pièce dans une toute autre ambiance et en étant sonorisés car la ville est bruyante. Pendant tout le spectacle, un homme étrange a tourné autour de nous en fumant une sorte de calumet. Le lendemain matin, nous fûmes réveillés par les sirènes de pompiers. Notre homme avait mis le feu



au monstre. Nous fûmes heureusement épargnés et le Monstre blessé seulement. L'homme fut attrapé en flagrant délit d'incendie ailleurs, jugé et condamné. Le Monstre quant à lui n'avait pas dit son dernier mot.

En 2009, la scène fut remontée pour jouer "Héliogabale au bord de l'eau" de Valéry Dekowski et Nicolas Sorel d'après le texte d'Antonin Artaud "Héliogabale ou l'anarchiste couronné".

Ce n'est qu'en 2011, que la pièce sera rejouée dans la cour de la Fermeture éclair avec les mêmes acteurs principaux mais d'autres figurants et un plateau peint en rouge. Un groupe d'instrumentistes a rejoint les entrailles du Monstre et la mise en scène s'est affinée. Cette année là, nous avons décidé de jouer la pièce deux fois. Une fois en plein jour et une autre fois la nuit. La première fut annulée car la pluie fit barrage à notre témérité tellement elle tomba drue sur nos faces abattues. La deuxième fut magique dans nos costumes séchés de la veille. Nous savions que c'était certainement la dernière. Le public dans une cour idéalement proportionnée au spectacle était englobé dans l'image car

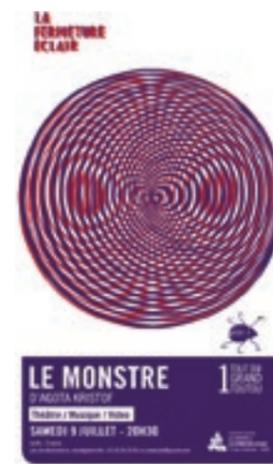


les ombres des comédiens se reflétaient sur les murs blancs de la Fermeture éclair.

Le lendemain, nous étions heureux d'avoir une troisième fois cette pièce dans une situation exceptionnelle et mythique quand nous apprîmes médusés qu'Agota Kristof était morte dans la nuit signant par cet acte fort la fin de cette histoire de création.

Distribution

Nob : Anthony Laignel
 Lil : Emilie Horcholle
 L'homme vénérable : Laurent Frattale
 Le dernier homme : Romuald Duval
 Tim : Rodolphe Dekowski ou Nicolas Combrun



LA MALADIE BLANCHE

Karel Capek

a
ma
vaga

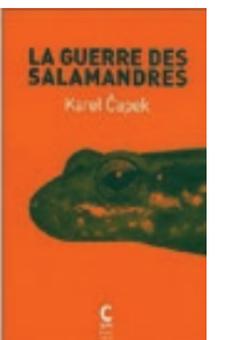


La Maladie blanche fut montée au Théâtre National de Prague en 1937. La population est atteinte d'une sorte de lèpre qui se manifeste par des taches blanches sur la peau de personnes âgées de plus de 45 ans. Les malades n'en ont plus que pour quelques semaines à vivre, dans des douleurs horribles. Le docteur Galén trouve le remède mais refuse de soigner les riches avant que la paix mondiale ne soit instaurée. Le Maréchal qui impose au pays sa dictature et sa politique guerrière est victime, à son tour, du mal. Lorsqu'il cède enfin aux conditions du docteur pour ne pas mourir et lance à la foule " Non à la guerre ! Non à la guerre ! ", celle-ci se déchaîne, le traite de traître et piétine le précieux médicament du docteur Galén.

La découverte d'un auteur

C'est dans une géniale petite librairie cachée dans une impasse sous un porche de la Place de la République qu'en me baladant sans objectif précis, je tombe sur un roman qui m'intrigue d'abord surtout par sa mise en page. Mise en page étrange pour un roman mais qui paraît essentielle pour comprendre le déroulement de ce récit de Science fiction qui semble comporter une métaphore visionnaire sur le capitalisme,

les catastrophes écologiques et l'autoritarisme des nations. C'est un format poche, allons à la caisse. Dans la file d'attente, je m'aperçois que le bouquin date des années trente. Il m'intrigue d'autant plus. « La Guerre des salamandres » m'avait choppé. Je l'ai lu, une première fois d'une seule traite. Et en refermant le



chef d'œuvre je me suis dit : dommage que ce soit impossible à mettre en scène. L'avenir me prouvera le contraire.

Je propose l'œuvre à mes comparses Nicoso, Tramber et Marin. Tout le monde kiffe, c'est parti, on la met au programme du stage-réalisation d'amavada.

Karel Capek



Lorsque les Allemands occupèrent Prague en 1939, le premier tchèque qu'ils recherchèrent, pour l'emmener en camp de concentration, fut l'écrivain Karel Capek. Celui-ci était déjà mort, mais les Allemands arrêtèrent son frère et le tuèrent. Son exécution servirait de compensation car le nom des Capek était pour eux un symbole de la liberté. Pour le monde entier, Ca-

pek reste l'homme qui en 1920, écrivit la célèbre pièce «R.U.R.», ce qui signifie Rossum's Universal Robots. C'est dans ce titre que l'on vit pour la première fois apparaître le mot «robot», qui veut dire en tchèque «travailleur» et qui devait finalement entrer dans le vocabulaire de toutes les langues de la planète. Le robot, c'est l'homme artificiel, l'homme destiné à nous remplacer. Le péché de créer se substituant chez l'homme au péché de détruire.

L'œuvre de Capek est impressionnante. On a le sentiment qu'à chaque roman, il réinvente la forme. La Guerre des Salamandres est tour à tour un journal, un documentaire, une profession de foi, un rapport militaire. Parfois, comme dans "L'année du jardinier," son roman prend la forme d'un almanach. Dans notre stage de création "L'humanité végétale", celui-ci servira de fil conducteur. D'autres romans, comme "La fabrique d'absolu" donneront lieu à des lectures publiques. Les romans de Capek sont toujours visionnaires et surtout ils fustigent habilement mais fermement tout autoritarisme donnant ainsi toutes ses chances à l'humanité fragile et parfois déprimante mais capable d'amour, de générosité, d'invention et d'une énergie vitale salvatrice. L'homme s'autodétruira-t'il ou réagira-t'il assez tôt pour survivre à ses ambitions destructives inconsidérées ?



Equipe de création

Mise en scène : Valéry Dekowski

Scénographie : Tramber Regard

Lumière :

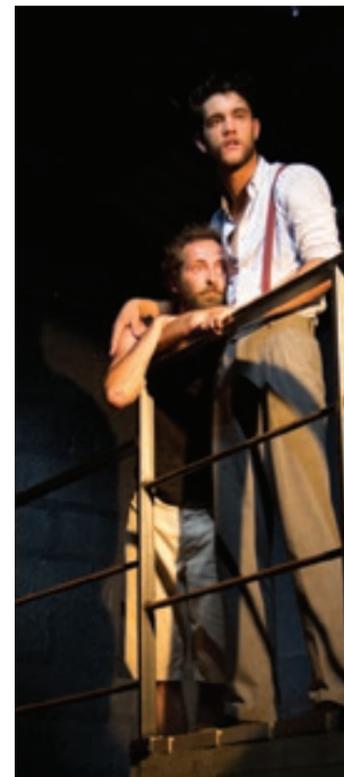
Son et Musiques : Nicolas Pagier et Hugues Letort

"La Guerre des salamandres" Stage-réalisation

Sur une île isolée du Pacifique, on découvre une famille d'amphibiens jusque-là méconnue. Ces petites bêtes se révèlent vite extrêmement douées, et l'homme ne tarde alors pas à les exploiter pour la quête de perles sur les fonds marins. Mais les salamandres valent bien plus que cela. Elles apprennent la langue humaine et la communication avec elles devient possible. L'homme en profite pour faire d'elles des ouvriers esclaves... Pour créer du profit, on les fait reproduire en progression géométrique. Les salamandres doivent sans cesse élargir leur espace vital et l'étendue des océans ne semble plus leur suffire. Ainsi, un jour, elles finissent par défier l'homme...

A la fin du stage, nous présentâmes une exposition vivante, c'est-à-dire plastique, sonore et théâtrale. Ce Congrès des salamandres fut la réalisation du stage, où la participation créative de chacun a trouvé sa place dans un projet commun. Le spectateur y a découvert l'œuvre de Karel Capek, mais aussi chacune des tentatives des stagiaires. Nous voulions que le visiteur soit transporté dans un décor particulier mais prenne aussi conscience d'être au cœur d'un projet qui ne sera peut-être jamais réalisé. Le projet devint alors une œuvre en soi.

Sous la direction de Tramber Regard, les stagiaires en scénographie transformèrent la Fermeture éclair en une espèce de train fantôme géant et habité par toutes les créatures du roman. Les espaces scéniques évoluaient pendant la déambulation du public ce qui



perdait totalement ce dernier. Les cloisons se déplaçaient ce qui faisait disparaître tous les points de repère. Nous avons tout de même raconté la totalité de l'histoire par la danse, le théâtre, la musique et le graphisme (très important dans le roman d'origine et traduit ici par les travaux des stagiaires encadrés par Antoine Giard et Marine Broussaud). L'histoire de prendre un caractère universel sans lourdeur et sans morale douteuse. Karel Capek travaille beaucoup la tendance inconsciente de l'humanité à s'autodétruire. Il donne à la fin du monde un caractère évident et simple, qui nous rend humbles et surtout tranquilisés. Vive les salamandres, elles sont le caractère extra-lucide de l'humanité et grâce à elles nous pouvons rêver, voir tout en noir ou tout simplement continuer à être artiste.





La découverte passionnée de cet auteur incroyable idolâtré dans son pays et absolument méconnu en France m'a incité à tout lire. Rapidement, j'ai constaté qu'il avait écrit quelques pièces dont R.U.R. (la plus connue) et La Maladie blanche. Ce dernier texte m'a particulièrement interpellé par son pitch simpliste et ses personnages caricaturaux d'un premier abord qui dissimulent une profondeur et une complexité dans l'analyse d'une société en prise avec des démons multiples intervenant à différents niveaux de pouvoirs. Du dictateur au fils de contremaître en passant par le grand industriel, tous essaient de s'arranger avec la mort, la guerre, la maladie. Chacun compose avec sa désespérance. Chacun essaie de se trouver une raison d'être. Et le peuple ? Quel est son rôle ? Les situations grotesques, les monologues dantesques, les dialogues parfois poignants, tout y est.

En octobre 2019, l'heure était venue. L'idée de convaincre des programmateurs avec une maquette de cette pièce (peut-être mise en résonance avec l'Epidémie d'Octave Mirbeau) est apparue dans le dossier bilan-perspectives d'amavada. Cette maquette semblait cependant difficile à mettre en place car elle mobilisait de nombreux artistes. Réunir tout le monde sur une ou deux semaines semblait assez difficile. Quand arriva ce qu'on appelle une ironie du

sort... Une épidémie. Que dis-je ? Une Pandémie. A l'issue du confinement, ce n'est pas une, ni deux, mais trois semaines pendant lesquelles nous avons travaillé en équipe plutôt que de ne rien faire. Et nous avons présenté aux adhérents le texte complet dans une lecture améliorée à la Bibi. Ce labo nous a permis de constater que nous pouvions faire quelque chose de cette pièce et qu'il fallait le faire vite car elle frapperait fort les esprits maintenant !!
La scénographie et le décor musical

Les scènes sont jouées dans un labo, un hôpital, des bureaux ou chez le maréchal. Il faut peu de choses



mais les comédiens sont présents en permanence pour manipuler les décors (Portes, tournette, micro et rideaux). L'accessoire est limitée à sa plus simple expression. Les éléments de décors et de costumes ont déjà servis à de nombreuses pièces. Les musiciens sont sur scène et participent à l'évolution dramatique de la pièce. Ils font partis du décor. Certaines scènes sont jouées dans l'espace scénique qui leur est réservé. Bubu Pagier et Hugues Letort jouent de la corde, de la percussion et de l'électronique en proposant des paysages, des gimmicks et des thèmes caractéristiques. Il y a un thème du Maréchal. Il y a un thème de la famille... Parfois les comédiens viennent mélanger leurs voix avec leur instruments, amplifiant la puissance sonore pour quelques instants. Un travail de composition et interactions avec le plateau reste à faire.



Le déconfinement de la pièce

Aujourd'hui, une bonne quinzaine d'artistes sont très motivés pour donner ce spectacle. Quelques adhérents soutiennent le projet avec enthousiasme. La situation sanitaire et politique actuelle réclame que les sujets de la pièce soit mis sur la table. Cependant, pour réellement accéder au public. Il faut des partenaires, des lieux de diffusion,... Comment déconfiner cette pièce et sa troupe ? Telle est la question.

Yohann Alex : Galen
Stéphanie Brault : Sigelius
Romuald Duval : Le Maréchal
Barnaby Apps : Krups
Rodolphe Dekowski : le Père
May-Lisa Lebert : la Mère
Noé Lubliner : le Fils
Zoé Pichon : la Fille
Cléa Michelini : une journaliste et la Fille du Maréchal
Benjamin Hubert : le fils Krups
Clarisse Texier : une lépreuse
La scénographie et le décor musical



a
ma
vata

a
ma
vata

maison
du roman
populaire

projet d'implantation
au Jardin des plantes
de Caen



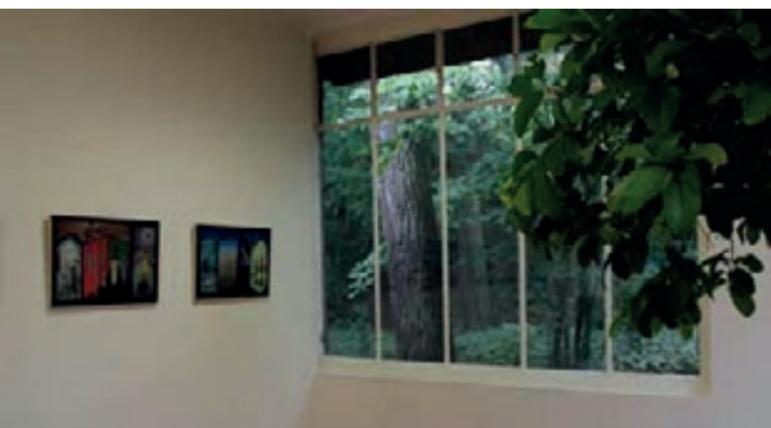
INTRODUCTION

Amavada est une association de création et d'incitation à la rencontre artistique pluridisciplinaire, implantée à Caen et en Normandie depuis plus de 20 ans. Elle développe de nombreuses activités au service du croisement des publics, de la rencontre des professionnels et des amateurs, et de la création de dispositifs artistiques exigeants et spectaculaires.

Elle a créé en 2019 une Maison du roman populaire (dite MRP) qui développe plusieurs activités et intérêts autour d'une collection unique. Cette collection est actuellement située, comme la plupart des activités d'Amavada, dans l'ancienne bibliothèque municipale de Caen rebaptisée La Bibi. La collection y est accessible uniquement aux adhérents de l'association regroupés au sein d'un comité qui travaille sur la collection.

La collection est d'envergure nationale, mais l'ambition est de la faire vivre au quotidien et de la rendre accessible au plus grand nombre : pour cela elle a besoin d'une implantation locale forte, originale, à même de marquer l'intérêt que peuvent porter les collectivités à soutenir une initiative basée sur le partage, le plaisir de lire, qui établit une passerelle entre le patrimoine et les droits culturels.

C'est en ce sens qu'est pensé le projet que nous proposons ci-après d'implantation de la MRP dans le Jardin des plantes de Caen.



Amavada a déjà développé plusieurs projets artistiques en partenariat avec le Jardin des plantes entre 2015 et 2018



la maison du roman populaire PRÉSENTATION

Historique

À l'automne 2013, pour lancer le travail de ré-implantation des activités d'Amavada à l'issue du projet Fermeture éclair (2011 > 2017), l'association avait publié un livre blanc dans lequel elle annonçait son envie de porter un projet d'ampleur autour du roman d'aventure, de la littérature populaire, du feuilleton et de la série, un projet s'articulant autour de trois auteurs normands, précurseurs du genre et porteurs d'une reconnaissance nationale et internationale : Gaston Leroux, Gustave Le Rouge et Maurice Leblanc.

Suite à cette publication, le Maire de Caen de l'époque nous avait mis en relation avec Michel Besnier, président d'une association située à L'Haÿ-les-roses (94) et propriétaire d'une collection unique de livres mis à disposition du public pendant plus de dix ans dans une Maison du roman populaire que la Mairie venait de fermer sans préavis.

Après prise de contact et échanges, nous avons conclu en 2017 un accord avec cette association déterminant la transmission de cette collection à Amavada, afin que nous poursuivions leur travail consistant à rendre cette richesse patrimoniale et culturelle accessible au public.

Nous sommes allés en 2018 chercher cette collection à L'Haÿ-les-roses pour la ramener en Normandie, à Caen. Après un bref passage par La Fermeture éclair pour un stockage transitoire, nous avons pu la déposer en 2019 dans un local conforme à sa conservation et idéal pour un premier travail : les réserves de La Bibi, ancienne bibliothèque municipale.



La collection est arrivée conditionnée en plus de cent cartons de déménagement, elle a été stockée dans les réserves de la Bibi à partir de juillet 2019.

Phase de lancement

À l'automne 2018, nous avons procédé à une première ouverture des cartons, afin d'en extraire les ouvrages utiles au projet *Belle époque !* : certains livres ont ainsi déjà été exposés à la Bibliothèque Tocqueville de février à mars 2019. Cette première action nous a permis de nous rendre compte de la curiosité que le public a pour la littérature populaire, mise de côté pendant des décennies mais qui retrouve aujourd'hui un écho d'une grande actualité, notamment avec l'émergence des séries.

Nous avons commencé à communiquer sur la création à Caen d'une nouvelle Maison du roman populaire (auprès des spécialistes du sujet uniquement pour commencer). Nous sommes notamment entrés en lien avec le Centre Rocambole (Amiens, Paris, Nancy), les premiers échanges faisant apparaître des intérêts communs et une complémentarité prometteuse.

L'activité autour de la collection de livres de la Maison du roman populaire a vraiment débuté en 2019.

Un stage d'une semaine lors des vacances de Pâques a été l'occasion de lancer le travail. Une équipe de 5 stagiaires s'est attelée à la tâche de déballer les plus de 120 cartons et de faire un premier rangement des quelques 12 000 livres qu'ils contenaient dans les rayonnages de l'ancienne bibliothèque. Les stagiaires ont eu l'occasion de rencontrer trois invités spécialisés pour des interventions pertinentes sur la question de la création d'une Maison du roman populaire : David Castrec, archiviste à l'IMEC, Sabrina Le Bris, conseillère livre et lecture à la DRAC de Normandie, et Jérôme Serme, libraire indépendant (Le Rayon populaire) spécialisé dans les éditions et collections populaires des années 1900 à 1960.

Suite à ce stage, une équipe de bénévoles s'est constituée pour continuer le travail sur la collection. Elle se réunit tous les samedis matin. Ces rendez-vous hebdomadaires ont principalement servi à aménager un espace dédié à la MRP dans la Bibi, et à parfaire le rangement afin de pouvoir nous faire une meilleure idée du contenu de cette collection arrivée de bric et de broc. Un inventaire a été lancé.

Par ailleurs, quelques premières actions de valorisation ont eu lieu : lors de la journée Galette-Solstice en juin à la Bibi, un stand a été aménagé afin de présenter cette nouvelle activité aux membres de l'association et d'inciter ceux qui le souhaitent à y prendre part ; puis une sélection de livres a été opérée pour accompagner le travail théâtre - arts plastiques proposé lors du stage Halloween des vacances de la Toussaint.

L'équipe des bénévoles de la MRP s'est élargie au fil des mois et compte maintenant 8 membres actifs.



À Pâques 2019, à l'occasion d'un stage, les cartons ont été ouverts, les livres débarrassés, classés et rangés dans les rayonnages de l'ancienne bibliothèque municipale.



Contenu

La collection comprend environ 12 000 volumes représentatifs de l'histoire du roman populaire en France depuis 1850 jusqu'à nos jours. C'est la variété de ce qu'on y trouve qui fait toute sa valeur, en ce qu'elle permet des accès multiples.

Y figurent :

- des éditions populaires (livres de poche ou équivalent avant l'invention du terme), concernant plusieurs centaines d'éditeurs et plus d'un siècle d'histoire de l'édition française. Romans d'aventure, romans historiques, romans feuilleton, romans jeunesse, romans policiers et science-fiction. C'est la majorité des ouvrages de la collection ;
- des livres anciens, des volumes et des reliures de magazines de lecture (*Les Veillées des chaumières*, *Lecture pour tous*, *Je Sais tout*, par exemple) ;
- des revues spécialisées de littérature populaire, contenant soit des fictions, soit des études, soit les deux ;
- un grand nom d'ouvrages de documentation : des biographies d'auteurs ainsi que des études sur les personnages et la littérature, mais également des livres d'histoire, de géographie, d'histoire de l'art, publiés entre 1860 et aujourd'hui.

Les auteurs majeurs de la littérature populaire sont représentés, depuis Eugène Sue jusqu'à Michel Bussi, en passant par Alexandre Dumas, Hector Malot, Jules Verne, Georges Simenon, Frédéric Dard, pour les auteurs français ; de Charles Dickens à Stephen King en passant par Tolkien pour les étrangers. Il est intéressant de noter que la collection comprend évidemment les titres les plus édités et les plus connus, mais également nombre d'œuvres oubliées. Elle contient aussi de nombreuses éditions originales.



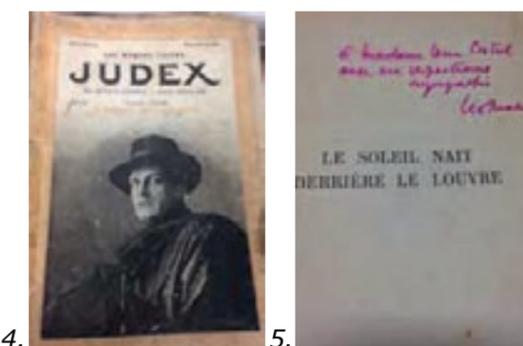
1.



2.



3.



4.

5.

Quelques exemples des trésors de la MRP :

1. Notre-Dame de Paris, V. Hugo (1844) ;
2. Le Journal pour tous, numéro du 2 mai 1857 ; édition originale d'un roman de Pierre Mac Orlan (1920) ; fascicule n°1 du cinéroman Judex d'A. Bernède et L. Feuillade (1916) ; dédicace de Léo Malet sur l'édition originale d'un Nestor Burma (1954).

nature & culture en cœur de ville

PROJET POUR LE JARDIN DES PLANTES

Botanique et littérature

Le livre et le jardin sont deux notions couramment associées : ensemble, elles sont synonymes de calme, de bien être, de plaisir. Installer un lieu du livre dans un jardin, c'est marier deux activités complémentaires, qui peuvent s'apprécier indépendamment ou réunies.

Le projet prévoit donc un lieu ressource pour la MRP d'Amavada dans le Jardin des plantes... mais imagine aussi comment au-delà de son espace dédié celle-ci peut entrer en résonance avec l'ensemble de l'équipement.

Dans l'Institut botanique

Ce bâtiment situé un peu à l'écart du parcours traversant directement le jardin, et cependant facile à trouver, peut rencontrer une nouvelle vie en accueillant la MRP. Construit en 1880, dans l'âge d'or du roman populaire, son architecture correspond en tout point avec l'esthétique associée à cette littérature, et les visiteurs peuvent voir d'un bon œil qu'il devienne le foyer notamment des œuvres de Jules Verne et autres auteurs de la fin du XIX^{ème} siècle.

Nous proposons d'y installer plusieurs espaces :

- une bibliothèque ;
- un salon de lecture ;
- une salle de recherches ;
- un bureau de résidence d'auteur ;
- un salon de thé.

Les fenêtres donnant directement dans le jardin permettront une communication aisée entre l'intérieur et l'extérieur, ainsi les usagers pourront profiter de cet équipement sans forcément avoir à y pénétrer en nombre.



Dans le jardin

Le projet prévoit que l'installation de la MRP dans le Jardin des plantes ne se cantonne pas à l'intérieur des murs de l'Institut botanique, mais résonne dans l'ensemble du jardin.

Nous imaginons plusieurs dispositifs permettant une porosité entre les vocations mitoyennes des lieux :

- les espaces extérieurs attenants à l'Institut pourront être ponctuellement habités par les activités intérieures (salon de thé, salon de lecture) dès que le temps le permettra ;
- en plus des bancs, quelques cabanes de lecture peuvent être érigées plus loin dans tout le jardin, dans lesquelles les usagers trouveront des ressources (possibilité d'écouter de la musique, panneaux historiques par exemple) pour enrichir leur expérience de lecture ;
- des lectures théâtralisées et/ou musicales pourront régulièrement avoir lieu dans le jardin, à partir de textes provenant des livres de la MRP, mettant à profit le savoir-faire d'Amavada en la matière ;
- des panneaux répartis autour de l'Institut pourront accueillir des expositions temporaires, créées à partir des collections de la MRP : en plus de textes informatifs ou divertissants, avec moult illustrations et couvertures la richesse iconographique ne manque pas à la littérature populaire.



Exemple de saynète dans le cadre du Jardin des plantes (Balade musicale - été 2015).



Panneaux installés autour de l'Institut botanique lors de l'événement Une Apparition en septembre 2015.

Un lieu de vies

Le projet consiste donc à implanter dans le Jardin des plantes une activité qui, sans nullement changer sa vocation ni son fonctionnement actuel, peut lui apporter une valeur ajoutée, ainsi qu'un complément de fréquentation. La présence de la MRP ne serait pas envahissante, elle saurait se fondre harmonieusement dans le jardin, tout en lui apportant un plus via une activité qui sera légère mais permanente.

La MRP n'a pas en effet la vocation d'accueillir le grand public : sa bibliothèque ne sera pas ouverte « en grand », mais réservée à ses membres, à des invités et à des chercheurs.

Seuls une partie des livres sera mise à disposition des usagers, qui pourront en profiter dans le salon de thé (dedans l'hiver, dehors l'été) ou dans la luxuriance bucolique du Jardin des plantes, situé à deux pas du cœur de la ville.

Partenaires

La Ville de Caen, propriétaire du Jardin des plantes, serait le partenaire privilégié de cette implantation. Les usagers du jardin, en grande majorité des caennais, en seront les premiers bénéficiaires. Le projet étant de créer une symbiose avec le Jardin, le dialogue avec la Direction des espaces verts et du cadre de vie, ainsi qu'avec les agents œuvrant dans le jardin, sera primordial.

Des partenariats avec les autres équipements culturels de la Ville sont possibles, et même souhaités (l'expérience d'Amavada en ce domaine n'est plus à démontrer). La littérature populaire, qui intéresse les enseignants de lettres et témoigne de plusieurs périodes de l'Histoire de France, peut également être le sujet de liens avec les établissements scolaires (école Bosnières juste à côté, collège Pasteur non loin, mais également d'autres établissements de l'Agglomération).

Le Ministère de la culture, la Région Normandie et le Département du Calvados soutiennent déjà les activités d'Amavada. La DRAC, l'agence régionale Normandie Livre & lecture, déjà attentifs à l'émergence de la MRP, en seront aussi probablement des partenaires importants. Des liens pourront également tissés avec le Département, notamment via la BDP et les Archives du Calvados.

Nous avons déjà pris contact avec le Directeur des collections de l'IMEC, et établi un accord de principe sur des échanges pour permettre aux chercheurs venus du monde entier qu'ils accueillent d'accéder à notre collection si elle peut être complémentaire des ressources à leur disposition.

Le projet serait donc porté par Amavada, avec le soutien de la Ville mais également de nombreux autres partenaires.



Lecture publique d'une nouvelle de Gaston Leroux à côté de l'Institut botanique lors de l'événement Une Apparition en septembre 2015.

DESCRIPTION DES ACTIVITÉS ENVISAGÉES

DANS L'INSTITUT BOTANIQUE

Bibliothèque : À l'heure actuelle, aucune des pièces de l'Institut n'est assez vaste pour accueillir l'ensemble de la collection. Toutefois les rayonnages accueillant les livres de la MRP pourraient être répartis dans les différentes pièces, selon des critères à définir (livres prêtables ou précieux, classement thématique ou autre).

Seule une partie de la Bibliothèque sera accessible en permanence au public. Comme c'est le cas aux Archives ou à l'IMEC par exemple, les autres ouvrages pourront être consultés sur réservations.

Salon de lecture : L'architecture de l'Institut, qui peut faire penser à une maison bourgeoise de la Belle époque, nous invite fortement à créer un espace de consultation scénographié. Tout en offrant les modalités techniques des recherches modernes (réseau wifi, écrans d'accès aux fiches numériques des livres, prises de branchement d'outils numériques, etc), nous souhaitons créer un espace qui favorise la mixité sociale du public, qui donne envie au plus grand nombre de s'installer et de consulter ou lire des livres.

Salle de recherche : Cet espace sera un espace de travail, préservé du public. Il accueillera les chercheurs ayant pris rendez-vous et les membres de l'association travaillant sur les collections de la MRP.



Les collections de la MRP pourront être partiellement vues par les visiteurs du jardin, qui pourront aussi profiter de conditions de lectures idéales.

Bureau de résidence d'auteur : Nous proposons d'offrir le cadre idyllique du Jardin des plantes aux auteurs dans le cadre de résidences de création. Ces résidences permettent aux auteurs de travailler sur leur œuvre, elles comprennent également une part d'actions culturelles en direction des publics. Nous pourrions dans ce cadre matérialiser le lien entre la MRP et le Quartier Lorge, où les autres activités d'Amavada seront bientôt implantées, puisque les auteurs en résidence pourraient y être hébergés (15 minutes de marche entre les deux sites).

Salon de thé : Nous souhaiterions que les deux salles aux grandes baies vitrées du rez-de-chaussée, les plus visibles et les plus claires, accueillent un Salon de thé. C'est un espace important pour ceux qui travaillent et ont besoin de faire des pauses, c'est surtout un moyen de donner envie aux usagers d'entrer et de découvrir l'activité. Ses modalités de fonctionnement sont à définir en concertation avec les gestionnaires du Jardin.



*Vue du jardin depuis l'étage de l'Institut botanique.
L'espace autour du bassin pourrait permettre aux visiteurs de profiter du Salon de thé aux beaux jours.*

À L'EXTÉRIEUR

Autour de l'Institut botanique : Les espaces à proximité entre l'Institut et la pièce d'eau circulaire, ou sous la tente permanente blanche, peuvent offrir des espaces extérieurs de proximité à la Bibliothèque et au Salon de thé. Avec du mobilier de jardin, et des guichets aux fenêtres du rez-de-chaussée, cela permettrait de suivre l'accroissement de fréquentation du Jardin aux beaux jours sans nécessiter d'aménagements intérieurs.

Cabanes à bouquiner : Quelques espaces privilégiés pourraient être aménagés dans le Jardin. Ces cabanes scénographiées, construites au sol dans des recoins, au pied voire dans un arbre si cela est possible, offriraient des conditions de lecture exceptionnelles pour les particuliers ou pour les familles. On y trouverait d'abord ce qui fait le charme d'une cabane, un coin douillet et intime, mais on pourrait aussi les aménager de manière à ce qu'elles offrent un plus aux lecteurs qui les fréquenteront : on pourrait par exemple y prévoir du matériel de diffusion sonore portable, afin qu'on puisse y lire en musique, ou l'installation de panneaux d'informations ou de jeux.

Expositions extérieures : Des panneaux mobiles, qui puissent être installés dans les allées autour de l'Institut, ou selon un parcours dans le jardin, permettraient d'agrémenter la visite des usagers. Les expositions temporaires, accessibles à tous, contribueraient à l'attrait de la visite du Jardin en la renouvelant partiellement. La littérature populaire propose en effet une iconographie de première catégorie, allant des gravures XIX^{ème} aux créations stylisées des années 70' ou 80', qu'il serait coupable de ne pas exploiter.

Ces expositions peuvent être le support d'animations, jeux de pistes ou d'énigmes par exemple, à destination des scolaires et des enfants, voire d'un public plus large en fonction de leurs thématiques.

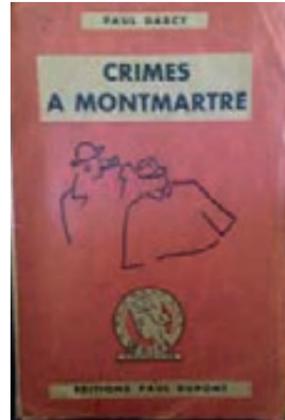
Programmation et activités : La symbiose entre le Jardin des plantes et la MRP permet d'envisager un grand nombre de propositions à destination de tous les publics. Des lectures à suivre sur le mode du feuilleton, pour de petites jauges dans les espaces naturels ; des romans théâtralisés sur le mode de la balade dans tout le jardin ; des lectures musicales ; des ateliers d'écriture ; des stages... Tout le savoir-faire d'Amavada peut être mobilisé en terme d'invention d'événements, réguliers ou ponctuels.

Le Jardin des plantes, lieu d'histoire...

L'implantation d'une Maison du roman populaire, traitant de l'histoire de la littérature, pourrait être l'occasion de valoriser l'histoire de la ville à travers celle de son Jardin des plantes, très ancien (XVII^{ème} siècle) et attaché à l'histoire de l'Université.

Des panneaux à destination du public pourraient être installés durablement, des expositions organisées... L'équipe d'Amavada est volontaire pour travailler également dans ce sens avec la Ville si elle le souhaite.





amavada

amavada : LA BIBI Place Guillouard / 16 promenade du Fort - 14 000 Caen
tél. 02 31 83 20 35 / contact@amavada.com / www.amavada.com
siret : 434 727 517 000 14 / APE : 9002 Z / licences n° 2-1032466 et 3-1032465



Ci-dessus : exemples de couvertures de livres, revues et fascicules présents dans la collection de la MRP d'Amavada, donnant un aperçu de la diversité de son contenu.

à gauche : stand de présentation de la MRP aux adhérents d'Amavada à La Bibi en juin 2019.

Dossier suivi par Valéry Dekowski et Nicolas Sorel
© amavada - mai 2020



16 promenade du Fort - 14 000 Caen / tél. 02 31 83 20 35 / amavada@gmail.com
siret : 434 727 517 000 14 / APE : 9002 Z / licences n° 2-1032466 et 3-1032465
www.amavada.com

Compte-rendu de l'assemblée générale du 16 novembre 2019

Nombres d'adhérents présents : 43 et 2 pouvoirs sur 459.

ordre du jour :

- présentation de la situation de l'association suite à l'assemblée générale extraordinaire
- bilan financier
- point équipe, adhérents et bénévolat
- point projets à venir
- vote de la validation du bilan financier 2018, vote du renouvellement du CA, vote de la nouvelle adresse de l'association : celle de la Bibi (16 promenade du Fort 14000 CAEN)

1. Présentation de la situation de l'association suite à l'assemblée générale extraordinaire

En mars, une situation financièrement difficile nous a obligées à nous séparer de 2 personnes en CDI et passer Valéry Dekowski à 80%.

Nous nous étions engagés dans des projets importants pour lesquels nous n'avons finalement pas eu les subventions attendues (Belle Epoque et album VD) ce qui a contribué à notre situation de cessation de paiement. Nous avons tenté de redresser la barre par des licenciements, en évitant les dépenses inutiles et le CA a décidé de ne faire que des projets rentables. La situation est due fortement à l'absence de soutien des institutions pour les structures intermédiaires. La Ville nous suit mais pas la Région.

138

2. Bilan financier

Comptes 2018 et le plan de financement ont été validés par l'expert-comptable.

Nous comptons 226 000€ d'exploitations propres (rentrée argent que sur les spectacles) et 155 000 € de subvention soit une rentrée d'argent de 381 000 €. L'association a donc 70% de financement sur fonds propres.

Nous affichons des dépenses à hauteur de 420 000€ ce qui fait nous sommes déficitaires à hauteur de 39 000€.

Depuis septembre on ressent les effets des licenciements financièrement parlant.

3. Point employés, adhérents, bénévoles

Employés permanents : Valéry Dekowski, Marine Broussaud

Employés par la secratéb : Karine Lavarde et Aferdita

Equipe artistique : Cléa Michelini, May-Lisa Lebert et Yohann Alex

Toute l'équipe des intervenants des ateliers de la superette : Barnaby Apps, Samuel Frin, Célestine Roland, Lukas Richarz, Stéphanie Brault, Romuald Duval, Olivier Riquart, Blaise Nada, Charles Walter

Services civiques : Louis Lalevée, Lucie Lenormand, Marjolaine Brevet.

Une grande partie de nos dépenses part dans les salaires

Présentation des membres du CA :

Claire Plantade, Eric Chabaud, Sacha Daumas, Alice Barbier, Grégory Bonnet, Maureen Salley, Sophie Charon, Marie Dekowski, Cécile Cohen, Céline Malenfant, Dorothée Poinssotte, Louis Fourquemin.

Margerie Tourbez quitte le CA.

Historiquement l'association fonctionne avec beaucoup de bénévolat et l'implication des adhérents à ce niveau est assez remarquable.

4. Point projets

Après le déménagement, on a enchainé avec la rentrée, le final de la Fermeture Eclair et la création belle époque. Du coup, L'année dernière a été très décevante car nous avons énormément bossé et nous nous sommes retrouvés en cessation de paiement.

Maintenant il nous faut se repositionner suite à tous ces changements. Cela concerne les gens qui travaillent ainsi que tous les adhérents.

Un des projets importants de cette année, c'est organiser des spectacles à la Bibi. Nous n'avons pas passé la commission de sécurité donc légalement, nous n'avons pas le droit d'accueillir de public. La ville prévoit de nous faire passer cette commission. Un rendez-vous est programmé avec l'adjointe à la culture à ce sujet.

Les résidences se multiplient. Un des projets de cette année c'est que le public vienne voir les artistes travailler sous forme de labo. Il y aura 4 labos sur 2020 et une de ces créations sera la prochaine création d'Amavada.

Pour Belle Epoque, on travaille avec les villes Belle Epoque : ex : Bagnole de l'Orne. La foire à l'excellence Normande à Rouen veut faire appel à nous (il est possible qu'on y remonte l'exposition si nous sommes financés). Une Association du Bessin veut faire un weekend autour des 3 auteurs.

On va investir le Cargö avec le projet VD : ce sera un évènement associatif avec le taraf, la chorale et participation des adhérents etc...

L'homme en noir reprend cette année 2020.

On travaille avec la bibliothèque Alexis de Tocqueville. Ils sont présents pour nous soutenir. Cette année ils nous ont commandé des scénettes autour du monde vivant.

On travaille avec le WIP sur la reprise de Téléfennec, avec des techniciens de France 3 afin d'être diffusé en direct. Le musée des Beaux-Arts va peut-être également nous donner la possibilité de faire un Téléfennec autour du thème du travail en deuxième partie d'année.

Des Stages sont programmés également tout au long de l'année. Cette année pour le stage d'Eté on part 15 jours. (Thème : les vampires)

On va reprendre les expositions ici, dont une avec Lukas Richarz. On va faire également l'Adulable festival et le Noël Frites ici.

Suite au Lègue de la maison du roman populaire, il y a des réunions d'adhérents le samedi matin pour organiser la bibliothèque. L'idée s'est d'inventorier tous les livres et que les gens les lisent.

Toutes les salles de répétitions doivent être occupées. L'idée est d'accueillir des compagnies qui n'auraient pas de lieux.

Le Kino Caen va avoir lieu à la Bibi. C'est le Kino le plus grand d'Europe. L'année dernière ils étaient à l'ancien collège Dunois. Valéry a proposé à la ville de les accueillir à l'étage de la bibi où nous n'avons pas le droit d'aller. La ville a trouvé que c'était une bonne idée. C'est la première fois que nous accueillons une autre association ici.

Projet Pierre Heuzé : Projet allophone avec des réfugiés, des migrants etc. On les fait chanter. Il y a 40 personnes. L'idée c'est de déclencher chez eux l'envie de nous présenter des chansons. La fête est prévue le 20 mars à la Pierre Heuzé et 21 mars à la Bibi.

5. Votes

Vote de l'approbation des comptes 2018 :

pour : 44 contre : 0 abstention : 1

Vote du nouveau mandat du ca :

pour : 44 contre : 0 abstention : 1

Vote du changement de siège social à la bibi :

Pour : 45 contre : 0 abstention : 0

16 promenade du Fort 14000 Caen (FRANCE) / tel. 02 31 83 20 35 / mail contact@gmail.com



ASSOCIATION AMAVADA

Numéro SIRET : **43472751700014**
Code APE : **9002Z**

16 Promenade du fort
14000 CAEN

Comptes annuels du 01/01/2019 au 31/12/2019

Sommaire

Attestation de Présentation	2
Compte de résultat	4
<i>Produits d'exploitation</i>	4
<i>Autres produits d'exploitation</i>	4
<i>Produits financiers</i>	4
<i>Produits exceptionnels</i>	4
<i>Charges d'exploitation</i>	5
<i>Charges financières</i>	5
<i>Charges exceptionnelles</i>	5
<i>Evaluation des contributions volontaires en nature</i>	5
Compte de résultat détaillé	8
<i>Produits d'exploitation</i>	8
<i>Autres produits d'exploitation</i>	8
<i>Produits financiers</i>	8
<i>Produits exceptionnels</i>	8
<i>Charges d'exploitation</i>	8
<i>Charges financières</i>	10
<i>Charges exceptionnelles</i>	10
<i>Evaluation des contributions volontaires en nature</i>	10
Bilan	12
<i>ACTIF</i>	12
<i>Immobilisations incorporelles</i>	12
<i>Immobilisations corporelles</i>	12
<i>Immobilisations financières</i>	12
<i>Stocks en cours</i>	12
<i>PASSIF</i>	13
<i>Fonds associatifs et réserves</i>	13
<i>Dettes</i>	13
<i>Engagements reçus</i>	13
<i>Engagements donnés</i>	13
Bilan détaillé	15
<i>ACTIF</i>	15
<i>Immobilisations incorporelles</i>	15
<i>Immobilisations corporelles</i>	15
<i>Immobilisations financières</i>	15
<i>Stocks en cours</i>	15
<i>PASSIF</i>	16
<i>Fonds associatifs et réserves</i>	16
<i>Emprunts et dettes</i>	16
<i>Engagements reçus</i>	16
<i>Engagements donnés</i>	16
Annexes aux comptes annuels	18
<i>PREAMBULE</i>	18
<i>EVENEMENTS SIGNIFICATIFS ET FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE</i>	18
<i>PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES</i>	18
<i>NOTES SUR LE BILAN ACTIF</i>	20
<i>NOTES SUR LE BILAN PASSIF</i>	22
<i>NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT</i>	24

ASSOCIATION AMAVADA

Attestation de présentation

Attestation de PrésentationATTESTATION

d'expert comptable

MISSION DE PRÉSENTATION DES COMPTES ANNUELS

Dans le cadre de la mission de Présentation des comptes annuels de l'Association AMAVADA pour l'exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019 et conformément à nos accords, nous avons effectué les diligences prévues par les normes définies par l'Ordre des Experts Comptables.

A la date de nos travaux qui ne constituent pas un audit et à l'issue de ceux-ci, nous n'avons pas relevé d'élément remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur l'incertitude relative à la continuité d'exploitation exposée dans la note de l'annexe.

Les comptes annuels ci-joints, qui comportent 24 pages, se caractérisent par les données suivantes :

Total du bilan	106 230,02	Euros
Montants nets des produits d'expl.	182 761,50	Euros
Résultat net comptable	16 319,13	Euros

Fait à SAINT-CONTEST
Le 12/05/2020

Eric DOUCHIN
Expert comptable

ASSOCIATION AMAVADA**Compte de résultat**

Compte de résultat

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2019 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2018 (12 mois)	Variation	%	
	France	Exportations				Total
Produits d'exploitation						
Ventes de marchandises	18 282		18 282	41 417	- 23 135	-55,86
Production vendue biens						
Production vendue services	164 480		164 480	184 808	- 20 328	-11,00
Montants nets produits d'expl.	182 762		182 762	226 225	- 43 463	-19,21
Autres produits d'exploitation						
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation			162 950	124 100	38 850	31,31
Cotisations			6 180	4 770	1 410	29,56
(+) Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs						
Autres produits			5 346	7 863	- 2 517	-32,01
Reprise de provisions						
Transfert de charges			11 240	18 058	- 6 818	-37,76
Sous-total des autres produits d'exploitation			185 717	154 791	30 926	19,98
Total des produits d'exploitation (I)			368 478	381 016	- 12 538	-3,29
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun – Excédent transféré (II)						
Produits financiers						
De participations						
D'autres valeurs mobilières et créances d'actif						
Autres intérêts et produits assimilés			6	2	4	200,00
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement						
Total des produits financiers (III)			6	2	4	200,00
Produits exceptionnels						
Sur opérations de gestion						
Sur opérations en capital						
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Total des produits exceptionnels (IV)						
TOTAL DES PRODUITS (I + II + III + IV)			368 484	381 018	- 12 534	-3,29
SOLDE DEBITEUR = DEFICIT				-42 263	42 263	-100
TOTAL GENERAL			368 484	423 281	- 54 797	-12,95

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2019 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2018 (12 mois)	Variation	%
Charges d'exploitation				
Achats de marchandises	11 812	24 831	- 13 019	-52,43
Variations stocks de marchandises	-2 358	1 925	- 4 283	222,49
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variations stocks matières premières et autres approvisionnements				
Autres achats non stockés	54 499	57 306	- 2 807	-4,90
Services extérieurs	12 711	14 990	- 2 279	-15,20
Autres services extérieurs	20 048	28 151	- 8 103	-28,78
Impôts, taxes et versements assimilés	2 829	3 740	- 911	-24,36
Salaires et traitements	180 518	204 409	- 23 891	-11,69
Charges sociales	54 156	83 888	- 29 732	-35,44
Autres charges de personnels				
Subventions accordées par l'association				
Dotations aux amortissements et aux dépréciations				
. Sur immobilisations : dotation aux amortissements	3 000	2 722	278	10,21
. Sur immobilisations : dotation aux dépréciations				
. Sur actif circulant : dotation aux dépréciations				
. Pour risques et charges : dotation aux provisions				
(-) Engagements à réaliser sur ressources affectées	10 000		10 000	N/S
Autres charges	1 842	925	917	99,14
Total des charges d'exploitation (I)	349 056	422 886	- 73 830	-17,46
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun – Déficit transféré (II)				
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placements				
Total des charges financières (III)				
Charges exceptionnelles				
Sur opérations de gestion	109	395	- 286	-72,41
Sur opérations en capital	3 000		3 000	N/S
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions				
Total des charges exceptionnelles (IV)	3 109	395	2 714	687,09
Participation des salariés aux résultats (V)				
Impôts sur les sociétés (VI)				
TOTAL DES CHARGES (I + II + III + IV + V + VI)	352 165	423 281	- 71 116	-16,80
SOLDE CREDITEUR = EXCEDENT	16 319		16 319	N/S
TOTAL GENERAL	368 484	423 281	- 54 797	-12,95
Evaluation des contributions volontaires en nature				
Produits				
. Bénévolat				
. Prestations en nature				
. Dons en nature				
Total				
Charges				
. Secours en nature				
. Mise à disposition gratuite de biens et services				
. Prestations				

	Exercice clos le 31/12/2019 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2018 (12 mois)	Variation	%
. Personnel bénévole				
Total				

ASSOCIATION AMAVADA

Compte de résultat détaillé

Compte de résultat détaillé

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2019 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2018 (12 mois)		Variation	%
	France	Exportations	Total	Total		
Produits d'exploitation						
Ventes de marchandises	18 282		18 282	41 417	- 23 135	-55,86
Caféteria	5 618		5 618	23 585	- 17 967	-76,18
Editions AMAVADA (livres)	23		23	653	- 630	-96,48
Gains boutique	12 641		12 641	17 180	- 4 539	-26,42
Production vendue services	164 480		164 480	184 808	- 20 328	-11,00
Billetterie	13 379		13 379	24 124	- 10 745	-44,54
Inscriptions	47 447		47 447	60 815	- 13 368	-21,98
Cessions				1 595	- 1 595	-100
Prestations divers	86 741		86 741	96 165	- 9 424	-9,80
p.a.f. autres	16 298		16 298	1 835	14 463	788,17
Commissions sur distributeur	615		615	78	537	688,46
Remboursement frais				197	- 197	-100
Montants nets produits d'ex	182 762		182 762	226 225	- 43 463	-19,21

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2019 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2018 (12 mois)		Variation	%
Autres produits d'exploitation						
Subventions d'exploitation			162 950	124 100	38 850	31,31
Subvention DRAC			35 000	20 000	15 000	75,00
Subventions Région			35 000	35 000	0,00	0,00
Subventions Département/ODACC			17 000	14 000	3 000	21,43
Subventions Ville de Caen			67 850	51 000	16 850	33,04
Subventions SCPP			4 100	4 100	0,00	0,00
Subvention Direction Départ Cohésion sociale du Calvados			4 000		4 000	N/S
Cotisations			6 180	4 770	1 410	29,56
Adhésions			6 180	4 770	1 410	29,56
Autres produits			5 346	7 863	- 2 517	-32,01
Dons			3 190	3 359	- 169	-5,03
Différences de règlement				106	- 106	-100
Différences de règlement			869	877	- 8	-0,91
Mécénat Tohu Bohu			1 287	1 521	- 234	-15,38
Mécénat Burologic				2 000	- 2 000	-100
Transfert de charges			11 240	18 058	- 6 818	-37,76
Remboursement de formation				667	- 667	-100
SC Indemnité structure			3 903	5 037	- 1 134	-22,51
Aides à l'emploi			7 337	12 354	- 5 017	-40,61
Sous-total des autres produits d'exploitation			185 717	154 791	30 926	19,98
Total des produits d'exploitation (I)			368 478	381 016	- 12 538	-3,29
Produits financiers						
Autres intérêts et produits assimilés			6	2	4	200,00
Autres produits parts sociales			1	1	0,00	0,00
Autres produits financiers			4	1	3	300,00
Total des produits financiers (III)			6	2	4	200,00
Produits exceptionnels						
TOTAL DES PRODUITS (I + II + III + IV)			368 484	381 018	- 12 534	-3,29
SOLDE DEBITEUR = DEFICIT				-42 263	42 263	-100
TOTAL GENERAL			368 484	423 281	- 54 797	-12,95
Charges d'exploitation						
Achats de marchandises			11 812	24 831	- 13 019	-52,43
Achats boutique			9 540	11 050	- 1 510	-13,67
Caféteria			2 272	13 588	- 11 316	-83,28

	Exercice clos le 31/12/2019 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2018 (12 mois)		Variation	%
Impression éditions				193	- 193	-100
Variations stocks de marchandises			-2 358	1 925	- 4 283	222,49
Variation des stocks			-2 358	1 925	- 4 283	222,49
Autres achats non stockés			54 499	57 306	- 2 807	-4,90
Externalisation salaires			5 192	6 600	- 1 408	-21,33
Prestataire divers			11 226	11 958	- 732	-6,12
Secrateb groupement d'employeur			17 034	16 406	628	3,83
Matériel, travaux déménagement, emménagement			240	588	- 348	-59,18
Achats mat. technique (outillage,...)			1 634	1 868	- 234	-12,53
Equipements bureau			42	49	- 7	-14,29
Achats régie, décors, costumes			9 988	5 356	4 632	86,48
Eau				786	- 786	-100
Electricité				5 623	- 5 623	-100
Fioul				115	- 115	-100
Consommables lieu (entretien, atelier,)			765	2 706	- 1 941	-71,73
Fournitures bureau			457	476	- 19	-3,99
Consommables décors, régie spect.			2 410	852	1 558	182,86
Catering			725	1 445	- 720	-49,83
Frais repas stage			4 060	1 472	2 588	175,82
Consommables autres				107	- 107	-100
Fournitures pédagogiques (ateliers, sta			726	900	- 174	-19,33
Services extérieurs			12 711	14 990	- 2 279	-15,20
Location imprimante			4 984	4 846	138	2,85
Location véhicule			2 278	3 174	- 896	-28,23
Location matériel			283	2 280	- 1 997	-87,59
Location salle				400	- 400	-100
Maintenance imprimante			1 365	693	672	96,97
Entretien locaux				699	- 699	-100
Entretien et réparation matériel			170	153	17	11,11
Assurances locaux			3 281	1 960	1 321	67,40
Assurances véhicules			350	338	12	3,55
Documentation				447	- 447	-100
Autres services extérieurs			20 048	28 151	- 8 103	-28,78
Honoraires artistes				699	- 699	-100
Spectacles pros				2 872	- 2 872	-100
Droits d'auteur (honoraires, pourcentages textes)			8 580	5 943	2 637	44,37
Honoraires comptables			1 793	1 793	0,00	0,00
Honoraires divers			480	150	330	220,00
Formations			520	780	- 260	-33,33
Publicité, publications, relations pub			314	403	- 89	-22,08
Impression communication			137	5 272	- 5 135	-97,40
Transport de biens			476	240	236	98,33
Carburant estafette			874	987	- 113	-11,45
Frais transport				1 771	- 1 771	-100
Frais mission autres			852	469	383	81,66
Frais de réception (restau vernissage,)			134	758	- 624	-82,32
Frais postaux			449	718	- 269	-37,47
Frais de télécommunications			1 758	1 508	250	16,58
Frais bancaires			3 681	3 297	384	11,65
Cotisations				490	- 490	-100
Impôts, taxes et versements assimilés			2 829	3 740	- 911	-24,36
Formation continue AFDAS			2 829	3 740	- 911	-24,36
Salaires et traitements			180 518	204 409	- 23 891	-11,69
Salaires bruts			145 756	195 776	- 50 020	-25,55
Emplois aidés			4 746	8 632	- 3 886	-45,02
Prime de licenciement conventionnelle			30 016		30 016	N/S
Charges sociales			54 156	83 888	- 29 732	-35,44
Cotisations URSSAF			27 627	40 620	- 12 993	-31,99
Cotisations pole Emploi			4 904	11 740	- 6 836	-58,23
Cotisations Congés spectacles			8 465	9 652	- 1 187	-12,30
Cotisations FNAS			1 822	2 446	- 624	-25,51

	Exercice clos le 31/12/2019 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2018 (12 mois)	Variation	%
<i>Cotisations CMAIC</i>	612	542	70	12,92
<i>Cotisations CMB</i>	188	212	- 24	-11,32
<i>Cotisations AUDIENS</i>	10 176	17 988	- 7 812	-43,43
<i>Cotisations FCAP</i>	364	489	- 125	-25,56
<i>Cotisations AGESEA</i>		199	- 199	-100
(-) Engagements à réaliser sur ressources affectées	10 000		10 000	N/S
<i>Dotations fonds dédiés</i>	10 000		10 000	N/S
. Sur immobilisations : dotation aux amortissements	3 000	2 722	278	10,21
<i>Dot aux amort. immob. corporelles</i>	3 000	2 722	278	10,21
Autres charges	1 842	925	917	99,14
<i>Maison des Artistes</i>	84		84	N/S
<i>Sacem</i>	832	218	614	281,65
<i>Sacd</i>	194	283	- 89	-31,45
<i>Spré</i>	274	134	140	104,48
<i>Différence de règlement</i>	459	291	168	57,73
Total des charges d'exploitation (I)	349 056	422 886	- 73 830	-17,46
<i>Charges financières</i>				
<i>Charges exceptionnelles</i>				
Sur opérations de gestion	109	395	- 286	-72,41
<i>Pénalités, amendes fiscales ou pénales</i>	109	395	- 286	-72,41
Sur opérations en capital	3 000		3 000	N/S
<i>Autres charges exceptionnelles</i>	3 000		3 000	N/S
Total des charges exceptionnelles (IV)	3 109	395	2 714	687,09
TOTAL DES CHARGES (I + II + III + IV + V + VI)	352 165	423 281	- 71 116	-16,80
SOLDE CREDITEUR = EXCEDENT	16 319		16 319	N/S
TOTAL GENERAL	368 484	423 281	- 54 797	-12,95
<i>Evaluation des contributions volontaires en nature</i>				

ASSOCIATION AMAVADA

Bilan

Bilan

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2019 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2018 (12 mois)		Variation
	Brut	Amort.prov.	Net	Net	
Immobilisations incorporelles					
Frais d'établissement					
Frais de recherche et développement					
Concessions, brevets, droits similaires					
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles					
Immobilisations incorporelles en cours					
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles					
Immobilisations corporelles					
Terrains					
Constructions					
Installations techniques, matériel et outillage industriels					
Autres immobilisations corporelles	14 239	9 124	5 115	6 915	- 1 800
Immobilisations grevées de droit					
Immobilisations en cours					
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles					
Immobilisations financières					
Participations					
Créances rattachées à des participations					
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille					
Autres titres immobilisés	153		153	153	
Prêts					
Autres immobilisations financières	198		198	198	
TOTAL (I)	14 589	9 124	5 466	7 266	- 1 800
Stocks en cours					
Matières premières, approvisionnements					
En-cours de production de biens et services					
Produits intermédiaires et finis					
Marchandises	11 543		11 543	9 185	2 358
Avances et acomptes versés sur commandes					
Créances usagers et comptes rattachés	38 937		38 937	3 298	35 639
Autres créances					
. Fournisseurs débiteurs	60		60		60
. Personnel					
. Organismes sociaux	308		308		308
. Etat, impôts sur les bénéfices					
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires					
. Autres	6 483		6 483	2 867	3 616
Valeurs mobilières de placement					
Instruments de trésorerie					
Disponibilités	42 198		42 198	135	42 063
Charges constatées d'avance	1 236		1 236	1 502	- 266
TOTAL (II)	100 764		100 764	16 986	83 778
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)					
Primes de remboursement des emprunts (IV)					
Ecart de conversion actif (V)					
TOTAL ACTIF	115 354	9 124	106 230	24 252	81 978

Bilan (suite)

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2019 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2018 (12 mois)		Variation
Fonds associatifs et réserves					
Fonds propres					
. Fonds associatifs sans droit de reprise					
. Ecarts de réévaluation					
. Réserves					
. Report à nouveau	-84 853		-42 590		- 42 263
. Résultat de l'exercice	16 319		-42 263		58 582
Autres fonds associatifs					
. Fonds associatifs avec droit de reprise					
. Apports	30 000		30 000		
. Legs et donations					
. Résultats sous contrôle de tiers financeurs					
. Ecarts de réévaluation					
. Subventions d'investissement sur biens non renouvelables					
. Provisions réglementées					
. Droits des propriétaires (commodat)					
TOTAL (I)	-38 534		-54 853		16 319
Provisions pour risques et charges					
TOTAL (II)					
Fonds dédiés					
. Sur subventions de fonctionnement	10 000				10 000
. Sur autres ressources					
TOTAL (III)	10 000				10 000
Dettes					
Emprunts et dettes assimilées	35 000		8 051		26 949
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours					
Fournisseurs et comptes rattachés	34 625		26 272		8 353
Autres	23 008		42 839		- 19 831
Instruments de trésorerie					
Produits constatés d'avance	42 131		1 943		40 188
TOTAL (IV)	134 764		79 105		55 659
Ecart de conversion passif (V)					
TOTAL PASSIF	106 230		24 252		81 978
Engagements reçus					
Legs nets à réaliser					
. acceptés par les organes statutairement compétents					
. autorisés par l'organisme de tutelle					
Dont en nature restant à vendre					
Engagements donnés					

ASSOCIATION AMAVADA

Bilan détaillé

Bilan détaillé

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2019 (12 mois)			Exercice précédent 31/12/2018 (12 mois)	Variation
	Brut	Amort.prov.	Net	Net	
Immobilisations incorporelles					
Immobilisations corporelles					
Autres immobilisations corporelles	14 239	9 124	5 115	6 915	- 1 800
<i>Agencements locaux</i>	7 912		7 912	7 912	
<i>Matériel</i>	6 327		6 327	5 127	1 200
<i>Amortissements agencements</i>		4 019	-4 019	-2 774	- 1 245
<i>Amortissements matériel</i>		5 105	-5 105	-3 349	- 1 756
Immobilisations financières					
Autres titres immobilisés	153		153	153	
<i>Souscription part crédit coopératif</i>	153		153	153	
Autres immobilisations financières	198		198	198	
<i>Caution</i>	198		198	198	
TOTAL (I)	14 589	9 124	5 466	7 266	- 1 800
Stocks en cours					
Marchandises	11 543		11 543	9 185	2 358
<i>Stocks marchandises</i>	11 543		11 543	9 185	2 358
Créances usagers et comptes rattachés	38 937		38 937	3 298	35 639
<i>Clients</i>				411	- 411
<i>Clients</i>	38 937		38 937	2 887	36 050
. Fournisseurs débiteurs	60		60		60
<i>Fournisseurs</i>	60		60		60
. Organismes sociaux	308		308		308
<i>Audiens</i>	308		308		308
. Autres	6 483		6 483	2 867	3 616
<i>Fournisseurs avoir à recevoir</i>	883		883	789	94
<i>Subvention à recevoir</i>	4 100		4 100		4 100
<i>Deb et cred divers produits a recevoir</i>	1 500		1 500	2 078	- 578
Disponibilités	42 198		42 198	135	42 063
<i>Crédit coopératif</i>	42 058		42 058		42 058
<i>Crédit Coop. Livret</i>	140		140	135	5
Charges constatées d'avance	1 236		1 236	1 502	- 266
<i>Charges constatées d'avance</i>	1 236		1 236	1 502	- 266
TOTAL (II)	100 764		100 764	16 986	83 778
TOTAL ACTIF	115 354	9 124	106 230	24 252	81 978

Bilan détaillé(suite)

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2019 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2018 (12 mois)	Variation
Fonds associatifs et réserves			
. Report à nouveau	-84 853	-42 590	- 42 263
<i>Report à nouveau</i>	-84 853	-42 590	- 42 263
. Résultat de l'exercice	16 319	-42 263	58 582
. Apports	30 000	30 000	
<i>Fonds associatif avec droit de reprise</i>	30 000	30 000	
TOTAL (I)	-38 534	-54 853	16 319
TOTAL (II)			
. Sur subventions de fonctionnement	10 000		10 000
<i>Fonds dédiés</i>	10 000		10 000
TOTAL (III)	10 000		10 000
Emprunts et dettes			
Emprunts obligataires convertibles	35 000	8 051	26 949
<i>Crédit coopératif</i>		8 051	- 8 051
<i>Crédits de trésorerie</i>	35 000		35 000
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	34 625	26 272	8 353
<i>Fournisseurs</i>	29 071	24 234	4 837
<i>Fournisseurs factures non parv</i>	5 555	2 038	3 517
Autres dettes	23 008	42 839	- 19 831
<i>Personnel</i>	5 832		5 832
<i>Urssaf</i>	9 298	21 829	- 12 531
<i>Afdas</i>	2 829	3 740	- 911
<i>Conges spectacle</i>	1 886	2 437	- 551
<i>Audiens</i>		12 757	- 12 757
<i>Pole emplois</i>	567	593	- 26
<i>Cmb</i>	188	212	- 24
<i>Fnas</i>	342	613	- 271
<i>Fcap</i>	68	123	- 55
<i>Mda</i>	1 155	535	620
<i>Prélèvement à la source</i>	692		692
<i>Débiteur divers</i>	150		150
Produits constatés d'avance	42 131	1 943	40 188
<i>Produits constatés d'avance</i>	42 131	1 943	40 188
TOTAL (IV)	134 764	79 105	55 659
TOTAL PASSIF	106 230	24 252	81 978
Engagements reçus			
Engagements donnés			

ASSOCIATION AMAVADA

Annexes aux comptes annuels

Annexes aux comptes annuels

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2019 a une durée de 12 mois.
L'exercice précédent clos le 31/12/2018 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 76 230,02 euros.

Le résultat net comptable est un excédent de 16 319,13 euros.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS ET FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Nous n'avons pas identifié de fait significatif susceptible d'être mentionné dans l'annexe aux comptes annuels.

AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS – COVID-19

La crise sanitaire Covid19 a influencé de manière significative les associations du secteur culturel dès la mise en place du confinement mi-mars 2020.

Face aux conséquences prévisibles en matière de trésorerie de cette baisse brusque et significative de l'activité, l'association a eu recours au chômage partiel.

Cet événement postérieur à la clôture de l'exercice 2019 et sans lien direct avec une situation existante à la clôture, est sans conséquence sur les comptes au 31/12/2019.

PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

METHODE GENERALE

Les comptes annuels ont été élaborés et sont présentés conformément aux principes définis par le Plan Comptable Général 1999, aux prescriptions du Code du commerce et au règlement n° 99-01 relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et des fondations, et n° 99-03 relatif à la réécriture du plan comptable général, énoncés par le Comité de la Réglementation Comptable.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

L'évaluation des éléments de l'actif a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention contraire, les montants sont exprimés en Euro.

Les pertes accumulées au cours des exercices antérieurs font peser un risque sur la continuité d'exploitation de l'Association. Sur l'exercice 2019, l'association a procédé à des licenciements économiques, ces mesures ont permis un retour à l'équilibre sur 2019 mais elles auront surtout un impact sur les exercices futurs.

PRINCIPALES METHODES D'EVALUATION ET DE PRESENTATION

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

Evaluation des immobilisations incorporelles et corporelles :

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Amortissement et dépréciation de l'actif :

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage :

Agencements des locaux : 7 ans

Matériels : 3 ans

Stocks :

Le coût des stocks comprend tous les coûts d'acquisition, de transformation et autres coûts encourus pour amener les stocks à l'endroit et dans l'état où ils se trouvent.

Créances :

Les créances, dont les créances clients, sont évaluées à leur valeur nominale. Les créances clients font l'objet, le cas échéant, d'une provision calculée sur la base du risque de non recouvrement.

CHANGEMENT DE METHODE D'EVALUATION ET DE PRESENTATION

Les méthodes d'évaluation retenues et la présentation des comptes annuels n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Annexes aux comptes annuels (suite)

NOTES SUR LE BILAN ACTIF

Immobilisations

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	13 039	1 200		14 239
Immobilisations financières	351			351
TOTAL	13 389	1 200		14 589

Amortissements

Immobilisations amortissables	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Frais d'établissement, de recherche et de développement				
TOTAL I				
Autres immobilisations incorporelles				
TOTAL II				
Terrains				
Constructions				
sur sol propre				
sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements				
Installations techniques, matériel, outillages industriels				
Autres immobilisations corporelles				
Installations générales, agencements divers	2 774	1 244		4 019
Matériel de transport				
Matériel de bureau et informatique	3 349	1 756		5 105
Emballage récupérables et divers				
TOTAL III	6 124	3 000		9 124
TOTAL GENERAL (I+II+III)	6 124	3 000		9 124

Etats des stocks

	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Marchandises	9 185	2 358		11 543
Matières premières				
Produits intermédiaires				
Produits finis				
Autres approvisionnements				
Production en cours				
Travaux en cours				
Autres produits en cours				
TOTAL	9 185	2 358		11 543

Etat des créances et charges constatées d'avance

Créances	Montant brut	Echéances jusqu'à 1 an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé:			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres créances	198		198
Créances de l'actif circulant:			
Créances usagers	38 937	38 937	
Autres créances	6 851	6 851	
Charges constatées d'avance	1 236	1 236	
TOTAL	47 222	47 024	198

Etat des produits à recevoir

Produits à recevoir	Montant
Participations ou immobilisations financières	
Produits d'exploitation	
Subventions/financements	
Autres produits à recevoir	6 483
TOTAL	6 483

Annexes aux comptes annuels (suite)

NOTES SUR LE BILAN PASSIF

Fonds associatifs

Postes	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Fonds associatifs sans droit de reprises:				
Valeur du patrimoine intégré				
Fonds statutaires				
Apport sans droit de reprise				
Legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés				
Subventions d'investissement affectées à des biens renouvelables par organisme (1)				
Ecart de réévaluation sur des biens sans droit de reprise				
Réserves:				
Réserves indisponibles				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves (2)				
SOUS TOTAL FONDS ASSOCIATIFS (I)				
Fonds associatifs avec droit de reprises:				
Apport avec droit de reprise	30 000			30 000
Subventions d'investissement affectées à des biens renouvelables par l'organisme				
Legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés assortis d'une obligation ou d'une condition				
Ecart de réévaluation sur des biens avec droit de reprise				
Résultat sous contrôle de tiers financeurs				
Subventions d'investissements affectées à des biens non renouvelables				
Provisions réglementées				
Droits des propriétaires (Commodat)				
SOUS TOTAL AUTRES FONDS ASSOCIATIFS (II)	30 000			30 000
TOTAL FONDS ASSOCIATIFS (I+II)	30 000			30 000

Report à nouveau avant répartition du résultat

Nature du report à nouveau	Débit	Crédit
Report à nouveau des activités sous contrôle de tiers financeurs destinées		
- à l'exercice		
- aux exercices ultérieurs		
Report à nouveau non affecté à des activités sous contrôle de tiers financeurs		
Report à nouveau des activités propres de l'association		84 853
SOLDE		84 853

Analyse des fonds dédiés

Nature des fonds	A l'ouverture	Aug. engag. à réaliser sur subv. attribuées	Diminutions fonds dédiés util. Au cours de l'exercice	A la clôture	Dont part non mouvementée depuis au- 2ans
DRAC - CTEJ		10 000		10 000	
TOTAL		10 000		10 000	

Etat des dettes et produits constatés d'avance

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5ans
Etablissements de crédit	35 000	35 000		
Dettes financières diverses				
Fournisseurs	34 625	34 625		
Dettes fiscales et sociales	22 858	22 858		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	150	150		
Produits constatés d'avance	42 131	42 131		
TOTAL	134 764	134 764		

Charges à payer par poste de bilan

Charges à payer	Montant
Emprunts et dettes établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières diverses	
Fournisseurs	5 555
Dettes fiscales et sociales	1 566
Autres dettes	
TOTAL	7 120

Annexes aux comptes annuels (suite)
NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

**Subventions d'exploitation**

Nom du subventionneur	Motif de la subvention	Montant notifié N	Montant perçu N	Montant restant à percevoir en N+1	Montant perçu d'avance en N	Montant perçu d'avance en N-1
DRAC	Activité 2019	24 700	24 700			
DRAC	CTEJ	10 300	10 300			
Région Normandie	Activité 2019	35 000	35 000			
Département Calvados	Activité 2019	17 000	17 000			
Ville de Caen	Activité 2019	67 850	67 850			
SCPP	CD de Valery DEK	4 100		4 100		
Direction départementale	Activité 2019	4 000	4 000			
TOTAL		162 950	158 850	4 100		

Marie France HUYGHE BURNOG

Claire FOURNIER

Aurélie JOUAUX

Marc LEVILLY

Commissaires aux Comptes

Experts-comptables

Association AMAVADA

A l'attention de Mme Alice BARBIER,

Présidente

7 Impasse Dumont

14000 CAEN

Caen, le 6 Juillet 2020

LETTRÉ DE MISSION

MISSION LEGALE DE COMMISSARIAT AUX COMPTES

Référence : LDM 2358_2019_CF

Madame la Présidente,

Dans le cadre de notre mission de commissaire aux comptes pour une mission complémentaire sur l'exercice clos le 31 décembre 2019 de votre association, nous vous présentons ci-après les termes de notre contrat :

1. Nature et étendue de la mission

Notre mission comprend :

- l'audit des comptes annuels établis selon les règles et principes comptables français ;
- les vérifications spécifiques prévues par la loi relative aux documents sur la situation financière et les comptes adressés aux membres ;
- les vérifications spécifiques nécessaires à l'émission de notre rapport sur les conventions réglementées ;
- les diligences spécifiques permettant d'émettre, le cas échéant, nos autres rapports prévus par des textes légaux ou réglementaires.

Ce dernier type d'intervention fera l'objet de précisions et d'un accord préalable.

Les travaux seront conduits, selon les dispositions du code de commerce, les normes d'exercice professionnel et la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes (CNCC). Ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives.

EXPERTISE

AUDIT

CONSEIL

UNICITE
4, rue Alfred Kastler
14000 CAEN
Tél : 02.31.94.55.80
caen@cogediac.com
www.cogediac.com

SAS au capital de 500 000 €
Siret 392 219 317 00071
RCS CAEN B 392 219 317
FR 45 392 219 317 – NAF 6920Z
Inscrite au tableau de l'Ordre des Experts-Comptables de Normandie
Membre de la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Caen

Nous rappelons qu'un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Il ne consiste en revanche pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de l'entité contrôlée.

Nous tenons à souligner que, du fait du recours à l'utilisation de techniques de sondages ainsi que des autres limites inhérentes à l'audit et au fonctionnement de tout système comptable et de contrôle interne, nos contrôles ne sauraient couvrir l'exhaustivité des opérations de l'entreprise. Par conséquent, le risque de non-détection d'une anomalie significative ne peut être totalement éliminé.

En outre, dans le cadre de nos travaux, nous prendrons connaissance des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de prendre en considération les facteurs pouvant engendrer des risques d'anomalies significatives dans les comptes et non dans le but de formuler une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ou d'identifier l'ensemble des faiblesses du contrôle interne. Si des faiblesses significatives de contrôle interne liées à l'information comptable et financière venaient à être relevées lors de notre audit, nous vous les communiquerions par écrit ainsi qu'aux organes mentionnés à l'article L.823-16.

Nous sommes soumis au secret professionnel conformément aux dispositions de l'article L.822-15 du code de commerce. Nous ne pouvons être relevés de ce secret professionnel que dans les conditions strictement précisées par la loi. La direction ne peut pas nous délier de ce secret professionnel. Les papiers de travail et les dossiers que nous aurons élaborés durant notre mission, y compris les documents et les dossiers électroniques, seront notre seule propriété. Ils seront couverts par le secret professionnel.

Cependant, l'article L.823-12 du code de commerce nous oblige à signaler à la plus prochaine assemblée générale ou réunion de l'organe compétent les irrégularités et inexactitudes révélées au cours de notre mission et à révéler au procureur de la République les faits délictueux dont nous aurions connaissance. Dans le cadre de la lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme, ce même article nous impose également certaines obligations, notamment de vigilance et de déclaration à Tracfin.

Nous procéderons par ailleurs aux communications prévues à l'article L.823-16 du code de commerce.

Enfin, nous vous rappelons qu'il revient à la direction de votre entité de définir, de mettre en œuvre et de superviser un système de contrôle interne approprié pour permettre l'établissement des comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que de mettre en place des mesures de sauvegarde des actifs, de prévention et de détection des irrégularités et des fraudes. Par ailleurs, les comptes devront être arrêtés conformément aux dispositions légales.

2. Organisation de la mission

La démarche d'audit nécessite une bonne communication, avec vous-même et vos éventuels conseils ; elle est indispensable à la réalisation de notre mission. Nous devons avoir l'accès sans restriction à tout document comptable, pièce justificative ou autre information demandée dans le cadre de nos interventions.

La direction de votre entité doit notamment nous informer, en cours d'année, de tout événement important pouvant avoir un effet significatif sur l'activité ou les comptes et le patrimoine de votre entité.

Afin d'optimiser l'efficacité de nos travaux, nous vous communiquons en annexe 1 une liste indicative des documents et analyses dont nous souhaitons disposer. Nous comptons particulièrement sur le respect des dates indiquées pour nous permettre d'accomplir au mieux notre mission et sur l'entière collaboration de votre personnel.

Au cours de la mission, nous serons également amenés à vous demander la confirmation écrite des diverses déclarations recueillies.

3. Honoraires

Nos honoraires pour notre mission 2020, sont fonction du niveau de qualification requis par la nature et la complexité des travaux effectués et du temps passé. Nos honoraires s'élèveront à **800 € hors taxes**.

Les honoraires seront facturés à la remise de notre rapport.

Nous vous rappelons que nos factures sont payables à réception.

Nous pourrions être amenés à réaliser, à votre demande, d'autres interventions, dans le cadre de services autres que la certification des comptes, non couvertes par la présente lettre. Les termes et conditions de ces interventions feront l'objet d'une lettre séparée et donneront lieu à une facturation distincte complémentaire.

Nous vous saurions gré d'accuser réception de cette lettre et de confirmer par écrit votre acceptation des termes et conditions de notre mission en nous retournant un exemplaire de cette lettre revêtu de votre signature avec la mention « bon pour accord ».

Nous restons à votre disposition pour vous apporter tout complément d'information que vous pourriez souhaiter et vous prions de croire, Madame la Présidente, en l'assurance de nos salutations distinguées.

Le commissaire aux comptes SAS COGEDIAC Claire FOURNIER	Association AMADAVA La Présidente Alice BARBIER
	« Bon pour accord », le

Cette liste est indicative et non exhaustive. D'autres documents ou extractions informatiques pourront être demandés par l'équipe d'audit tout au long de la mission.

1) Documents comptables et fiscaux (phase finale)

Bilan, Compte de Résultat et Annexe
Dossier d'arrêté comptable et justificatifs de comptes
Budget N+1

Extractions ou documents informatiques :

- Grand-livre général et auxiliaires N et N+1
- Balances auxiliaires N

2) Documents juridiques

Les statuts à jour
P.V. de l'Assemblée Générale ou autres organes ayant approuvé les comptes de l'exercice précédent
P.V. des Assemblées Générales et/ou Conseils d'administration... autres que ceux d'approbation des comptes
Projet de rapport de gestion du Président
Projet des résolutions soumises à l'AGO

Cette annexe rappelle, sans que cette liste ne soit exhaustive, les textes réglementaires et les normes professionnelles relatives aux responsabilités respectives de la direction et des commissaires aux comptes. Elles précisent en outre certaines conditions d'intervention.

1. Responsabilité de la direction

1.1. Tenue de la comptabilité et préparation des comptes

Conformément aux dispositions du Code de commerce, les organes de direction de votre Entité sont responsables de la bonne tenue des livres comptables et de la préparation de comptes réguliers et sincères, donnant une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la entité à la fin de cet exercice. Les comptes annuels devront être arrêtés conformément aux dispositions légales par les organes de direction.

La direction est également tenue de mettre à notre disposition tous les documents comptables de votre Entité et, de manière générale, toutes les informations nécessaires à la bonne réalisation de notre mission, ainsi que les documents juridiques concernant la vie sociale de l'entité, notamment les procès-verbaux de toutes les assemblées des actionnaires et des conseils d'administration.

1.2. Organisation et système de contrôle interne

Il revient aux organes de direction de votre Entité de définir, de mettre en œuvre et de superviser un système de contrôle interne approprié, ainsi que de mettre en place des mesures de sauvegarde des actifs, de prévention et de détection des irrégularités et fraudes.

1.3. Erreurs et fraudes, conformité avec les lois et les règles

La direction est responsable des mesures de sauvegarde des actifs, de la conception et de la mise en œuvre des systèmes comptables et de contrôle interne, destinés à prévenir et détecter les erreurs et les fraudes. La direction est aussi tenue d'identifier et de s'assurer que l'entité respecte les textes légaux et réglementaires applicables à ses activités.

1.4. Continuité de l'exploitation

La continuité de l'exploitation est une convention comptable de base pour l'établissement des comptes. Il appartient à la direction d'évaluer la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation sur une période minimum de 12 mois après la clôture de l'exercice.

1.5. Affirmations de la direction

La direction, tout au long de l'audit, fait des déclarations orales ou écrites, spontanée ou en réponses à des demandes spécifiques. Nous demanderons à la direction de nous confirmer ces éléments par écrit.

1.6. Conventions réglementées

En matière de conventions réglementées, nous vous rappelons que, conformément aux dispositions prévues par la loi, vous devez notamment :

- Nous informer des nouvelles conventions dans le mois qui suit leur conclusion ;
- Nous informer de l'exécution au cours de l'exercice des conventions conclues antérieurement ;
- Nous fournir le détail de leurs termes et modalités.

1.7. Documents et informations adressés aux associés ou tenus à leur disposition à l'occasion de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes

Nous vous rappelons que vous devez nous adresser, préalablement à leur diffusion ou leur mise à disposition, ces documents que nous reverrons dans le cadre de notre mission.

1.8. Convocation du commissaire aux comptes

La direction de l'entité devra nous adresser les avis de convocation aux assemblées générales approuvant les comptes annuels, ainsi qu'à toutes les assemblées générales dans les délais prévus par le Code de commerce.

2. Rôle du commissaire aux comptes et étendue de la mission

2.1. Objectif de la mission d'audit

L'audit des comptes annuels a pour objectif d'exprimer une opinion sur la régularité et la sincérité des comptes annuels et sur l'image fidèle qu'ils donnent du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et patrimoniale de la Entité à la fin de cet exercice.

2.2. Définition d'un d'audit

Nous procéderons à un audit selon les dispositions du Code de commerce et selon les normes d'exercice professionnel et la doctrine professionnelles. Ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Nous rappelons à ce titre qu'un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans les comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble.

Nous tenons à souligner que du fait du recours à la technique des sondages ainsi que des autres limites inhérentes à l'audit et au fonctionnement de tout système comptable et de contrôle interne, nos contrôles ne sauraient couvrir l'exhaustivité des opérations de l'entreprise. Par conséquent, le risque de non-détection d'une anomalie significative ne peut être totalement éliminé. Pour les mêmes raisons, nous ne pourrions non plus vous donner l'assurance que toutes les déficiences majeures dans le système comptable et de contrôle interne auront pu être identifiées.

Par ailleurs, nous rappelons que l'audit n'est pas organisé ni conduit pour les besoins d'un tiers particulier ou en rapport avec une transaction particulière. Par conséquent, les questions pouvant intéresser un tiers ne seront pas traitées spécifiquement et certaines questions peuvent être évaluées de manière différente par un tiers, par exemple dans le cadre d'une transaction particulière.

2.3. Contrôle interne

Notre revue des systèmes comptables et de contrôle interne est déterminée en fonction des travaux qui nous sont nécessaires pour émettre une opinion sur les comptes de votre Entité. C'est la raison pour laquelle nos commentaires/recommandations relatifs aux systèmes ne porteront que sur les points que nous avons relevés au cours de nos travaux et non pas sur toutes les améliorations possibles qui pourraient être suggérées à la suite de travaux spécifiques plus approfondis.

2.4. Erreurs, fraudes et irrégularités

Notre audit sera planifié de façon à avoir l'assurance raisonnable de détecter toute fraude ou erreur significative dans les comptes ou livres comptables, mais il n'est pas destiné et ne saurait être considéré comme servant à révéler les irrégularités, erreurs et fraudes éventuelles. Si notre examen révèle l'existence de telles anomalies, elles seront portées à la connaissance des organes de direction.

En outre, l'article L.823-12 du Code de commerce nous oblige à informer les actionnaires des irrégularités que nous aurions découvertes à l'occasion de nos contrôles et à révéler au Procureur de la République les faits délictueux dont nous aurions connaissance.

3. Indépendance, secret professionnel, propriété des dossiers et rapports

3.1. Indépendance

Pour nous assurer du respect des règles de déontologie de la profession, notamment en matière d'exécution de prestations de services, nous avons mis en place des procédures internes que nous appliquons à toute mission.

3.2. Secret professionnel

Nous sommes soumis au secret professionnel conformément aux dispositions de l'article L.822-15 du Code de commerce. Nous ne pouvons être relevés de ce secret professionnel que dans les conditions strictement précisées par la loi. La direction ne peut pas nous lever de ce secret professionnel.

3.3. Propriété des dossiers des commissaires aux comptes

Les papiers de travail et les dossiers que nous avons élaborés durant nos missions, y compris les documents et les dossiers électroniques, sont notre seule propriété. Ils sont couverts par le secret professionnel.

En conséquence, nous refusons le droit à l'accès de nos dossiers à tout tiers non-habilités par la loi française. Ils pourront toutefois faire l'objet de contrôles et d'inspections de la profession, ou du Garde des sceaux selon les prescriptions légales ou réglementaires, ou d'un contrôle qualité interne au cabinet.

3.4. Rapports émis par les commissaires aux comptes et autorisation de leur diffusion

En complément à nos rapports de commissaires aux comptes dont la diffusion est déterminée par la loi, nous pourrions être amenés à vous communiquer les conclusions de nos travaux sous forme de documents de synthèse, lettres de recommandations, etc. Avant de vous remettre une version finale de ces documents, nous pourrions vous transmettre des rapports d'étape ou des

projets de rapport ou encore effectuer des présentations orales. Les supports de ces dernières sont préparés dans le cadre de notre intervention et ne sont destinés qu'aux seules personnes présentes. Ils ne peuvent en aucun cas être dissociés des commentaires oraux apportés lors des présentations, et les différents points soulevés ne sont exposés qu'à des fins de discussion. Seule l'émission du rapport définitif écrit et signé fera foi.

L'ensemble des documents dont la diffusion n'est pas prévue par la loi, quels que soient leur forme ou support, vous sera communiqué exclusivement pour vos besoins internes. Nous n'accepterons donc aucune responsabilité vis-à-vis de tout tiers entre les mains desquels ces documents ou ces conclusions seraient parvenues.

Si votre Entité a l'intention de publier ou de reproduire, sur papier ou sous forme électronique (par exemple sur un site Internet), nos rapports sur les comptes annuels ou tout autre rapport prévu par la loi ou faire référence à notre nom d'une autre façon dans un document qui contient d'autres informations, la direction s'engage à nous transmettre ce document sous forme de projet pour que nous en prenions connaissance et obtenir notre accord pour inclure notre rapport avant sa finalisation et sa distribution. Lorsque nos rapports sur les états financiers sont reproduits sous une forme quelconque, les comptes annuels complets, y compris l'annexe, qui font l'objet dudit rapport, doivent aussi être présentés.

Ces dispositions s'appliquent également aux traductions de nos communications / rapports.

4. Autres sujets

4.1. Utilisation du courrier électronique

Nous pouvons communiquer par courrier électronique avec vous et vos services. Or, comme vous le savez, les transmissions électroniques d'informations ne sont pas totalement sécurisées ou sans erreurs et peuvent être interceptées, altérées, perdues, détruites ou arriver tard ou de manière incomplète, ou comporter des virus ou autres intrusions malveillantes. Aussi, bien que nous mettions en œuvre les procédures normales de contrôle pour identifier les virus les plus répandus à l'heure actuelle, nous ne serons en aucun cas responsables de quoi que ce soit en matière de communication d'informations par électronique.

4.2. Utilisation des logiciels des commissaires aux comptes

Nous pouvons développer des logiciels, y compris des feuilles de calcul, des documents, des bases de données et d'autres outils informatiques pour nous aider dans notre mission. Dans certains cas, ces aides peuvent être fournies à votre Entité sur demande. Dans la mesure où ces outils ont été développés spécifiquement pour nos besoins et sans considération des besoins propres à l'utilisation qu'en ferait votre Entité, ceux-ci sont mis à la disposition de votre Entité en l'état et sans aucune garantie attachée, à simple destination d'usage ; ils ne devront pas être distribués ni partagés avec un tiers, que ce soit en tout ou partie. Cette mise à disposition temporaire n'emportera aucune cession de droits ni de garantie, quel qu'en soit le titre, à votre bénéfice où à celui de tiers. De plus, nous ne garantissons pas le caractère suffisant ou approprié de ces outils informatiques pour les besoins de votre Entité.

4.3. Loi applicable

En notre qualité de commissaires aux comptes, la présente lettre de mission est régie par la loi française. Les instances professionnelles et les juridictions françaises auront compétence exclusive pour tout différend concernant l'exécution de la mission.

5. Protection des données à caractère personnel

5.1. Modalités

Toutes les informations communiquées par vous ou en votre nom (« Données ») sont exclusivement utilisées dans le cadre de l'exercice de notre mission.

Vous êtes informés que, sauf disposition légale contraire, nous sommes susceptibles de recourir, dans le cadre de notre mission, à des tiers pouvant être situés hors de France, qui peuvent être d'autres entités membres de nos réseaux respectifs et/ou des prestataires de services agissant pour notre compte, qui fournissent des services administratifs, d'infrastructure informatique (dont, le cas échéant, des prestataires de services de type « cloud »), ainsi que des services intervenant en support de notre activité. Ces tiers, dont nous demeurons responsables, sont soumis à de strictes obligations de confidentialité et de sécurité.

5.2. Données Personnelles

Les parties s'engagent à respecter les dispositions légales et réglementaires en vigueur en matière de protection des données personnelles, notamment le Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données (ci-après le « RGPD »), ainsi que la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 dans sa dernière version en vigueur (ci-après la « Réglementation applicable en matière de protection des Données Personnelles »).

Les termes commençant par une majuscule ont le sens qui leur est attribué par la Réglementation applicable en matière de protection des Données Personnelles.

5.3. Finalités de Traitement



Marie-France HUYGHE BURNOG

Claire FOURNIER

Aurélie JOUAUX

Marc LEVILLY

Commissaires aux Comptes
Experts-Comptables

Vous pouvez être amenés à nous confier des Données Personnelles dans le cadre de et/ou pour les besoins de l'exécution de notre mission. Conformément au principe déontologique d'indépendance du commissaire aux comptes vis-à-vis de l'entité contrôlée et compte tenu de notre degré d'expertise et d'autonomie élevé, nous intervenons en qualité de Responsable de traitement. Nous déterminons les finalités et les moyens des traitements opérés en application de la législation et des normes professionnelles qui nous sont applicables.

Nous traitons les Données Personnelles confiées à des fins :

- De réalisation de la mission ;
- De respect de nos réglementations professionnelles et déontologiques (notamment gestion de l'obligation d'indépendance, gestion des conflits d'intérêts et contrôle qualité) ;
- De gestion de la relation d'affaires qui nous lie y compris en matière administrative et financière ;
- D'administration et de support sur les outils informatiques que nous utilisons dans le cadre de notre activité (messagerie, outils métier, etc.), d'hébergement de ces outils, d'archivage et de reprographie.

Par ailleurs, nous pouvons être amenés à traiter à des fins de communication sur nos services les Données Personnelles de vos salariés qui sont nos contacts clefs pour la réalisation de la mission, sauf opposition de leur part (ci-après ensemble désignées les « Finalités de Traitement »).

Vous ne nous fournirez directement ou indirectement que les Données Personnelles que nous considérons nécessaires à la réalisation de notre mission et au respect de nos réglementations professionnelles et déontologiques.

Nous nous engageons à ne pas utiliser les Données Personnelles auxquelles nous avons accès pour d'autres finalités que les Finalités de Traitement.

5.4. Obligations

Il vous appartient de vous assurer que toutes les Données Personnelles qui nous ont été communiquées, directement par vous ou indirectement pour votre compte, ont été collectées de manière licite, loyale et transparente.

Les Données Personnelles ont été collectées par vos soins auprès des Personnes Concernées et non par nous de manière directe. Dans ce contexte, conformément à l'article 14 5. d) du RGPD, nous ne sommes pas tenus d'informer les Personnes Concernées des Traitements opérés dans le cadre de notre mission. Il vous appartient donc d'informer les Personnes Concernées des Traitements que nous réaliserons.

Les Personnes Concernées pourront exercer leurs droits d'accès ou de rectification en adressant un courriel aux Délégués à la protection des données à l'adresse courriel antoine.masson@cogediac.com pour le cabinet COGED/AC, et/ou aux associés signataires de la lettre de mission. Dans tous les cas, vous coopérez avec nous pour permettre aux Personnes Concernées de faire valoir les droits qui leur sont reconnus par la Réglementation applicable en matière de protection des Données Personnelles.

5.5. Destinataires

Les Destinataires des Données Personnelles sont les collaborateurs et associés de nos cabinets, ainsi que, le cas échéant, ceux appartenant aux entités membres de nos réseaux, et nos prestataires, collaborateurs externes ou experts éventuels. Ces destinataires sont soumis à de strictes obligations de confidentialité et de sécurité et auront accès aux Données Personnelles pour des raisons strictement professionnelles et limitées aux Finalités de Traitement.

5.6. Localisation et Transferts de Données Personnelles

Vous êtes informés que nous sommes susceptibles de recourir dans le cadre de notre mission, le cas échéant, à d'autres entités membres de nos réseaux ou à des prestataires externes travaillant pour notre compte pouvant être situés en dehors de l'Union européenne.

Dans l'hypothèse où des Données Personnelles sont transférées hors de l'Union européenne dans un pays de destination considéré par la Commission européenne comme n'assurant pas un niveau de protection suffisant des Données Personnelles, nous mettons en œuvre l'un ou l'autre des dispositifs suivants : (i) signature d'un contrat conforme aux clauses contractuelles types adoptées par la Commission européenne (« **Clauses contractuelles types** »), (ii) mise en place de règles internes d'entreprise contraignantes (« **Binding Corporate Rules** » ou « **BCR** »), ou (iii) tout autre dispositif de protection conforme à la Réglementation applicable en matière de protection des Données Personnelles. Pour plus d'information, vous pouvez adresser un courriel au Délégué à la protection des données à l'adresse courriel antoine.masson@cogediac.com pour le cabinet COGED/AC, et/ou aux associés signataires de la lettre de mission.

5.7. Durée de conservation des Données Personnelles

Dans le respect des obligations de confidentialité, les Données Personnelles traitées pour les Finalités de Traitement sont conservées pour une durée conforme aux dispositions régissant nos activités en France en matière de prescriptions.

ASSOCIATION AMAVADA

Association régie par la loi de 1901

7 Impasse Dumont

14000 CAEN

SIRET : 434 727 517 00014

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos au 31 décembre 2019

EXPERTISE

AUDIT

CONSEIL

UNICITÉ

4, rue Alfred Kastler

14000 CAEN

Tél : 02 31 94 55 80

Fax : 02 31 94 56 16

caen@cogediac.com

www.cogediac.com

SAS au capital de 500 000 €

Siret 392 219 317 00071

RCS CAEN B 392 219 317

FR 45 392 219 317 - NAF 6920Z

Inscrite au tableau de l'Ordre des Experts-Comptables de Normandie

Membre de la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Caen



ASSOCIATION AMAVADA

7 Impasse Dumont
14000 CAEN

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos au 31 décembre 2019

Mesdames, Messieurs, les membres

Opinion

En exécution de la mission complémentaire qui nous a été confiée par le Conseil d'Administration du 27 juin 2020 dans le cadre des dispositions de l'article L820-3-1 du code de commerce, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association AMAVADA relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Ces comptes ont été arrêtés par le Conseil d'Administration sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association AMAVADA à la fin de cet exercice.

Nous précisons que votre association n'étant pas tenue de désigner un commissaire aux comptes pour l'exercice clos au 31 décembre 2018, les comptes de l'exercice 2018 n'ont pas fait l'objet d'une certification.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point exposés dans les paragraphes suivants de l'annexe des comptes annuels :

- Autres éléments significatifs – COVID 19 ;
- Principes, règles et méthodes comptables (continuité d'exploitation).

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport du trésorier et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres. S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêté des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication aux membres de l'assemblée générale appelés à statuer sur les comptes.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association AMAVADA à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative.

Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à Caen, le 15 juillet 2020
Le Commissaire aux comptes
SAS COGEDIAC,
représentée par Claire FOURNIER



ANNEXE

Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Bilan

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2019 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2018 (12 mois)		Variation
	Brut	Amort.prov	Net	Net	
Immobilisations incorporelles					
Frais d'établissement					
Frais de recherche et développement					
Concessions, brevets, droits similaires					
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles					
Immobilisations incorporelles en cours					
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles					
Immobilisations corporelles					
Terrains					
Constructions					
Installations techniques, matériel et outillage industriels					
Autres immobilisations corporelles	14 239	9 124	5 115	6 915	- 1 800
Immobilisations grevées de droit					
Immobilisations en cours					
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles					
Immobilisations financières					
Participations					
Créances rattachées à des participations					
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille					
Autres titres immobilisés	153		153	153	
Prêts					
Autres immobilisations financières	198		198	198	
TOTAL (I)	14 589	9 124	5 466	7 266	- 1 800
Stocks en cours					
Matières premières, approvisionnements					
En-cours de production de biens et services					
Produits intermédiaires et finis					
Marchandises	11 543		11 543	9 185	2 358
Avances et acomptes versés sur commandes					
Créances usagers et comptes rattachés	38 937		38 937	3 298	35 639
Autres créances					
. Fournisseurs débiteurs	60		60		60
. Personnel					
. Organismes sociaux	308		308		308
. Etat, impôts sur les bénéfices					
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires					
. Autres	6 483		6 483	2 867	3 616
Valeurs mobilières de placement					
Instruments de trésorerie					
Disponibilités	42 198		42 198	135	42 063
Charges constatées d'avance	1 236		1 236	1 502	- 266
TOTAL (II)	100 764		100 764	16 986	83 778
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)					
Primes de remboursement des emprunts (IV)					
Ecarts de conversion actif (V)					
TOTAL ACTIF	115 354	9 124	106 230	24 252	81 978

Bilan (suite)

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2019 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2018 (12 mois)		Variation
Fonds associatifs et réserves					
Fonds propres					
. Fonds associatifs sans droit de reprise					
. Ecarts de réévaluation					
. Réserves					
. Report à nouveau	-84 853		-42 590		- 42 263
. Résultat de l'exercice	16 319		-42 263		58 582
Autres fonds associatifs					
. Fonds associatifs avec droit de reprise					
. Apports	30 000		30 000		
. Legs et donations					
. Résultats sous contrôle de tiers financeurs					
. Ecarts de réévaluation					
. Subventions d'investissement sur biens non renouvelables					
. Provisions réglementées					
. Droits des propriétaires (commodat)					
TOTAL (I)	-38 534		-54 853		16 319
Provisions pour risques et charges					
TOTAL (II)					
Fonds dédiés					
. Sur subventions de fonctionnement	10 000				10 000
. Sur autres ressources					
TOTAL (III)	10 000				10 000
Dettes					
Emprunts et dettes assimilées	35 000		8 051		26 949
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours					
Fournisseurs et comptes rattachés	34 625		26 272		8 353
Autres	23 008		42 839		19 831
Instruments de trésorerie					
Produits constatés d'avance	42 131		1 943		40 188
TOTAL (IV)	134 764		79 105		55 659
Ecart de conversion passif (V)					
TOTAL PASSIF	106 230		24 252		81 978
Engagements reçus					
Legs nets à réaliser					
. acceptés par les organes statutairement compétents					
. autorisés par l'organisme de tutelle					
Dont en nature restant à vendre					
Engagements donnés					

Compte de résultat

CERTIFIÉ CONFORME
Le Commissaire aux Comptes

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2019 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2018 (12 mois)		Variation	%
	France	Exportations	Total	Total		
Produits d'exploitation						
Ventes de marchandises	18 282		18 282	41 417	- 23 135	-55,86
Production vendue biens						
Production vendue services	164 480		164 480	184 808	- 20 328	-11,00
Montants nets produits d'expl.	182 762		182 762	226 225	- 43 463	-19,21
Autres produits d'exploitation						
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation			162 950	124 100	38 850	31,31
Cotisations			6 180	4 770	1 410	29,56
(+) Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs						
Autres produits			5 346	7 863	- 2 517	-32,01
Reprise de provisions						
Transfert de charges			11 240	18 058	- 6 818	-37,76
Sous-total des autres produits d'exploitation			185 717	154 791	30 926	19,98
Total des produits d'exploitation (I)			368 478	381 016	- 12 538	-3,29
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun – Excédent transféré (II)						
Produits financiers						
De participations						
D'autres valeurs mobilières et créances d'actif			6	2	4	200,00
Autres intérêts et produits assimilés						
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement						
Total des produits financiers (III)			6	2	4	200,00
Produits exceptionnels						
Sur opérations de gestion						
Sur opérations en capital						
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Total des produits exceptionnels (IV)						
TOTAL DES PRODUITS (I + II + III + IV)			368 484	381 018	- 12 534	-3,29
SOLDE DEBITEUR = DEFICIT				-42 263	42 263	-100
TOTAL GENERAL			368 484	423 281	- 54 797	-12,95

CERTIFIÉ CONFORME
Le Commissaire aux Comptes

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2019 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2018 (12 mois)	Variation	%
Charges d'exploitation				
Achats de marchandises	11 812	24 831	- 13 019	-52,43
Variations stocks de marchandises	-2 358	1 925	- 4 283	222,49
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variations stocks matières premières et autres approvisionnements				
Autres achats non stockés	54 499	57 306	- 2 807	-4,90
Services extérieurs	12 711	14 990	- 2 279	-15,20
Autres services extérieurs	20 048	28 151	- 8 103	-28,78
Impôts, taxes et versements assimilés	2 829	3 740	- 911	-24,36
Salaires et traitements	180 518	204 409	- 23 891	-11,69
Charges sociales	54 156	83 888	- 29 732	-35,44
Autres charges de personnels				
Subventions accordées par l'association				
Dotations aux amortissements et aux dépréciations				
. Sur immobilisations : dotation aux amortissements	3 000	2 722	278	10,21
. Sur immobilisations : dotation aux dépréciations				
. Sur actif circulant : dotation aux dépréciations				
. Pour risques et charges : dotation aux provisions				
(-) Engagements à réaliser sur ressources affectées	10 000		10 000	N/S
Autres charges	1 842	925	917	99,14
Total des charges d'exploitation (I)	349 056	422 886	- 73 830	-17,46
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun – Déficit transféré (II)				
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placements				
Total des charges financières (III)				
Charges exceptionnelles				
Sur opérations de gestion	109	395	- 286	-72,41
Sur opérations en capital	3 000		3 000	N/S
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions				
Total des charges exceptionnelles (IV)	3 109	395	2 714	687,09
Participation des salariés aux résultats (V)				
Impôts sur les sociétés (VI)				
TOTAL DES CHARGES (I + II + III + IV + V + VI)	352 165	423 281	- 71 116	-16,80
SOLDE CREDITEUR = EXCEDENT	16 319		16 319	N/S
TOTAL GENERAL	368 484	423 281	- 54 797	-12,95
Evaluation des contributions volontaires en nature				
Produits				
. Bénévolat				
. Prestations en nature				
. Dons en nature				
Total				
Charges				
. Secours en nature				
. Mise à disposition gratuite de biens et services				
. Prestations				

Annexes aux comptes annuels

CERTIFIÉ CONFORMÉ
Le Commissaire aux Comptes

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2019 a une durée de 12 mois.
L'exercice précédent clos le 31/12/2018 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 76 230,02 euros.

Le résultat net comptable est un excédent de 16 319,13 euros.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS ET FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Nous n'avons pas identifié de fait significatif susceptible d'être mentionné dans l'annexe aux comptes annuels.

AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS – COVID-19

La crise sanitaire Covid19 a influencé de manière significative les associations du secteur culturel dès la mise en place du confinement mi-mars 2020.

Face aux conséquences prévisibles en matière de trésorerie de cette baisse brusque et significative de l'activité, l'association a eu recours au chômage partiel.

Cet événement postérieur à la clôture de l'exercice 2019 et sans lien direct avec une situation existante à la clôture, est sans conséquence sur les comptes au 31/12/2019.

PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES**METHODE GENERALE**

Les comptes annuels ont été élaborés et sont présentés conformément aux principes définis par le Plan Comptable Général 1999, aux prescriptions du Code du commerce et au règlement n° 99-01 relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et des fondations, et n° 99-03 relatif à la réécriture du plan comptable général, énoncés par le Comité de la Réglementation Comptable.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

L'évaluation des éléments de l'actif a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention contraire, les montants sont exprimés en Euro.

Les pertes accumulées au cours des exercices antérieurs font peser un risque sur la continuité d'exploitation de l'Association. Sur l'exercice 2019, l'association a procédé à des licenciements économiques, ces mesures ont permis un retour à l'équilibre sur 2019 mais elles auront surtout un impact sur les exercices futurs.

PRINCIPALES METHODES D'EVALUATION ET DE PRESENTATION

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

Evaluation des immobilisations incorporelles et corporelles :

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Amortissement et dépréciation de l'actif :

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage :

Agencements des locaux : 7 ans

Matériels : 3 ans

Stocks :

Le coût des stocks comprend tous les coûts d'acquisition, de transformation et autres coûts encourus pour amener les stocks à l'endroit et dans l'état où ils se trouvent.

Créances :

Les créances, dont les créances clients, sont évaluées à leur valeur nominale. Les créances clients font l'objet, le cas échéant, d'une provision calculée sur la base du risque de non recouvrement.

CHANGEMENT DE METHODE D'EVALUATION ET DE PRESENTATION

Les méthodes d'évaluation retenues et la présentation des comptes annuels n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

CERTIFIÉ CONFORMÉ
Le Commissaire aux Comptes

Annexes aux comptes annuels (suite)

NOTES SUR LE BILAN ACTIF

Immobilisations

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	13 039	1 200		14 239
Immobilisations financières	351			351
TOTAL	13 389	1 200		14 589

Amortissements

Immobilisations amortissables	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Frais d'établissement, de recherche et de développement				
TOTAL I				
Autres immobilisations incorporelles				
TOTAL II				
Terrains				
Constructions				
sur sol propre				
sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements				
Installations techniques, matériel, outillages industriels				
Autres immobilisations corporelles				
Installations générales, agencements divers	2 774	1 244		4 019
Matériel de transport				
Matériel de bureau et informatique	3 349	1 756		5 105
Emballage récupérables et divers				
TOTAL III	6 124	3 000		9 124
TOTAL GENERAL (I+II+III)	6 124	3 000		9 124

Etats des stocks

	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Marchandises	9 185	2 358		11 543
Matières premières				
Produits intermédiaires				
Produits finis				
Autres approvisionnements				
Production en cours				
Travaux en cours				
Autres produits en cours				
TOTAL	9 185	2 358		11 543

Etat des créances et charges constatées d'avance

Créances	Montant brut	Echéances jusqu'à 1 an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé:			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres créances	198		198
Créances de l'actif circulant:			
Créances usagers	38 937	38 937	
Autres créances	6 851	6 851	
Charges constatées d'avance	1 236	1 236	
TOTAL	47 222	47 024	198

Etat des produits à recevoir

Produits à recevoir	Montant
Participations ou immobilisations financières	
Produits d'exploitation	
Subventions/financements	
Autres produits à recevoir	6 483
TOTAL	6 483

Annexes aux comptes annuels (suite)

NOTES SUR LE BILAN PASSIF

Fonds associatifs

Postes	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Fonds associatifs sans droit de reprises:				
Valeur du patrimoine intégré				
Fonds statutaires				
Apport sans droit de reprise				
Legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés				
Subventions d'investissement affectées à des biens renouvelables par organisme (1)				
Ecart de réévaluation sur des biens sans droit de reprise				
Réserves:				
Réserves indisponibles				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves (2)				
SOUS TOTAL FONDS ASSOCIATIFS (I)				
Fonds associatifs avec droit de reprises:				
Apport avec droit de reprise	30 000			30 000
Subventions d'investissement affectées à des biens renouvelables par l'organisme				
Legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés assortis d'une obligation ou d'une condition				
Ecart de réévaluation sur des biens avec droit de reprise				
Résultat sous contrôle de tiers financeurs				
Subventions d'investissements affectées à des biens non renouvelables				
Provisions réglementées				
Droits des propriétaires (Commodat)				
SOUS TOTAL AUTRES FONDS ASSOCIATIFS (II)	30 000			30 000
TOTAL FONDS ASSOCIATIFS (I+II)	30 000			30 000

Report à nouveau avant répartition du résultat

Nature du report à nouveau	Débiteur	Créditeur
Report à nouveau des activités sous contrôle de tiers financeurs destinées		
- à l'exercice		
- aux exercices ultérieurs		
Report à nouveau non affecté à des activités sous contrôle de tiers financeurs		
Report à nouveau des activités propres de l'association	84 853	
SOLDE	84 853	

Analyse des fonds dédiés

Nature des fonds	A l'ouverture	Aug. engag. à réaliser sur subv. attribuées	Diminutions fonds dédiés util. Au cours de l'exercice	A la clôture	Dont part non mouvementée depuis au- 2ans
DRAC - CTEJ		10 000		10 000	
TOTAL		10 000		10 000	

Etat des dettes et produits constatés d'avance

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5ans
Etablissements de crédit	35 000	35 000		
Dettes financières diverses				
Fournisseurs	34 625	34 625		
Dettes fiscales et sociales	22 858	22 858		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	150	150		
Produits constatés d'avance	42 131	42 131		
TOTAL	134 764	134 764		

Charges à payer par poste de bilan

Charges à payer	Montant
Emprunts et dettes établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières diverses	
Fournisseurs	5 555
Dettes fiscales et sociales	1 566
Autres dettes	
TOTAL	7 120

Annexes aux comptes annuels (suite)

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

CERTIFIÉ CONFORME
 par le Commissaire aux Comptes



Marie-France HUYGHE BURNOG

Claire FOURNIER

Aurélien JOUAUX

Marc LEVILLY

Commissaires aux Comptes
Experts-Comptables

Subventions d'exploitation

Nom du subventionneur	Motif de la subvention	Montant notifié N	Montant perçu N	Montant restant à percevoir en N+1	Montant perçu d'avance en N	Montant perçu d'avance en N-1
DRAC	Activité 2019	24 700	24 700			
DRAC	CTEJ	10 300	10 300			
Région Normandie	Activité 2019	35 000	35 000			
Département Calvados	Activité 2019	17 000	17 000			
Ville de Caen	Activité 2019	67 850	67 850			
SCPP	CD de Valery DEK	4 100		4 100		
Direction départementale	Activité 2019	4 000	4 000			
TOTAL		162 950	158 850	4 100		

ASSOCIATION AMAVADA

Association régie par la loi de 1901

7 Impasse Dumont

14000 CAEN

SIRET : 434 727 517 00014

**Rapport spécial du commissaire aux comptes
 sur les conventions réglementées**

Assemblée générale d'approbation des comptes
 de l'exercice clos le 31 Décembre 2019

EXPERTISE

AUDIT

CONSEIL

UNICITÉ

4, rue Alfred Kastler
14000 CAEN

Tél : 02 31 94 55 80

Fax : 02 31 94 56 16

caen@cogediac.com

www.cogediac.com

ASSOCIATION AMAVADA

7 Impasse Dumont
14000 CAEN

**Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées
Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31/12/2019**

Aux membres,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre Association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attache à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention passée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'organe délibérant en application des dispositions de l'article L. 612-5 du code de commerce.

Fait à Caen, le 15 juillet 2020
Le Commissaire aux comptes
SAS COGEDIAC,
représentée par Claire FOURNIER



Ci-dessous le retour de Jean-pierre Dupuy après qu'il ait assisté à la journée de Farces orchestrée à La Demeurée dans le cadre du stage national de réalisation.

AMAVADA Comment faire de la pratique artistique

le ferment et le postulat d'une conscience citoyenne

*« à l'école de la poésie, on apprend pas : on se bat »
Léo Ferré*

C'est une chose acquise de haute lutte, AMAVADA occupe une place singulière et incontournable dans la vie de la cité. Dans les temps difficiles que nous traversons, ré-interroger et comprendre la fonction et la place d'AMAVADA dans notre vie sociale et culturelle (et pour certains dans leurs cœurs) relèvent d'un examen de salubrité publique. Il y va de ce qu'on appelle une parole responsable que l'on puisse tenir pour parole d'honneur. Et, je me fais bonheur, ici, d'y souscrire.

En ce moment, une "pub" passe en boucle sur la TNT dans laquelle l'écrivain-poète Daniel Pennac dit : «Si nous ne rêvions pas, nous mourrions». Lire serait donc l'antidote du Corona Virus puisque lire repose sur l'exercice d'une pensée rêvante. Une pensée du rêve qui n'a de sens que dans la détermination à garder les pieds sur terre. Heureuse dialectique ! Celle-la même qui fonde AMAVADA dans sa capacité d'existence. Et on se dit que Pennac ferait bonne figure dans cette communauté ou le respect de soi et le respect d'autrui se tricotent à l'unisson.

En règle général, la mise en commun se soutient de mettre tout le monde dans le même sac...La norme fait règle. Et chacun se perd dans cette généralité ...et s'y noie éventuellement. La dialectique ? Elle consiste justement à rendre ce type de calcul compatible avec une singularité bienvenue et pour tout dire attrayante. Qui ne céderait à la tentation ? Moi oui, pourquoi ? Expliquons-nous.

Respect de soi et Bienveillance

L'amitié. Le principe d'amitié. Avoir du goût ou du désir pour la relation amicale... voilà le préalable à la rencontre. Cela ne se discute pas. À AMAVADA l'amitié coule à tous les étages. Ce n'est pas un devoir, c'est un mode d'emploi de soi... Un sans façon d'être où chacun n'est que ce qu'il est comme valeur de base reconnue et appréciée. Rien à prouver. C'est, comme Montaigne le disait de son ami La Boétie : "Parce que c'était lui (parce que ce sont eux), parce que c'était moi (parce que c'est moi).

Bienveillance... sera le mot, la formule magique, qui vous ouvrira les bras et tous les horizons quand vous débarquerez dans l'univers AMAVADA. C'est vrai que l'on rencontre plutôt rarement une telle passion pour la gentillesse et un tel goût du respect d'autrui. Qui que tu sois, quels que soient tes désirs et tes rêves, tu seras considéré avec une généreuse curiosité parce que, chez AMAVADA, on trouve normal, pour ne pas dire à la régulière... que tu veuilles te faire du bien ! Normal que tu veuilles finir le pot de confiture de ton enfance dont tu as encore les doigts à lécher. Ce n'est pas le droit républicain de l'école obligatoire, c'est le droit à la récré... Le droit à l'école buissonnière qui fait loi chez AMAVADA.

Principe de plaisir.

Tu poses la question : «Est-ce que je peux jouer avec vous ?» «Bien sûr !» te répondra-t-on, car «vois-tu mon ami on ne peut pas jouer sans toi.»

Ainsi, voilà que venu par hasard, venu pour voir, pour goûter... tu deviens celui que l'on veut voir, celui dont on a besoin, celui sans lequel rêver ne servirait à rien. Tu n'es que ce que tu es...On t'en félicite ! À partir de quoi tout devient possible... y compris l'impossible. Moment d'exception. C'est pourquoi les activités d'AMAVADA relèvent du bien public. Avec eux, tu passes de l'appétit de plaisir, d'une recherche de plaisir personnel à la performance d'offrir ce même plaisir à autrui. Cela s'appelle un présent et cela fait la richesse de toute existence. Secret de fabrication de la communauté amavadienne. Elle produit en échange une denrée qui n'a pas de prix : la joie... Joie de faire du bien en se faisant du bien... Joie sans limite...

Une école d'art... de vivre!

Que fait-on à AMAVADA ? On y pratique les arts. C'est donc une école d'art au ras des pâquerettes et au bord des ruisseaux. "Le but de l'art : c'est la vie » s'accordait à dire le philosophe ; le dire c'est bien, le faire c'est mieux!

Rêve version pratique : AMAVADA c'est ça! Alors s'y côtoient grands et petits, jeunes et vieux, amateurs et professionnels indistinctement. Chacun est une personne digne d'intérêt. En conséquence de quoi le vivre ensemble, l'intérêt général, le bien public y sont des valeurs souveraines. Bien sûr, ils ne sont pas les seuls dans la cité à remplir un tel contrat...Mais chez eux, la modestie n'est pas feinte : quoi que le théâtre soit au cœur de leurs activités, la frime n'est pas leur fort, ni aucune forme d'intimidation... Ça finit par se savoir que la bienveillance y est le mot de passe quand justement on en vient à passer par là.

De la Farce pour sortir des sentiers battus

*« Tout langage est écart de langage »
S. Beckett*

Satisfaire son besoin d'AMAVADA. C'est reconnaître que le confinement première version du printemps dernier a failli nous en frustrer. En appétit de spectacle et de bleu du ciel, nous vîmes nos tympan délicatement chatouillés par le bouche à oreille d'un pique-nique rieur et farceur organisé par AMAVADA. De ce bouche à oreille, ne fîmes qu'une bouchée, et nous mîmes en quête mi-juillet d'un festival de la farce, promesse d'une joyeuse régalaade.

"Ah merdre et cornes au cul" m'écrié-je dans mon for intérieur en m'écartant du langage usuel, je vais pouvoir covider mon sac allègrement et je fus au rendez-vous de ce que le rire puisse être le propre de l'homme. Farce nous était promise en rase campagne.

En joyeuse Communauté

L'affaire se tenait du côté de Saint Contest, dans une communauté, LA DEMEUREE, d'agriculteurs, avides de concilier l'art et la vie ou tout simplement d'inventer un art de vivre, un mode d'existence qu'ils ne devraient qu'à eux-mêmes, en attendant que les responsables politiques s'avisassent qu'un tel art convient à tout le monde. Inutile de préciser qu'en un tel lieu, AMAVADA y fut en terrain conquis, c'était du cousin-cousine cousu main. Bref, ça tombait bien que ça se passe là, puisqu'on y cultive des petits oignons aussi tendres que malicieux, pour agrémente sa frisée du dimanche. On nourrissait le rêve d'un après-covid qui nous ferait une vie plus joyeuse qu'avant. Un vivre mieux en quête d'auteurs. La créativité à ciel ouvert! Faire concorder les actes et la pensée avec la pluie et le beau temps chers à Prévert. On était parti pour, et à LA DEMEUREE accueillis nous fûmes, à bras ouverts...quoique ce fut une forme d'étreinte dont on devait encore faire l'économie.

La poésie a ce pouvoir de donner de la consistance aux figures de langage les plus abstraites comme s'embrasser sans vergogne à qui mieux mieux. Cela qui hélas ne pouvait avoir lieu, eu lieu d'être quand même par la force du langage! Voilà le pouvoir qui fonde tout acte créatif qui repose sur l'écart de langage! User de cette capacité du langage! Ne pas se priver de vivre l'art sur le mode de l'art de vivre: LA DEMEUREE et AMAVADA cultivent ce qu'on appelle des lieux d'être! À bras le corps! De ces foutus endroits où il fait bon vivre...avec chien, chats, cochons poulets qui vous filent entre les pattes, avec moineaux qui chantent quand le Valéry DEKOWSKI bat la mesure.

Farce et Liberté d'expression

*« Soyez les acteurs de vous même »
Didier-Georges Gabily*

Ici, pas de sélection! Pas besoin de tortiller du cul pour chier droit! Dans la farce ou le cochon tout est bon! Dresser un palmarès ce serait couillon de couillon comme on dit du côté de Carqueirane. La farce c'est un esprit. Une liberté d'expression à l'état pur. Une liberté de penser et de se penser. Un truc truculent que le moyen âge, peut être en cela supérieur au nôtre, inventa comme critique de la vie sociale. Le tout avec -tenez vous bien- la bénédiction des autorités religieuses. Bénédiction... le mot est un peu fort, mais avec compréhension et (disons-le) tolérance. Et nous serions là, en dessous de la vérité. Il y a explication à cela: c'est que si Dieu appelle à quelque respect et considération, ainsi que les saints hommes qui en cultivent l'esprit, le diable n'est pas sous-estimé pour autant. Respect à Satan comme disait notre Charles Baudelaire: « O toi, le plus savant et le plus beau des Anges, Dieu trahi par le sort et privé de louanges, o Satan prends pitié de ma longue misère! » . Le moyen âge ne chipote pas à Satan ni son pouvoir, ni sa capacité à faire du tout venant un pêcheur impénitent. Moralité: le moyen âge et son esprit farceur n'ont pas peur de regarder la vérité en face, la verraient-ils en farce en conséquence de quoi! Pas sûr que d'une telle liberté nous ayons aujourd'hui semblable usage. En

198

tout cas, c'est sur cette ligne de crête qu'AMAVADA et ses écrivain-maisons ont surfé cet été, et croyez-moi ce fut extrêmement réjouissant que de voir la liberté de penser devenir plaisir critique: un enchantement politique, loin des carottes que l'on dit cuites et des discours convenus. Discours qui consomment de la culpabilité et du bouc émissaire à tout va! Ras le bol des c'est la faute à Rousseau ou c'est la faute à Voltaire! Laissons les morts dormir en paix et regardons nos turpitudes en face, bordel!

La liberté bordel!

*« L'art reste une force dissidente »
Jean-Luc Godard*

Ainsi de diableries en pet de nonnes, d'eschatologie en bête à bon dos, fus-je prié (c'est le mot juste) de rire, sourire et m'enquérir de mes propres manquements, défaillances et turpitudes dans la conduite de mon corps et de mes idées. Que d'avaries dont je remplis ma coulpe!

Sauf qu'aujourd'hui, on ne trouve plus d'indulgence sur le marché! Enfer et damnation! Foutre dieu me voilà marron. "Avanie et framboise sont les mamelles du destin" chantait le regretté Bobby Lapointe dans les années 60. Les mamelles du destin furent donc mamelles de Tirésias cet été et nous y bûmes un petit lait cru et gouteux, à coup de langues bien tendues: belle rasade de rigolade. Merci les moineaux! Je l'avoue c'est le cœur gros qu'il me fallut quitter la bande à Valéry... M'en auront fait voir de toutes les couleurs les zoziaux! Moi j'suis tendance gamin à mes heures, et ce moment de vie passé... bien... bon.. n'avait pas de prix. Pas de prix dans le commerce des sens en cours. L'art sans sens, sans sensualité, sans corps: basta!

De ce foutu théâtre en voie de disparition (et ne me faites pas dire qu'un ersatz, un succédané de vidéo, puisse me consoler de l'absence de la chose; ne comptez pas sur moi pour manger de ce pain là... comme d'appeler football le machin truc qu'on voit à la télé. Foutre-ball oui, dirais-je en manque de farce.) je refuse de faire mon deuil.

AMAVADA, mes amis rendez moi dada et Tzara et que « la pensée se fasse dans la bouche » et même en bouche à bouche.

Non, ce que dans ce bel après-midi d'été m'ont offert les jeunes gens (les vieux y compris évidemment) ça s'appelle un sacré boulot et un beau présent. Il faut comprendre ça. Présent. Être là parce que ça se passe là. C'est du vif.

C'est rendre le monde, les lointains, nos morts mêmes, présents: cadeau! Ce n'est pas inventer la vie c'est: ici soudain, à cet endroit là, avoir donné sens à la sienne. Vous aimez le théâtre?

Alors allez-y!
bizoux

Jean-Pierre Dupuy ex Conseiller Technique National d'Education Populaire de Théâtre (du temps où ils existaient encore) à Jeunesse et Sports de 1967 à 2003 en résidence administrative à Caen. 15 Novembre 2020

199